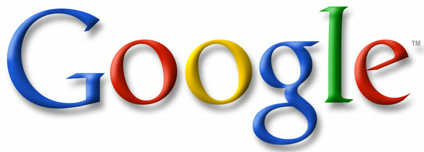
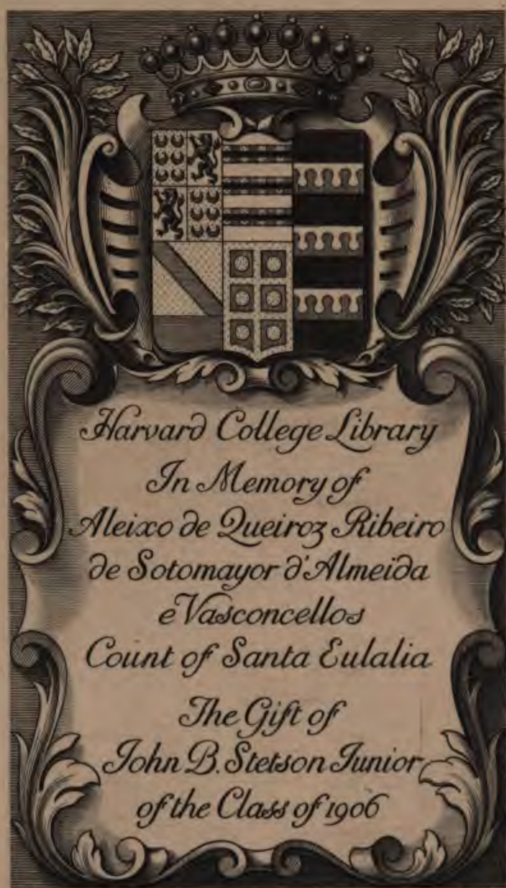



Harvard College Library
In Memory of
Aleixo de Queiroz Ribeiro
de Sotomayor d'Almeida
e Vasconcellos
Count of Santa Eulalia
The Gift of
John B. Stetson Junior
of the Class of 1906

INFLUENCE

DE

L'ESCLAVAGE

ET DE

LA LIBERTÉ

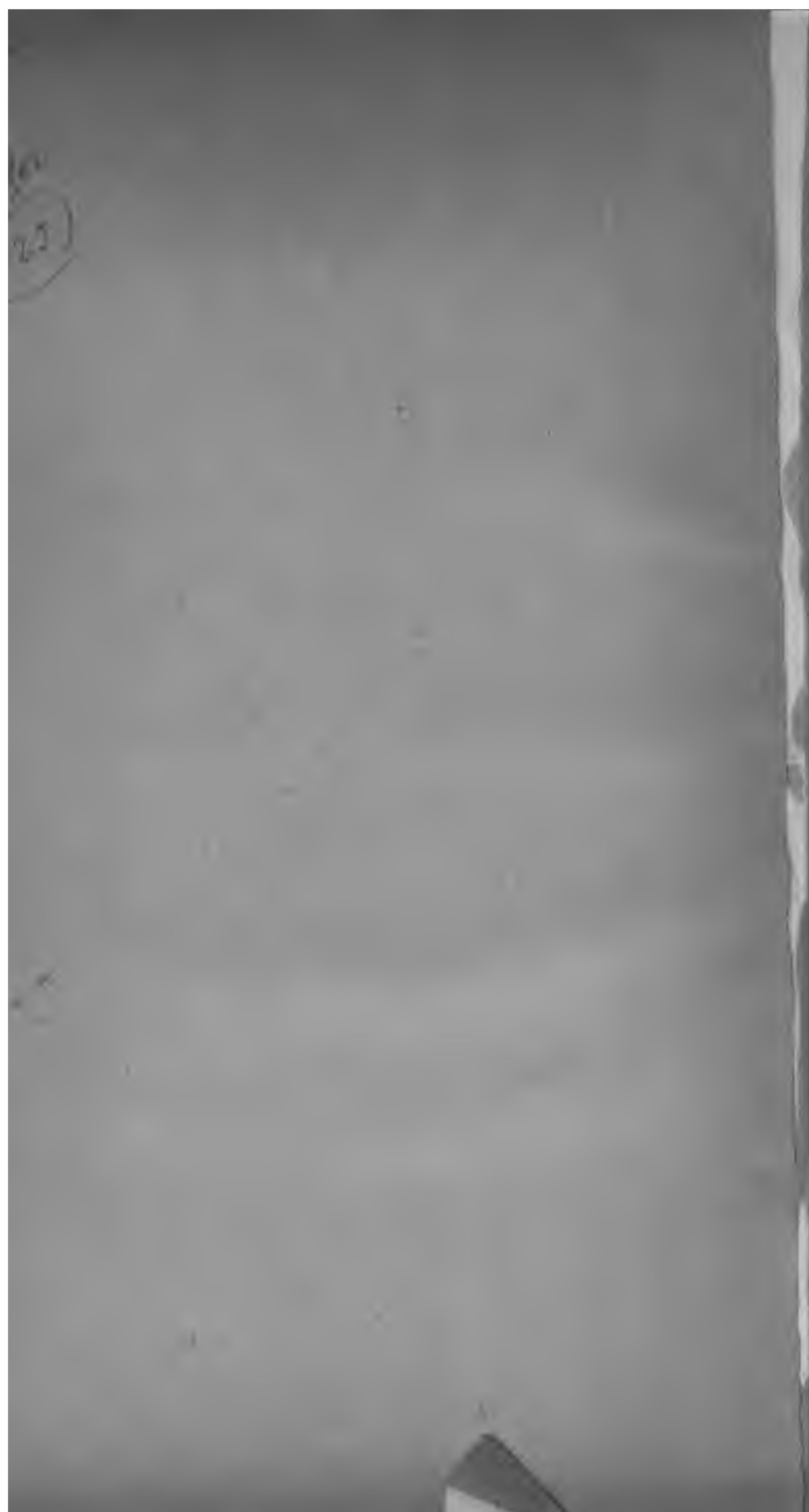
au Brésil

PAR

D[r] DOMINGOS JAGUARIBE

BRUXELLES
IMPRIMEUR-EDITEUR GUSTAVE FISCHLIN
3 - 5, rue des Cendres.

— 1893 —



Ouvrages du même auteur

1° *Reflexão sobre a colonisacão no Brasil.* Edité à Paris par A. L. Garraux et Cie.

2° *Arte de formar homens de bem.*
   3e édition : Laemert et Cie. Rio de Janeiro.
   4e édition : Teixeira Irmaos, S. Paul.

3° *Herdeiros de Caramurú.*
   La 2e édition a été faite avec le portrait de l'auteur par les soins de la Confédération abolitionniste pour célébrer le 1er anniversaire de la loi Rio de Janeiro de l'abolition de l'esclavage.
   3e édition : Teixeira Irmaos, S. Paul.

4° *Intelligencia et moral du homem.*

5° *Aclimamento das raças sobre o ponto de vista de colonisacão no Brasil.*
   Thèse approuvée avec distinction par l'Académie de Médecine de Rio de Janeiro.

6° *Revista Util.* Livre destiné à l'amélioration de l'agriculture.
   1er volume : 1892 S. Paulo.
   2e volume : 1893 »

7° *Manual da Instruccão civica.*
   Traduit du français avec autorisation accordée par une lettre de l'auteur, M. Numa Droz. — Publié par le Gouvernement de l'Union à l'usage des écoles du Brésil.

8° *Homens e Ideias no Brasil.* Dédié à M. Ruy Barbosa

9° Opuscules
   1° *Cartas sobre o sul de S. Paulo.*
   2° *Cartas politicas ao Imperador.*
   3° *Meios praticos de colonisar.*
   4° *Discussos diversos.*
   5° *Inconvenientes da emigracão chinesa.*
   6° *Questões Sociaes.*

10° A imprimer : 1°) *O Canal do Rio S. Francisco ao Ceará.*
   2°) *Maximas e pensamentos.*

INFLUENCE

DE

l'Esclavage et de la Liberté

A Monsieur Pierre
[illegible] offert de l'au.

INFLUENCE

DE

L'ESCLAVAGE

ET DE

LA LIBERTÉ

PAR

Dr DOMINGOS JAGUARIBE



BRUXELLES
IMPRIMEUR-EDITEUR GUSTAVE FISCHLIN
3 - 5, rue des Cendres.

— 1893 —

Dédié aux Présidents des Républiques

AVANT-PROPOS

L'amour de la Patrie est, peut-être, de tous les sentiments de l'homme, le seul qui lui permette de vivre toujours pour son pays, même dans les cas où il s'en trouve éloigné par n'importe quel motif.

C'est sous l'influence de ce sentiment que nous recevons les nouvelles du Brésil, comme si nous y étions, ayant les tristes impressions des erreurs et des ambitions des politiques qui, ne pouvant se résigner à vivre en simples citoyens, cherchent les hautes places pour s'y faire grands hommes.

Ayant résilié le mandat de député, et ainsi la carrière politique, où nous voyons la source de tous les maux du Brésil, puisque la politique est l'art de tromper les hommes, et non l'art de les gouverner, comme on le croit, nous pensons donner une preuve d'être bon citoyen républicain, en écrivant

et pratiquant les idées que nous réputons indispensables pour le bonheur de nos concitoyens, où l'éducation politique a été une source de perversion du caractère, influencée, comme elle l'a été, par les intérêts de l'esclavage.

Nous avons eu l'honneur d'être un des plus anciens et plus dévoués des abolitionnistes, ayant passé toute notre vie dans les luttes tendant à délivrer notre patrie de cette avilissante institution. Nous avons réussi, étant un dévoué compagnon de ceux qui ont préparé l'aurore de la République. Lorsque l'abolition a été faite, nous nous sommes déclaré républicain, et comme citoyen d'un pays où ni les décorations, ni les titres de noblesse ne sont permis, nous pensons qu'en disant la vérité sur les événements du Brésil, nous nous plaçons dans le point de vue où ceux qui aiment leur Patrie doivent rester, c'est-à-dire : Tout pour la Patrie, rien pour soi-même.

Si nous étions au Brésil, nous écririons en portugais; mais en Europe, il faut profiter de l'avantage de mettre au courant du mouvement du Brésil ceux qui ont de véritables sympathies pour un pays où l'hospitalité aux étrangers leur permet de vivre comme chez eux, pouvant reconnaître qu'il n'existe nulle part au monde un pays plus riche, plus sain et plus favorable au bonheur et à la fortune rapide des étrangers.

On verra dans le peu de mots que nous avons écrits, qu'il y a beaucoup d'injustice dans la manière dont on porte un jugement, soit sur le climat du Brésil, soit sur ses habitants.

Du reste, les événements du Brésil ne font mal qu'aux Brésiliens, les étrangers ayant l'avantage de voir augmenter la valeur de leur argent, sans aucune imposition, profitant de l'opportunité de faire de magnifiques achats, sans s'apercevoir des luttes, car elles sont limitées à ceux qui veulent gouverner, mais qui se combattent et s'affaiblissent.

On pourrait dire de ceux qui ont une si grande ambition de gouverner ce que Catilina a dit à Lentulus :

. . . .

Et s'il n'était rempli que d'honneur vertueux,
Je n'aurais pas de peine à l'être encore plus qu'eux.

Bruxelles, le 1er octobre 1893.

Dr DOMINGOS JAGUARIBE.

I

Le Brésil, son climat et ses richesses. — Ce n'est pas en suivant l'inspiration d'un faux patriotisme qu'on fait le bonheur. — L'avenir du Brésil. — Tout souverain d'un pays d'esclaves est et reste le seul gage de cette vilenie. — La Fédération. — Consolidation républicaine. — Périlleuse politique des monarchistes. — Aperçu général des événements du Brésil. — Les divergences et les luttes de l'armée et de la marine. — Le rôle des politiques. — L'apparition de la politique dans la société moderne. — Le vice-président actuel et ses fautes.

Désirant tirer le meilleur parti possible de notre séjour dans la capitale de la Belgique, nous nous sommes attaché à consigner quelques notes sur les événements de notre patrie, le climat, les coutumes et les richesses infinies du Brésil et à taire ressortir les immenses avantages qu'offre à tout Européen l'émigration dans une contrée que Humboldt a dési-

gnée comme devant devenir l'entrepôt général des nations de l'Europe.

Si nous considérions qu'il n'existe en aucun point du Globe un territoire aussi heureusement doué, possédant douze cents lieues de côtes avec les ports les plus remarquables et les plus sûrs, pourvu des richesses minérales et végétales les plus variées, proclamé par Lyais, Sigaud, Saint-Hilaire, Luis Couty, Agassiz et d'autres savants une nature incomparable, gratifié des doux climats des montagnes, au voisinage des Tropiques, avec leur température moyenne, à une altitude de 600 à 1800 mètres, de huit degrés l'hiver et de seize degrés l'été, nous serions forcé de reconnaître que c'est bien là que le trop-plein des populations européennes doit chercher les fruits du travail et les moyens d'accumuler des richesses qui diminuent de plus en plus dans l'ancien monde.

Ce n'est pas en suivant l'inspiration d'un faux patriotisme nous obligeant à sacrifier notre jeunesse et la meilleure partie de notre vie à un labeur infécond ou peu rémunérateur, que nous pouvons contribuer au bonheur de nos compatriotes.

Il est vrai que l'image chérie de la Patrie reste longtemps devant les yeux de l'émigrant et que, comme l'a très bien dit Chateaubriand, les hommes qui émigrent portent avec eux, collé pour ainsi dire à la plante de leurs pieds, un peu de la terre

de leur pays, et que cette chère relique ne leur permet jamais de fouler une terre étrangère sans être émus jusqu'au fond de l'âme par le grand souvenir de la Patrie.

Mais les heureux effets de la colonisation européenne dans l'Amérique du Sud ont été pour les métropoles extrêmement nombreux et les statistiques commerciales prouvent que les richesses des fils qui reviennent après avoir élevé une famille et s'être procuré de la sorte une source d'inépuisable consolation pour toute leur vie, sont réellement les meilleurs moyens de travailler à la grandeur de la Patrie, qui ainsi s'épanche et s'agrandit sans même que les gouvernements, dont les institutions ne répondent pas aux aspirations des peuples, s'en doutent.

Pour notre part, nous avons la conviction profonde que l'avenir du Brésil sera assuré le jour où des hommes étrangers notables pourront y faire des études, y séjourner de longues années, de manière à pouvoir acquérir une connaissance approfondie des coutumes de la plus belle contrée de l'Amérique Méridionale et de l'énergie et de l'intelligence de ses habitants; car, bien que les nouvelles institutions républicaines n'y soient pas encore acceptées par une grande majorité du peuple, elles sont incontestablement d'accord avec les coutumes et le caractère des Brésiliens, qui aiment la liberté même sans

AVANT-PROPOS

L'amour de la Patrie est, peut-être, de tous les sentiments de l'homme, le seul qui lui permette de vivre toujours pour son pays, même dans les cas où il s'en trouve éloigné par n'importe quel motif.

C'est sous l'influence de ce sentiment que nous recevons les nouvelles du Brésil, comme si nous y étions, ayant les tristes impressions des erreurs et des ambitions des politiques qui, ne pouvant se résigner à vivre en simples citoyens, cherchent les hautes places pour s'y faire grands hommes.

Ayant résilié le mandat de député, et ainsi la carrière politique, où nous voyons la source de tous les maux du Brésil, puisque la politique est l'art de tromper les hommes, et non l'art de les gouverner, comme on le croit, nous pensons donner une preuve d'être bon citoyen républicain, en écrivant

prendre de l'essor, grâce aux libertés et aux bienfaits de la forme fédérative, tandis que des États plus considérables et infiniment mieux partagés sous le rapport des richesses minérales et végétales (exemple ceux dont les conditions climatériques permettent exclusivement l'exploitation de l'arbre de caoutchouc), seront dans l'impossibilité d'entrer dans une ère florissante, et à cause de l'inertie du gouvernement central, et à cause de l'immense étendue du pays. C'est ce que l'on constate déjà actuellement : certains États sans population et sans ressources pécuniaires ayant une indépendance soutenue seulement par l'influence centrale du gouvernement, qui agit comme s'il en était le tuteur, peuvent vendre de leur autorité propre leurs immenses territoires et faire tout ce que font les États populeux. (Exemple l'État d'Amazonos dont la superficie est de 2.874,960 kilomètres carrés, soit cent fois celle de la Belgique, et la population de 250,000 habitants) (1). Sa position astronomique est : latitude boréale 5° 0', australe 10° 20'. Sa longitude est toute occidentale entre 13°40' et 0°32'.

(1) Pour donner une idée des ressources naturelles de l'Amazone et du développement saisissant du commerce après l'ouverture, en 1860, de la rivière Amazonas, à la navigation pour toutes les nations, il faut rappeler que l'exportation du caoutchouc, qui était de 6.430.120 kilogrammes, est aujourd'hui doublée.

Il est plus naturel de considérer, comme la Constitution républicaine le permet, les États qui n'ont pas une population élevée, soit par exemple moins de 800,000 habitants, comme des territoires gouvernés par le gouvernment central, jusqu'à ce qu'il leur soit possible d'acquérir leur indépendance.

Dans cet ordre d'idées, la vie des nations est tout à fait comme celle des individus ; on ne peut donner à des enfants les mêmes charges qu'à des hommes.

Pour ceux qui connaissent le Brésil, le peu de mots que nous venons d'écrire seront appréciés seulement par l'école politique à laquelle ils se rattachent, mais l'école conservatrice à laquelle nous avions voué toute notre énergie a été si faussement guidée par les chefs excrovocrates, que la République, dont l'avènement a eu lieu après l'abolition de l'esclavage avec ses immenses bienfaits, aurait dû choisir, au lieu de jeunes gens sans expérience, bien que distingués, des hommes notables et de plus grande influence pour inspirer dans chacun des États une confiance sérieuse dans les nouvelles institutions naissantes. Il est arrivé effectivement que des personnes sans aucune importance et bien connues par leurs déloyautés, se sont présentées et ont eu les dignités, évinçant d'honnêtes gens à cause de leur position soit dans la politique libérale, soit dans la politique conservatrice, se sont

élevées par le même mécanisme que les aérostats, c'est-à-dire simplement et uniquement en vertu de leur légèreté.

De quelle manière faut-il que ces dignitaires remplissent leurs charges pour mêler tous les Brésiliens en une activité soit de travail, soit de capital, de façon à réaliser une consolidation des institutions républicaines ?

Rien n'est plus facile. Puisque la République est la seule forme de gouvernement pouvant garantir la liberté et un avenir de progrès et de grandeur pour tous les États, il suffit d'élever à la présidence de la République un des anciens chefs, soit des républicains historiques, soit des bons républicains qui ont embrassé avec dévouement les nouvelles institutions.

Et un tel chef commencera par inspirer la confiance qui manque dans les gens du gouvernement actuel, lesquels se préoccupent seulement des jeunes gens, font beaucoup de bruit et désirent arriver tout de suite aux honneurs.

Ceux qui gouvernent ont été très mal inspirés en réalisant beaucoup de réformes inutiles et en conférant de trop grandes faveurs aux hauts fonctionnaires.

Ceux-ci trouvent dans leur charge un trop facile moyen de vivre et de faire de grandes économies; de plus, avant d'abandonner leurs fonc-

tions, ils prennent toutes les mesures pour s'assurer des pensions scandaleuses, et nous connaissons des personnes mises à la retraite avec des pensions de six, huit, douze contos de reis (12.000 frs), à peine âgées de trente-six et quarante-cinq ans!

Après avoir expliqué les causes qui ont produit de si grandes transformations dans les institutions, on est forcé d'admettre que les partisans de la monarchie pourraient établir une politique périlleuse et réaliser de mauvaises réformes, et leurs efforts ont tellement entravé le bonheur du peuple, qu'on dit, par toutes les parties du Brésil, que la République est la désorganisation.

Il faut bien connaître les politiques brésiliens pour être parfaitement convaincu que les maux qui proviennent de la désorganisation des lois et aussi des coutumes ne peuvent pas être mis sur le compte des institutions républicaines, puisque celles qui donnaient des récompenses aux serviles, qui permettaient de transformer des républicains en barons et changeaient des monarchistes en députés républicains, par dépit, n'étaient naturellement pas œuvres de bonne politique.

Il n'existe pas dans toute l'histoire moderne un exemple plus triste de défection et de manque de caractère et de grandeur d'âme que celui que la majorité des sénateurs et des grands de l'Empire brésilien a donné immédiatement après la proclamation

de la République par suite du mécontentement de l'armée et de celui de la marine.

Nous profitons de l'occasion pour mettre au courant les lecteurs de l'aperçu que nous avons publié dans des journaux européens en 1890 pour détruire les faux jugements qu'on portait, étant nous-même convaincu que le gouvernement militaire n'userait pas de toute son autorité pour hisser tous ses militaires dans toutes les hautes fonctions, soit dans la représentation nationale, soit ailleurs :

La République du Brésil jugée en Europe (1)

Tant de fois dejà on a publié dans les journaux européens les renseignements les plus terrifiants sur les événements du Brésil, et tant de fois on a vu démentir ces fausses nouvelles que je considère comme un devoir patriotique de rétablir la vérité, et de présenter quelques considérations sur les événements qui sont venus unifier l'Amérique sous le régime de la liberté.

Diverses causes connues dans le pays avaient porté la politique brésilienne à un haut degré de démoralisation qui causait moins

Notes des journaux qui ont transcrit :

(1) Nous publions avec plaisir l'article suivant, dû à la plume autorisée de M. le Docteur Jaguaribe, ancien député brésilien. Ce que dit M. Jaguaribe au commencement de son article sur l'attitude d'une partie de la presse européenne, s'applique aussi à certains journaux suisses. La *Gazette de Lausanne*, en particulier, n'a cessé, dès l'origine, de dénigrer la République brésilienne et de faire chorus avec les organes monarchistes du reste de l'Europe. (*Le Brésil-Paris*)

A Republica no Brazil. — O nosso estimavel amigo e illustre cidadao brazileiro o doutor Jaguaribe, em villegiatura actualmente em Lauzanne (Suissa) publicou no jornal *La Revue*, orgao do partido democratico e federalista Vaudois

de préjudice aux hommes politiques qu'au crédit du pays. Le pays avait perdu confiance dans les lois violées tous les jours par les interprétations indignes des ministres. Il voyait le pouvoir modérateur envahir les sphères législative et judiciaire et devenir cette force unique et absorbante, qui fut éloquemment définie au bon moment par M. Silveira Martins en ces termes : « Le pouvoir, c'est le pouvoir. »

La forme très libre de notre pacte fondamental permit de longues années de paix et d'ordre dans la direction des affaires publiques aussi longtemps que la force qui présidait aux destinées du pays résida dans la Constitution même ; mais les hommes habitués à faire de la politique tout ce qu'il voulaient, une fois au pouvoir, envahirent peu à peu tous les droits de l'homme et de la propriété, et trouvèrent dans l'appui du pouvoir modérateur la force qui leur permit de réaliser leurs ambitions.

Toute notre vie nationale, depuis 1822, reposait sur la Constitution, et la réserve prudente et avisée de l'ex-Empereur concourut, jusqu'à la chute du cabinet Zacharias, en 1860, à ce que la forme du gouvernement, placée en dehors de l'action des partis, demeurât intacte. Cependant l'ex-Empereur résolut d'abdiquer en faveur du parti libéral les prérogatives que la Constitution lui garantissait pour les choix sénatoriaux. Ceux-ci devinrent un instrument de parti. On vit éliminer du Sénat des hommes respectés tels que César Alvim, porté sept fois de suite sur les listes sénatoriales.

La Couronne ayant abandonné une prérogative maintenue pendant tant d'années et accédant à toutes les évolutions dictées

d'aquella localidade, um magnifico artigo no qual o illustre e sabio escriptor, responde a uma parte da imprensa europeia, que sem conhecimento verdadeiro de causa, tem julgado menos favor avelmente a florescente republica dos Estados Unidos do Brazil.

Embora longe da patria, o doutor Jaguaribe, nao a esquece um sò momento e d'isso da provas com o magnifico artigo que vamos reproduzir na sua integra, hon rando assim as columnas do *Mundo Elegante* como tambem tornando-o conhecido dos nossos estimaveis assignantes d'além mar.

A imprensa Suissa dando publicidade aos artigos do illustre escriptor presta, como nos, uma verdadeira homeganem ao seu incontestavel talento e patriotismo.

(*La Saison*).

par les passions et les ambitions politiques, il n'était plus facile de soutenir un mécanisme qui avait pour principal moteur une source d'immutabilité. Soutenu par la grande majorité des députés, le gouvernement ne trouvait pas le moindre appui dans l'opinion publique. Les députés eux-mêmes tenaient leur pouvoir uniquement de la volonté de l'ex-Empereur. Quand venaient les élections, les fonctionnaires publics, présidents des provinces, directeurs des académies, commandants d'armées, tous étaient mis à réquisition pour assurer d'aussi tristes résultats.

Lors du dernier changement de scène politique accompli par l'ex-empereur, le programme était de tuer la République. Semblable à Cadmus qui fit sortir de terre les légions de la victoire, M. Alphonse Celso fit sortir des urnes et assura à son gouvernement une Chambre unanime. Huit membres de l'opposition seulement furent élus sur 125. La circonstance que j'étais l'un de ces huit excusera auprès des lecteurs européens la hardiesse d'apporter quelques explications sur les événements du Brésil, et mon désir de leur prouver que la République s'est faite au Brésil parce que les partis s'étaient transformés en mendiants d'emplois et privilèges et que l'armée et la flotte étaient persécutées sans relâche depuis qu'elles avaient pris une part éminente à la campagne pour l'abolition de l'esclavage et refusaient d'obéir aux ordres du gouvernement, leur enjoignant d'arrêter les esclaves fugitifs.

Ce fut sous l'inspiration d'un patriotisme élevé, et nullement poussé par l'ambition de gouverner que le vieux et brave maréchal Déodoro se vit forcé de réaliser la plus grande aspiration du pays sans qu'aucun sang fût versé.

On peut dire qu'avant la révolution du 15 novembre on trouverait la cause des maux qui firent germer la semence républicaine en étudiant l'histoire des institutions du Brésil.

Sans causes visibles, le pays vit descendre du pouvoir un gouvernement appuyé par une grande majorité de députés, ceux qui avaient réalisé l'abolition de l'esclavage, et mettre à sa place les intimes de l'Empereur, les gens du palais. Pour arriver à cet état de décadence, il fallut que l'ex-Empereur opérât onze dissolutions des Chambres en vingt législatures. Ce régime altéra si profondément le caractère national que l'on prit les hommes politiques pour de

véritables farceurs. Rien ne peut mieux illustrer la vérité de cette assertion que le rôle inqualifiable joué par les grands de l'Empire, adressant aux journaux, dès qu'ils virent l'ex-Empereur sur mer, des lettres pour convaincre le public que la République était la meilleure forme de gouvernement pour le Brésil.

Ce fut au nom de la liberté que le parti dit libéral entreprit de réformer l'élection directe, et bien que celui-ci ne pût se faire sans reviser la Constitution qui interdisait expressément tout autre mode d'élection, le chef du parti libéral, M. Saraiva, reçut mission de l'Empereur d'introduire le nouveau système qui a dépouillé le peuple du droit de vote.

Dès lors le principe de la souveraineté populaire fut banni des lois. La réforme fut applaudie par tous les chefs des deux partis monarchistes, qui tirèrent de nouveaux avantages de leur contact avec les électeurs, riches propriétaires, au moment où la question de l'esclavage était violemment agitée.

Aucun Brésilien ne conteste que la réforme de l'élection directe, l'aristocratisation du droit de vote, n'eut pour but unique de tuer l'élément républicain et d'étouffer le mouvement abolitionniste, l'un et l'autre aussi étroitement liés dans l'esprit du peuple, que l'étaient les intérêts des propriétaires esclavagistes et ceux des hommes politiques au pouvoir.

L'artifice des politiciens ne tarda pas à rapprocher les chefs des deux partis dans le Sénat. On disait que, l'esclavage disparaissant, la monarchie disparaîtrait aussi. Mais il était trop tard pour faire croire le pays à la sincérité de cette alliance. Le peuple, qui juge par ce qu'il voit, comprit que les chefs politiques n'avaient d'autre but que de maintenir leurs positions. En même temps que les petits fonctionnaires de l'intérieur, demeurés sérieux et honnêtes, étaient privés de leurs emplois, les grands jouissaient des meilleurs emplois et la corruption était au cœur du gouvernement.

Si le Sénat brésilien avait eu dans son sein, comme avant 1860, des patriotes indépendants des passions de partis, il aurait pu arriver que, par leur loyauté vis-à-vis de la Couronne, ils eussent conquis suffisamment de force auprès de l'opinion publique pour la sauver en cas de danger. Mais composé comme il l'était dans sa grande majorité d'hommes politiques sans mérite, instruments

du gouvernement aux élections, il n'était plus aux yeux du pays qu'une institution inutile et dangereuse.

Pour soutenir l'esclavage, on en vint à préférer pour les élections sénatoriales des individus qui avaient passé leur vie à exploiter des esclaves. Sous le ministère conservateur du baron de Cotegipe, le gouvernement fit plus : voyant que la fuite des esclaves ne pouvait être empêchée sans l'emploi de la force publique, il résolut d'employer le soldat à ce service ignoble.

Mais le patriotisme des soldats et le cœur des femmes ne se prêtèrent point à ce rôle, et la liberté des esclaves, une fois triomphante, devait entraîner les autres libertés confisquées. Le peuple, qui s'était habitué à dire : Vive l'Empereur ! commença à répéter le cri que le prêtre Jean Manuel avait poussé à la Chambre, le 11 juin 1888 : Vive la République ! Ainsi s'opéra rapidement la substitution de l'idée républicaine gravée dans tous les cœurs à une individualité respectable et aimée, mais déjà incapable de soutenir la justice que ses ministres corrompaient.

On peut apprécier dans toute cette évolution patriotique la figure de l'ex-Empereur, respecté pour sa bonté, cette même bonté qui en a fait la dupe des hommes politiques qui ont causé sa chute. Je pourrais rapporter à ce sujet la conversation que j'eus avec lui aussitôt après l'abolition de l'esclavage pour laquelle j'ai tant travaillé. « Si je n'étais monarque, me dit-il, je serais « républicain, et si moi et ma famille nous étions convaincus « que le Brésil veut cette forme de gouvernement, nous ne vou- « drions pas être l'obstacle : immédiatement nous nous retirerions « du gouvernement. »

Quelque temps après, dans un banquet à Pernambuco, le comte d'Eu rendit publiques ces mêmes déclarations, naturellement dans l'intérêt de la monarchie, mais l'effet produit fut justement le contraire.

Lausanne, 7 juin 1890.

Dr JAGUARIBE, ancien député.

Mais le patriotisme qui m'arrachait ces douces paroles m'a donné une triste désillusion, et les faits ont encore une fois confirmé que : « Dans toutes les sociétés où l'on ne rencontre que des hommes d'affaire et des spéculateurs, on pourrait croire que les honnêtes gens s'en vont, car l'intérêt n'engendre que la méchanceté ».

Je pourrais amplifier : Quand dans un pays on ne rencontre pas dans l'armée la force nécessaire pour abattre les ennemis de la patrie et qu'on y voit les militaires disputant aux citoyens civils tous les sièges à l'Assemblée nationale avec leurs faveurs, on peut prédire que ce pays n'aura qu'une existence éphémère, l'armée étant devenue elle-même le plus grand ennemi de la patrie.

Ayant écrit un livre de maximes avec l'intention de le publier après que nous aurons dépassé notre quarante-cinquième année, nous devons transcrire ici la pensée que nous avons insérée à ce sujet dans notre manuscrit : « J'ai combattu l'esclavage des nègres et je sais combien de temps il a duré ; maintenant je serais désireux des savoir combien de temps subsistera celui des blancs. »

Il est bien regrettable que nous ne puissions parler de ceux qui ont exploité tous les profits d'une soumission qu'on n'a jamais vue dans l'histoire d'aucune nation en disant que les militaires n'avaient jamais eu une si belle occasion de montrer qu'ils étaient

convaincus que l'immortalité consistait pour eux à mourir politiquement, que la question n'était pas de mourir, mais de savoir comment mourir.

Si des hommes qui ont jeté le trouble dans un pays d'inépuisables ressources s'humiliaient jusqu'à céder le pouvoir à ceux qui doivent faire les lois sans se préoccuper de l'épée, ils seraient immortels. Malheureusement, ils se sont montrés tout à fait humains, et comme des hommes vulgaires et de vue superficielle, ils ont pris l'ombre de la Patrie pour son image. Or, cette image étant restée ombrageuse, ces messieurs mêmes ont déchaîné la tempête, et ils y resteront jusqu'au bout, nonobstant les efforts déployés par quelques militaires de bonne souche pour en sortir.

Il n'est pas difficile de prévoir où aboutiront leurs plans, puisque l'histoire de l'humanité n'a fait que se renouveler toujours et que, comme l'Aurore, elle se lève chaque fois plus splendide. On verra les divergences et les luttes de l'armée et de la marine purifier les tendances des hommes patriotes et éclairer les citoyens, de même que les orages purifient l'atmosphère et font sortir des éclairs du sein des ténèbres.

Lors de notre voyage dans la Suisse, terre libre par excellence, nous avons appris que la liberté sans lumière est un fléau.

Il serait heureux et salutaire que la révolution

dont notre pays est actuellement le théâtre mît à nu le faux patriotisme et le fît stigmatiser une fois pour toutes par tous les Brésiliens. Celui-ci fait, en effet, que d'innombrables personnes s'occupent de politique tout en reconnaissant que tous leurs maux en proviennent, qu'elle n'est qu'une chose funeste que nous avons définie un jour « l'art, non de gouverner les peuples, mais de les tromper ».

C'est seulement par cette vertu occulte qu'il lui a été permis de rester universelle. L'excès des maux amène les grandes armées à faire la révolution des faibles, de ceux qui travaillent silencieusement en attendant la fin d'une si grande inégalité sociale. Nous pourrions, si cela nous était permis, comparer ces piocheurs ignorés aux cupins du Brésil, insectes rongeant jour et nuit le bois abattu vert pour l'édification des monuments, ne pouvant même supporter, tant ils sont faibles, l'ardeur du soleil, et capables cependant de démolir, sans qu'on y prenne garde, les plus splendides palais.

J'aurais atteint un des buts de cet opuscule si je parvenais à faire naître dans le cœur de la jeunesse l'aversion la plus profonde pour toute politique.

N'est-on pas effrayé, quand on réfléchit, par exemple, à l'étendue des maux et au nombre incalculable d'injustices engendrés par une loi financière arbitraire due au bon plaisir ou au caprice d'un

chef politique, maux toujours irréparables, quelle que soit la date de la révocation de la susdite loi !

Peut-être serait-il intéressant de dire en résumé la manière dont le mot politique est entré dans nos sociétés modernes.

Qu'on nous permette d'abord une comparaison : « Une louve, dit une fable, était sur le point d'accoucher. Elle alla demander le logis de la chienne, et celle-ci consentit par compassion à le lui prêter pour quelques jours et délogea. Elle revint un peu après, mais la louve, prétextant que ses petits ne voyaient pas encore, supplia la chienne de lui accorder un mois de délai. La chienne, bonne enfant, y consentit encore; mais quand elle revint un mois plus tard pour reprendre possession de son bien, elle trouva lui barrant le passage la louve et ses petits, tous grinçant des dents et furieux, et elle n'eut rien de mieux à faire que de se retirer pour n'être pas dévorée. »

La politique, c'est la louve de cette fable.

Le terme de « politique » est né des discussions pédantes de deux professeurs de Paris, Jean Charpentier et Denis Lambin. Leurs disputes, dit De Thou (1), ont donné naissance au nom de politique qui devint depuis un nom de faction. Dès 1554, on commença à employer ce mot dans le

(1) **Histoire universelle.**

langage courant. Dans une lettre du 15 juillet 1554, Granvelle écrit : « Bien sui-je pour moi en opinion que spécialement l'amiral Coligny se soit plus servi de la religion pour prétexte et pour faire ses affaires et parvenir à ses desseinz que non pas pour y avoir fort assurément les opinions qu'il a démonstré et le tiens pour plus politique comme ils appellent en France, que pour dévot (1). »

Adopté par la Renaissance, le mot funeste a été accepté par la Réforme, et l'on faisait la distinction de politique et de religion.

L'hypocrisie des hommes a été poussée jusqu'à les faire honorer de l'éloge flatteur de politiques de tempérament.

La première œuvre du parti politique fut l'édit de Saint-Germain. Montmorency et ses collaborateurs, Cosse et Biron, furent les premiers dans toute l'histoire des nations qui organisèrent des partis politiques. Et la conséquence en fut l'avènement des politiques au pouvoir. Ils s'y maintinrent pendant deux ans, du mois d'août 1570 au mois d'août 1572.

La Saint-Barthélemy mit fin à leur gouvernement. On voit que pour qu'il fût possible d'avoir une Saint-Barthélemy, il fut nécessaire que cette maudite politique pût entrer dans l'organisation sociale.

(1) Granvelle, Papiers d'Etat, tome VIII, page 118.

Le désir de la considération personnelle doit pareillement produire, en des siècles différents, des vices et des vertus contraires.

Partout où le crédit a le pas sur le mérite, la politique fait des intrigants et des flatteurs, de même que lorsque l'argent est plus honoré que la vertu, on voit apparaître des avares.

Pour ce qui concerne notre patrie, l'avènement de la politique a servi les uns et les autres, et il est difficile de guérir les maux qu'il a causés.

Un des savants qui ont le plus honoré l'humanité, Helvétius, dans son traité de l'Esprit définit les ambitieux de gloire politique comme on va le voir :

« Ils ne peuvent jamais être que de grands criminels, parce que les grands crimes, par la supériorité des calculs nécessaires pour les exécuter et le grand prix attaché au succès, peuvent seuls en imposer assez à l'imagination des hommes pour ravir leur admiration ; admiration fondée en eux sur un désir intérieur et secret de ressembler à ces illustres coupables. Tout homme amoureux de cette gloire est donc incapable de tous les petits crimes.

» Si cette passion fait des Cromwell, elle ne fait jamais des Cartouche (1).

» La politique a mêlé les vertus et les vices, et on

(1) Helvétius, discours III, Chapitre XVI.

a plaisir à présenter les grands politiques en même temps que leurs grandes fautes.

» Celui pour qui l'estime est tout et la vie rien, subira, comme Socrate, plutôt la mort que de demander lâchement l'existence.

» Les politiques font précisément le contraire.

» Pour eux, la vie qui donne des positions avantageuses est le suprême bien, et la mort qu'on considère magnanime n'est à leurs yeux qu'une figure de rhétorique. Ils vous la dépeignent d'un ton gaillard et spirituel, car les politiques font l'esprit du siècle. »

Rien n'est plus facile que l'avènement du despotisme, l'habitude d'être gouvernés par une seule volonté n'ayant pas permis jusqu'à ce jour de faire l'éducation civique des habitants du Brésil. Enhardis par l'indolence du peuple, éclairés par les relations avec l'extérieur, témoins des abus de l'esclavage pour ainsi dire invétéré dans les coutumes, les souverains s'érigent en despotes.

Bien que le désir d'être despote soit naturel dans un pays où la monarchie a, durant soixante-dix ans, diminué la puissance du peuple et divisé les intérêts des citoyens, il est certain que jamais le peuple brésilien ne supporterait un despote, et les deux présidents militaires ont perdu l'estime dès qu'on a vu qu'ils ne respectaient pas la Constitution. Quand le désir de diriger les affaires publiques sera

éteint dans l'armée, et que cette dernière sera réduite à des écoles militaires destinées à l'enseignement des exercices aux citoyens de la garde nationale, la fin de la révolution sera assurée. Jamais, du reste, il ne sera possible de faire au Brésil de grandes armées, et l'on connaît la phrase restée populaire quand on doit faire le recrutement : « Dieu est grand, mais les forêts le sont davantage ».

Malheureusement pour les militaires, qui demandent l'organisation d'une nombreuse et forte armée, inutile au Brésil, les deux fondateurs de la République, Deodoro et Benjamin Constant, ont donné des preuves d'abnégation dès qu'ils s'aperçurent des erreurs et des périls dans lesquels la politique entraînait les citoyens (1).

Le gouvernement était passé aux mains du vice-président Floriano Peixoto, pour que les vertus civiques de ce général pussent hâter le rétablissement de la tranquillité publique. Mais, contre

(1) Les deux fondateurs de la République, avant de mourir, ont prié leurs parents de ne pas les faire ensevelir avec les robes et les honneurs militaires.

Pour bien définir la pensée du fondateur de la République, M. Quintin Bocayuoa, chef républicain, a proposé, et l'on a accepté, dans le Congrès Constituant, à l'unanimité, la proposition suivante :

« Considérant que nous sommes de plus en plus gouvernés par les morts et que la vénération pour les grands patriotes décédés est un sentiment qui contribue à l'élévation morale de l'homme et au perfectionnement des mœurs publiques ;

» Considérant que les plus grands hommages rendus à la mémoire de ceux qui ont mérité de la Patrie et de l'Humanité ne diminuent absolument pas le mérite de ceux qui rendent encore objectivement des services ;

toute attente, le nouveau chef a soutenu le parti politique militaire et investi les officiers de toutes les hautes fonctions dans quelques Etats, sous le prétexte de mettre fin aux perturbations fomentées en divers points du territoire national par le parti militaire même.

D'un autre côté, pendant que le Congrès s'occupait des questions financières relatives aux budgets des différents départements ministériels, on a vu des députés amis du gouvernement faire d'énergiques protestations, assurant que le vice-président se conformerait aux décisions du Congrès, que par le moyen de la Commission financière il voulait l'encaissement des notes des banques établies dans quelques Etats, pour éviter les abus commis sous le gouvenement provisoire, auxquels l'assemblée souveraine voulait mettre un terme. Mais, chose plus étonnante, pendant les vacances parlementaires le vice-président mit à exécution, de

» Considérant qu'au contraire ces hommages ennoblissent ceux qui les rendent et constituent le meilleur stimulant pour susciter de nouveaux dévouements ;

» Considérant que cette proposition synthéthise les sentiments et les opinions, exprimés dans cette enceinte et dans le pays en général ;

» Le Congrès National Constituant, réservant dans cette motion la gratitude due à tous les patriotes qui ont travaillé pour la République, prend la résolution d'inscrire dans le procès-verbal de la séance solennelle d'aujourd'hui, ce qui suit :

» Le fondateur de la République Brésilienne, Benjamin Constant Botelho de Magothaes, né le 18 octobre 1836, a quitté la vie objective pour l'immortalité, le 22 janvier 1891. Le peuple brésilien, par ses représentants dans le Congrès National s'enorgueillit de ce qu'il lui soit donné la gloire de présenter ce beau modèle de toutes les vertus à ses futurs présidents. »

sa propre autorité, tout un plan financier accordant aux banques des conditions tellement avantageuses qu'il eût été absolument impossible de les obtenir par un projet régulièrement discuté par le Congrès. Ainsi, par un simple décret gouvernemental, le chef de l'État autorisait la Nouvelle Banque, fondée sous ses auspices, à accorder aux associés cent mille contos de reis destinés à encourager l'industrie nationale (deux cent cinquante millions et demi de francs).

Les conditions étaient extraordinairement avantageuses pour la nouvelle direction de la banque, qui se hâta d'en profiter, en avançant des sommes à des entreprises privées, mais patronnées par le gouvernement.

Ce n'est pas tout. Loin d'abandonner complètement au Congrès l'élaboration des plans financiers de l'État, le gouvernement a réglé lui-même les questions des finances, se bornant à soumettre ses plans à l'approbation du Corps délibérant et ne laissant sous ce rapport à celui-ci qu'un rôle effacé ou nul, puisque les plans étaient déjà en exécution.

Le vice-président a porté un coup plus nuisible encore à l'indépendance des Etats, en embrassant le parti des politiques de Julio Castilho qui, après un échec humiliant, est venu, repentant, offrir son appui au chef de l'État. Et si celui-ci, dont l'état maladif était bien connu dès avant son

avènement, avait reconnu que son patriotisme l'avait mal inspiré et présenté une démission honorable, il aurait, par cet acte de dévouement à la Patrie, procuré la paix de l'État du Rio-Grande, au lieu d'y déchaîner la guerre. Il pourrait en quittant le pouvoir, y appeler le substitut légal : le président du Sénat, Prudente de Maraes, homme illustre et chéri des républicains. De cette manière, son patriotisme éviterait des maux qui deviendront chaque jour plus grands.

Dans ce même ordre d'idées, les divergences de l'armée et de la flotte concernant les exigences de l'opinion publique eussent dû à leur tour amener cette démission, si capable d'écarter l'avènement de l'amiral Mello, qui fut l'âme de la révolution et força Deodoro à abandonner la Présidence.

Si les deux grandes fautes commises par Floriano Peixoto, à savoir la guerre de Rio-Grande et le favoritisme accordé aux banques, méritent en tous points les justes critiques que nous lui faisons, nous ne reconnaissons pas moins que le vice-président est un homme honorable.

Malheureusement, il ne veut pas avoir recours aux conseils éclairés de ceux qui pourraient le mieux lui venir en aide. C'est ce qui ressort à l'évidence de l'incident Rodrigues Alves. Ce ministre a été obligé de donner sa démission, précisément au moment où il venait d'obtenir des grands banquiers

d'Europe l'appui du plan financier qu'il avait élaboré, pour écarter toutes les conséquences néfastes des agissements des Compagnies et des émissions de billets des banques.

Mais les fautes administratives du vice-président commencent à avoir chez les citoyens le bénéfice des circonstances atténuantes. La preuve en est que les ambitieux mêmes veulent s'emparer du fauteuil présidentiel, avant l'expiration du mandat de M. Peixoto. Mais le peuple attend le jour où l'on procédera à l'élection d'un président civil, ce qui est le plus ardent désir de tous les Brésiliens.

On a été étonné en Europe, en lisant les télégrammes sur la révolte de la flotte dirigée par l'amiral Mello, et les commentaires dont ils étaient l'objet. On exagère énormément la portée des événements. En admettant le triomphe de la flotte insurgée, les conséquences qui en résulteraient ne seraient jamais de la nature de celles qui ont été annoncées, attendu qu'il est de l'honneur des Brésiliens de ne permettre aucune violation de la Constitution votée. C'est au nom de la défense de ce principe vital même que Mello a soulevé la contre-révolution qui a placé Peixoto à la tête de l'administration du Brésil.

C'est dommage que celui qui a été l'auxiliaire le plus précieux et le plus puissant de Peixoto pour rétablir la discipline dans l'armée, faisant naître en

même temps partout l'espoir de son aide pour faire venir à la présidence un citoyen civil, donne actuellement une preuve si éloquente de son ambition du pouvoir.

On sait qu'au moment où l'amiral Mello a donné sa démission, son but était d'utiliser ses services rendus pour se porter candidat à la présidence de la République.

L'espoir de réussir étant pour lui perdu (car il n'avait ni l'appui de Peixoto, ni celui des citoyens civils), l'amiral a fait la révolte de la marine, laquelle, même triomphante, ne parviendra pas à obtenir l'appui des États, qui n'accepteraient pas son gouvernement, pour maintenir la Constitution et écarter l'influence militaire.

II

Influence des militaires. — La marche ascendante du despotisme enhardit ceux qui le pratiquent. — Inutilité des Congrès. — Les Brésiliens ont mérité d'avoir Dieu pour leur Roi, puisqu'ils n'ont pu endurer d'avoir un Roi pour leur Dieu. — Les honneurs au Brésil. — Comment doivent vivre les présidents. — Mauvaise influence de l'éducation. — Le courage civique. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Il faut qu'on achète par des bassesses le tranquille loisir dans lequel les peuples faibles désirent vivre et mourir.

Quand les eaux étaient cristallines, on voyait les fautes de Peixoto ; en s'attachant à les troubler, Mello les a fait disparaître. L'insurrection est un grand service rendu au chef actuel de la République.

Les adversaires de ce dernier avaient choisi pour chef celui qui avait été, dans le plus grand péril de la Patrie, son plus valeureux défenseur, mais on

ne saurait mesurer l'étendue ni le nombre des conséquences dues à cette nouvelle phase de la politique.

Il y a beaucoup à apprendre dans l'histoire du Brésil ; ceux qui font de l'ambition et des plaisirs des sens le seul juge des vertus se trompent, car ils ignorent que dans les États, les maladies lentes à évoluer sont aussi lentes à se dissiper.

Enfin, tous les événements déplorables n'auraient pu se produire si le gouvernement vice-présidentiel avait ordonné à temps l'élection d'un nouveau président de la République et mis un terme à l'intervention de l'armée dans les affaires publiques.

Cette dernière mesure n'était pas difficile à réaliser. Le général Solon avait même élaboré un projet de loi privant les membres de l'armée nationale et du droit d'élection, et du droit d'éligibilité. Mais le Congrès a eu la faiblesse de ne pas l'adopter. Profondément étonné, nous sommes allé demander à un député le motif de ce rejet, et voici sa réponse :

« Le voter était chose impossible, car l'armée n'attendait que cette nouvelle occasion pour provoquer, comme sous Deodoro, la dissolution de l'Assemblée nationale et pour faire une nouvelle révolution. »

Voilà de quelle manière le Brésil est descendu dans le gâchis où il est. Le progrès se développe partout, les fasendeiros retirent chaque année de

grands revenus de leurs récoltes, les industriels brésiliens et étrangers sont dans une prospérité grandissante, les hommes politiques seuls, organisant des partis, choisissant des députés, créant des impôts et servant avant tout leurs amis, parquent les citoyens en groupes amis et en groupes ennemis.

Nous ne faisons pas une offense aux militaires en attribuant à leur intervention dans les affaires du gouvernement toutes les sources des maux qui sont accumulées à l'intérieur et à extérieur du Brésil. Nous avons fait observer que les députés ont été toujours contraires aux intérêts du peuple, même en dépit des projets que les militaires patriotes s'efforçaient de déposer pour faire sortir leurs compagnons de la maudite politique ; mais l'usage habituel d'être soumis à une seule influence ne produit qu'une chose: — ou la révolte des citoyens, en les excitant à la vengeance; — ou l'habitude de ne reconnaître d'autre justice que la force.

Quand cette idée se répand, le peuple s'affaiblit ; plus elle perce, plus les soldats aperçoivent qu'ils n'ont dans l'Etat aucune force qui puisse leur résister.

La marche ascendante du despotisme enhardit ceux qui s'y identifient.

Jamais il ne fut plus nécessaire au Brésil d'avoir un président civil pour organiser un corps puissant

de magistrats civils. Jugé par ces magistrats, le peuple aura l'idée du juste et de l'injuste ; le soldat appelé pour le service viendrait du corps des citoyens et conserverait dans son nouvel état la notion de la justice.

C'est par ce moyen que la Suisse est devenue le peuple le plus heureux, le plus libre et le plus fort. Les citoyens sont tous astreints au service militaire et ne sont appelés que quand la Patrie est en péril.

Au Brésil, il ne faut plus qu'une armée effective de 6,000 soldats et des écoles militaires pour enseigner aux jeunes gens les connaissances de l'art de la guerre que le temps ne fait qu'éteindre.

A quoi servent les lois, si les présidents des Républiques militaires peuvent les violer, ouvrir des crédits et employer de grosses sommes pour l'achat d'armes et pour la concession de faveurs aux banques ?!

Il n'y a pas un moyen plus facile de démontrer l'inutilité des Congrès ; car les représentants, quand ils se réunissent, ne font qu'exciter un patriotisme qui n'existe pas ; et dans une législature, ces orateurs ont été gouvernistes et oppositionistes, et en même temps la situation se trouve de plus en plus influencée par l'armée.

L'histoire romaine est riche en renseignements qui pourraient être transcrits pour démontrer l'identité des événements du Brésil et de ceux qui ont

fait du peuple romain le plus notable du monde. Au lieu de profiter de l'immense avantage d'avoir proclamé la République sans opposition, et de pouvoir appliquer au Brésil ce que Balzac disait des habitants de la Hollande : « qu'ils avaient mérité d'avoir Dieu pour leur roi, puisqu'ils n'avaient pu endurer d'avoir un roi pour leur Dieu », les Brésiliens ne se sont pas aperçus que le sol propre aux cultures les plus riches du monde pourrait être aussi, comme celui de Rome, le plus fécond en grands citoyens.

Ce que nous regrettons, c'est de devoir avouer ce que l'histoire confirme avec une étonnante vérité : le courage vertueux ne se conserve pas chez les nations où tout le monde est riche. On commence par y désobéir aux chefs, dès qu'ils cessent d'obéir aux lois ; mais partout où les richesses des hommes abondent, on préfère les richesses à la gloire.

Il est nécessaire au Brésil de faire que les honneurs soient dus à ceux qui prêtent leurs services et font d'honorables efforts pour occuper dignement les hautes positions, mais à la condition qu'elles ne doivent être que très modestement rémunérées.

De cette manière, ceux qui sont favorisés des dons de la fortune pourront chercher aussi la carrière publique, pleine de gens qui ne vivent que pour les emplois et réclament toujours de nouvelles faveurs que les décrets du Congrès ne cessent d'ac-

corder. Les retraites sont alors très faciles, parce que les intéressés se joignent à ceux qui veulent quitter la carrière publique pour se mêler à des affaires commerciales et industrielles, lesquelles préoccupent tous les Brésiliens, parce qu'ils ont trouvé dans les nouvelles organisations des Compagnies un moyen facile de faire de grandes fortunes. On pourra conclure de nos paroles que dès que les Brésiliens pourront se débarrasser du gouvernement militaire et réformer la Constitution dans le but d'avoir une République ayant un président élu, comme en Suisse, chaque année, ne pouvant être réélu sans être considéré en ennemi de la Patrie, on aura écarté l'ambition.

Il se fait donc que les plus notables des citoyens n'osent prendre une attitude énergique en face des abus commis par les présidents militaires. En voici la raison : ils sont persuadés qu'ils pourront être appuyés dans leurs prétentions à la présidence, en soutenant de toutes leurs forces le gouvernement militaire.

Rien n'est plus regrettable que de voir la faiblesse de ces chefs politiques. En effet, les organisateurs des partis tendant à anéantir l'influence politique de l'armée sont soutenus par ceux mêmes qui sont les plus dévoués au gouvernement militaire.

Comme il nous faut compléter notre pensée sur les inconvénients de la constante préoccupation de

donner de grandes récompenses aux employés et d'allouer des traitements à tous ceux qui vivent de la politique, nous dirons que cette foule de fonctionnaires n'améliore pas le peuple qui en subit néanmoins toute l'influence, de manière à créer dans notre Patrie un corps de gens qui vivent avec tous les gouvernements, et sont en même temps attachés fortement à ceux qui peuvent leur accorder les faveurs.

Il est nécessaire de rappeler quelques exemples de l'histoire des peuples, pour que notre jugement puisse être établi sur des bases irréprochables.

Ce n'est pas sur le terrain de la richesse que croissent les sublimes vertus, parce que les hommes des pays riches ne font que créer trop de dépenses inutiles, sans s'apercevoir que celles-ci servent plus à affaiblir la patrie qu'à la fortifier, et ils donnent en même temps une preuve de leur lâcheté.

Pour que la vertu puisse être à l'abri de la corruption, il est nécessaire qu'elle se contente de peu.

Comment la politique, qui ne produit qu'une classe ambitieuse ne visant que les rôles de fonctionnaires publics et usant de tous les moyens pour parvenir à ses fins, pourrait-elle vivifier ces grands sentiments ?

Il faut que dans un pays où les honneurs, les titres de noblesse et les décorations ne sont pas permis, les citoyens puissent faire comme ce citoyen

anglais très distingué que la Cour voulait attirer dans son parti.

Wolpole va le trouver : « Je viens, lui dit-il, de la part du Roi, vous assurer de sa protection et vous marquer le regret qn'il a de n'avoir encore rien fait pour vous, et vous offrir une dignité en rapport avec votre mérite. — Milord, lui répliqua l'Anglais, avant de répondre à vos offres, permettez-moi de faire apporter mon souper devant vous. » On lui sert en même temps un hachis fait du reste d'un gigot dont il avait dîné. Se tournant alors vers Wolpole : « Milord, ajouta-t-il, pensez-vous qu'un homme qui se contente d'un pareil repas soit un homme que la Cour puisse aisément gagner? Dites au Roi ce que vous avez vu ; c'est la seule réponse que j'ai à vous donner. »

Pour être bien gouverné, un pays riche comme le Brésil n'a besoin que de guides très honnêtes. Les exemples d'abnégation au service de la Patrie doivent être les plus hautes dignités à y conquérir.

C'est ainsi que la Suisse a pu subsister depuis plus de cinq cents ans comme République. Là, les plus hautes charges ne permettent pas une vie somptueuse. Quand ils en sont revêtus, les plus riches citoyens mènent une vie modeste, et cela ne les empêche pas de consacrer leur argent à des œuvres utiles, à des institutions charitables ou à des académies. Il faut que jamais on n'achète par

des bassesses le tranquille loisir dans lequel les peuples faibles veulent vivre et mourir.

Plutarque, le savant historien, s'écrie quand il fait l'éloge de la vertu : « Quel spectacle plus avilissant pour l'humanité que de voir des sages prostituer leurs éloges à des gens en place ! Faut-il que les Cours des rois soient si souvent l'écueil de la sagesse et de la vertu ? Les grands devraient sentir que tous ceux qui ne les entretiennent que de choses frivoles les trompent. La manière de les servir, c'est de leur reprocher leurs vices et leurs travers, de leur apprendre qu'il leur sied mal de passer leurs jours dans les divertissements. Voilà la seule louange d'un homme vertueux ; le mensonge et la flatterie n'habitent jamais sur ses lèvres. »

Dans toutes les nations, et de tous temps, ce sont les richesses et les honneurs que les hommes flattent le plus. Le Brésil ne pouvait être une exception.

Le désir de conquérir les uns et les autres porte les hommes à mettre en œuvre tous les moyens. Il est nécessaire dès lors que les lois soient faites de manière à honorer ceux qui se destinent à l'administration des affaires publiques sans qu'il leur soit permis de s'occuper de spéculations mercantiles; car si les titres honorifiques sont dépréciés, les honnêtes gens n'y aspirent pas, les députés n'étant plus dès lors que des avocats administratifs. Il ne faut

pas le perdre de vue, les distinctions honorifiques étant peu estimées, on ne cherche que les richesses. L'histoire confirme ce fait : toutes les nations ne s'acquittant que par l'argent sont accablées de dettes, et les Républiques de l'Amérique du Sud en sont une nouvelle preuve ; celle de l'Uruguay, dont la population est insignifiante, a une dette aussi élevée que celle du Brésil.

Pour augmenter leur puissance au dedans, les présidents de la République brésilienne sont restés faibles au dehors ; mais il leur serait possible de posséder cette puissance locale, s'ils se bornaient à faire exécuter les lois votées et s'abstenaient de créer de leur seule autorité des dépenses interdites.

Au sein même des nations despotiques, il s'est rencontré des chefs sachant éviter soigneusement les dangers qui entourent les gouvernements arbitraires. Voici, par exemple, les conseils que Belrouth a donnés à son frère le Calife indien pour bien gouverner :

« Faites que vos volontés soient conformes aux lois, et non les lois conformes à vos volontés. Songez que les hommes sans mérite demandent beaucoup et les grands hommes rarement; résistez donc aux demandes des uns et accédez à celles des autres. Ne chargez point vos peuples d'impôts trop onéreux. Rappelez-vous à cet égard les avis du roi Nouchiroon-le-Juste à son fils Ormous :

« Mon fils, lui disait-il, personne ne sera heureux dans ton Empire, si tu ne songes qu'à tes aises. Lorsque, étendu sur des coussins, tu seras prêt à t'endormir, souviens-toi de ceux que l'oppression tient éveillés; lorsqu'on servira devant toi un repas splendide, songe à ceux qui languissent dans la misère; lorsque tu parcourras les bosquets délicieux de ton harem, souviens-toi qu'il est des infortunés que la tyrannie retient dans les fers ». « Je n'ajouterai qu'un mot à ce que je viens de dire : Mettez les gens éminents dans les sciences en votre faveur, conduisez-vous par leur avis, afin que la monarchie soit obéissante à la loi écrite, et non la loi écrite à la monarchie. (1) »

Jamais il ne sera nécessaire d'apprendre aux gouvernants que si la division des classes tendant à la possession du pouvoir n'avait des limites, il suffirait, pour avilir le peuple, d'étaler devant ses yeux le glaive de la tyrannie. Mais celle-ci est impossible au Brésil : il faudrait, pour qu'elle fût possible, que les Brésiliens, marchant à reculons dans la voie de la civilisation, redevinssent semblables aux habitants du Paraguay sous le gouvernement de Lopez.

Le moyen par lequel Lopez a transformé un peuple de héros en un peuple d'esclaves est bien

(1) Chardin, T. V.

connu des Brésiliens qui ont fait jaillir dans ce coin de l'Amérique, où la civilisation n'avait pu pénétrer, la source des libertés et des bienfaits dont il jouit. De sorte que la monarchie qui n'avait pas affranchi les esclaves, a affranchi ce pays. Pour y parvenir, les sacrifices de la Patrie furent énormes, et en hommes, et en argent, car cette guerre nous a coûté six cent mille contos de reis (1).

L'immortel Helvétius a dit dans son traité de l'Esprit « Il en est de ces Empires comme du sapin superbe ; sa cime touche aux cieux, les animaux des plaines et des airs cherchent un abri sous son ombrage ; mais attaché à la terre par de trop faibles racines, il est arraché par le moindre ouragan. Ces Etats n'ont qu'un moment d'existence s'ils sont environnés de nations peu civilisées et soumises au pouvoir arbitraire. La force respective de pareils Etats consiste alors dans l'équilibre de leur faiblesse. Un Empire despotique a-t-il reçu quelque échec ? Si le trône ne peut être raffermi par une révolution mâle et courageuse, cet Empire est détruit. »

On ne peut trouver dans toute l'histoire une vérité

(1) Le Brésil a perdu cent mille hommes, et la guerre a enlevé ces Brésiliens au travail, de manière à empêcher le progrès.

Il arrive la même chose en Europe : 300 milliards de francs ont été jetés dans des rivières de sang pour faire la gloire de l'ancienne Europe dès le commencement de ce siècle La France, sous le premier empire, a immolé 1,750,000 hommes ; de 1854 à 1866, en a sacrifié 800,000 et en 1870 400,000. La guerre de 1870 a coûté :5 milliards.

venant mieux à propos, puisque l'avènement de la République est dû précisément à l'abolition de l'esclavage qui a été la raison d'être de l'Empire et, comme je l'ai fait remarquer ailleurs : l'Empereur était le seul ôtage, le seul garant de l'esclavage, et l'émancipation des nègres l'a abattu, comme les tempêtes abattent les arbres.

Les politiques actuels du Brésil, faute d'étudier l'histoire, ne savent embrasser une grande étendue de temps et sont toujours occupés d'un danger présent. Actuellement celui-ci est pour eux le Sébastianisme (expression qui vient du Portugal où une certaine partie du peuple ignorant attend encore D. Sébastien, le roi mystérieusement enlevé).

Sous l'empire de cette préoccupation, il se produit des mutations inattendues sur la scène politique ; on démissionne les fonctionnaires qui ne sont pas tout dévoués aux chefs ; et voulant corriger le peuple par l'excès d'une vertu, on enlève le palladium auquel sont attachés tous les succès politiques.

Et si on force à la retraite de la vie politique certains de ces hommes publics, fonctionnaires très haut placés, l'historien sera forcé, je le répète, de les montrer à la postérité comme des aérostats qui se sont élevés très haut, uniquement en vertu de leur légèreté et qui, après un certain temps, sont retombés naturellement dans les profondeurs d'où ils sont partis.

Cependant, il n'est pas permis de prendre la léthargie pour la paix, et c'est cette léthargie qui nous a immobilisés sous l'Empire. Au contraire, la République a créé le mouvement. Il nous semble pouvoir comparer l'agitation qu'elle a engendrée aux simples ondulations d'une mer calme, dérobant à la vue la masse des eaux immobiles cependant, ou plutôt obéissant à l'impulsion de ces grands courants capables d'aller influencer les régions les plus lointaines. Peut-être cette agitation superficielle pourra-t-elle prouver à tout le monde que les ardentes compétitions au siège présidentiel en sont la source. Les compétiteurs ne sont souvent que des ambitieux, et les ambitieux sont les pires ennemis de la Patrie.

Il serait donc éminemment désirable et salutaire pour notre pays d'adopter le régime de la Suisse, où tous les citoyens sont soldats, et où les galons ne sont pas des titres inspirant la prétention aux fonctions publiques.

Et qu'on n'aille pas attribuer au climat cette disposition des esprits et ces passions du moment : les Romains, si audacieux sous la République, sont de nos jours du naturel le plus indolent et le plus efféminé.

Sans l'établissement préalable du respect le plus absolu pour les lois, il est impossible de faire l'éducation d'un peuple où ont régné si longtemps l'escla-

vage et un certain fanatisme. Le courage et les nobles passions doivent être cultivés comme des plantes délicates, ne pouvant vivre qu'en des terrains fertiles et en des climats tempérés.

Pour s'implanter dans un pays, les coutumes exigent des siècles, et les nations dont le courage civique est fondé sur le fanatisme religieux et l'amour de la Patrie ont dû à ce dernier tous leurs succès.

Fondé sur l'aveuglement et la superstition, le courage fanatique est éphémère et ne laisse après lui que la stupidité. Heureusement, on ne rencontre pas la superstition au Brésil. Dès l'époque coloniale, le Clergé a eu d'illustres représentants, et la République, en faisant la séparation de l'État et de l'Église, n'a que fortifié celle-ci. La grande majorité du peuple est, en effet, catholique ; les fêtes religieuses y sont célébrées même par les fonctionnaires du gouvernement, en dépit de la loi qui ordonne le travail tous les jours, sauf le dimanche.

Y aurait-il avantage à altérer les coutumes du peuple ? Nous ne le croyons pas. Ce n'est pas là que résident les maux qu'il conviendrait de guérir au plus tôt, mais nous reconnaissons que cette séparation de l'Église et de l'État est le vœu de toutes les nations.

III

Le bonheur du peuple. — La puissance de la Liberté et de l'Association.— La justice humaine. — La tyrannie tue le Progrès, la Liberté l'engendre. — Comment il faut comprendre l'amour de la Patrie. – Exemples de l'histoire romaine. — La politique tuera le socialisme. — Un docteur en droit, allemand, se faisant colon au Brésil. — Le développement social représenté par un diagramme.

Dans ce chapitre, nous nous occuperons particulièrement de la manière de chercher le bonheur du peuple, devoir s'imposant aux classes dirigeantes en retour des impôts dont la population laborieuse est frappée.

Toutes les observations que nous présenterons à ce sujet seront inspirées en grande partie par les vues américaines.

Nous commençons d'abord par affirmer que plus l'homme grandit en valeur avec la terre qu'il cultive,

moins il reste d'espace pour les profits, intérêts, et rentes (1).

Notre but principal est de prouver que la liberté et l'oppression du peuple ne résident pas dans les formes de gouvernement des pays, mais dans la vie même des peuples, tant il est certain que sous l'apparence de la liberté on peut être esclave, et tant il est vrai que tout ce qui tombe sous la domination d'un tyran ou d'un despote, devient bientôt son jouet.

C'est par l'association, le travail et la bonne entente avec ses semblables que l'homme peut dominer la nature, et il ne pourra être digne d'un si grand honneur qu'en cultivant ses propres facultés.

Produire, c'est approprier à l'usage de l'homme les forces de la nature. Plus cette appropriation s'étend, plus la richesse augmente. Ce qui revient à dire que les richesses consistent pour l'homme dans l'emploi intelligent des forces dont il dispose. Plus les forces sont disciplinées dans cette direction,

(1) On peut regarder le taux de l'intérêt comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cessent. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée ; les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvren de productions de toutes espèces. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. C'est l'abondance des capitaux qui anime toutes les entreprises, et le bas intérêt de l'argent est toutes les fois l'effet et l'indice de l'abondance des capitaux. (TURGOT, *Distribution des Richesses*).

plus la matière tend d'elle-même à revêtir d'autres formes de plus en plus élevées, qui se terminent en celle de l'Homme. Plus les hommes se multiplient, plus augmente l'instinct d'association, plus se produit rapidement le développement des facultés individuelles, et plus l'homme acquiert d'empire sur la nature.

En mettant à contribution ces puissances admirables, l'homme ennoblit toutes les choses qu'il soumet à son service. A chaque nouveau pas dans cette voie, les trésors latents de la nature vont se développant de plus en plus, d'où il résulte un abaissement de la valeur de toutes les utilités qui satisfont aux besoins de l'homme et concourent à l'augmentation de sa propre valeur, comme de la leur.

Pouvant avoir l'empire sur le monde matériel, l'homme est l'image du Créateur, et la civilisation des nations sera complète quand les hommes pourront être les propriétaires des terrains qu'ils cultivent, et que les lois stipuleront que ceux qui travaillent dans les mines en sont les seuls propriétaires.

C'est qu'il y a beaucoup à faire sur les inégalités sociales. La terre étant la mère commune, les richesses recélées dans son sein ou dans la profondeur des mers devraient appartenir à ceux qui les exploitent. Il suffirait, pour cela, que les hommes

édifiassent des lois justes et savantes pour régler cette sage distribution et pour établir les impositions à payer au profit de la communauté.

La force existe partout, susceptible d'être mise à contribution pour la réalisation des desseins et des plans de l'homme, mais le pétrole, le minerai, l'élasticité de la vapeur, attendent qu'on daigne venir les chercher et les employer.

Rien n'est plus juste que la distribution des résultats nets à ceux qui apportent leurs capitaux et leur travail. Si la justice humaine se trouve encore actuellement dans l'impossibilité de faire une équitable répartition des richesses, au moins est-il du devoir des hommes d'étudier les moyens de résoudre cette question ; car tous ces trésors resteraient à jamais ignorés et perdus, n'était le concours de ceux qui les exploitent au profit de la civilisation. Il faut bien le reconnaître, de nos jours chaque nation limite le cercle du développement de ses habitants, et ceux qui, forçant les limites de ce cercle trop restreint, émigrent, emportent tout ce qu'ils ont de fortune et d'idées, nourrissant l'espoir d'être heureux, attendant tout seulement de leurs propres forces et de leur intelligence, sont les seuls dignes d'être commis à la direction des autres, puisqu'ils prouvent qu'eux seuls savent dominer la nature, faite pour obéir à la puissance de l'homme.

Au contraire, partout où celui-ci est soumis à la

nature, cette dernière ne tarde pas à devenir son seigneur et maître.

D'un autre côté, les citoyens deviendraient esclaves les uns des autres, si l'association n'existait pas. C'est par elle que les deux Amérique ont tant prospéré après l'abolition de l'esclavage, y apporté par les Européens. Mais l'histoire romaine nous montre l'Empire, naissant de cette même abolition. C'est alors que l'on vit dans le plus grand Etat du monde connu la consommation suivre de plus en plus lentement la production : le commerce intérieur y déclina d'année en année et de siècle en siècle.

Mais si la tyrannie tue le progrès, la liberté l'engendre, l'entretient, augmente sa vie et ses bienfaits. N'en avons-nous pas une preuve éloquente ici-même ? Ceux qui, s'affranchissant des nuisibles inspirations dictées par ce qui porte les noms éclatants de patriotisme, d'attachement au sol natal, d'amour de l'honneur national, sont en bon nombre des descendants de ces mêmes Romains de l'Empire.

Ils font la richesse de cette même Italie contemporaine et sont sans aucun doute les fils les plus valeureux de leur Patrie. Ne pouvant faire le bonheur de leur pays, soit par l'emploi de leurs forces dans des armées inutiles, soit par l'exploitation d'un sol ingrat, ne pouvant même subvenir aux besoins d'une famille nombreuse, ils se sont rendus dans l'Amérique du Sud, au Brésil et à la République

Argentine et y ont amassé des fortunes considérables. C'est là, d'après nous, le meilleur moyen d'ennoblir la patrie d'origine : l'accumulation de l'argent dû à l'échange des produits nés de leurs travaux. Et en jetant un nouveau reflet sur la gloire de la Patrie, ils travaillent à la grande œuvre de la civilisation.

Au commencement, les patriotes du pays, ceux qui ne trouvent le bonheur de la Patrie que dans les grandes armées, s'opposèrent de toutes leurs forces à l'émigration italienne. Mais la chose la plus extraordinaire que présentent la culture du sol et l'implantation de la civilisation dans la République du Brésil et dans la République Argentine, ce sont les fruits du travail de ces Italiens qui nous occupent : chaque mois, ces hommes envoient vers la Patrie d'origine des sommes incalculables !

D'ailleurs, on serait dans une profonde erreur si l'on se figurait qu'il suffit d'abandonner le seuil de la Patrie pour perdre l'amour du sol natal... Il serait extrêmement salutaire que les gouvernements enverraient là ceux qui ne visent et qui ne vivent que des emplois publics, pour leur apprendre à chercher la fortune par leur travail aux pays étrangers.

Sous le rapport de l'émigration et de la colonisation, les livres des bons auteurs sont remplis d'idées qui ont besoin d'être rectifiées, qui forment

un tissu d'inexactitudes et de fausses appréciations.

Peut-être en usant d'un tel langage, les Américains paraîtront-ils suspects aux Européens ? Le devoir nous oblige à affirmer qu'est croissante la prospérité de ceux qui vivent dans une contrée si admirable par ses immenses richesses, et que toutes ces faveurs naturelles d'où est sorti le bien-être grâce au concours des travailleurs européens, seraient restées sans aucune valeur sans le contact de la vieille Europe.

En prononçant ce mot, qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse et de parler un instant de la Grèce, le pays le plus illustre de l'ancienne civilisation. Contemplons Athènes, sa capitale, dans les siècles où eurent lieu la bataille de Salamine et les défaites mémorables des grandes armées persanes.

A cette époque, les grands hommes étaient les conquérants ; on les regardait comme les sauveurs du peuple ; et cependant les Thémistocle, les Cimon, les Alcibiade et les Périclès dirigeaient l'administration des affaires et recevaient, comme juges et comme jurés, une obole par jour. Les autres États, soucieux de s'assurer leur protection contre des puissances voisines, plus rapaces encore qu'Athènes, s'empressèrent d'envoyer des trésors et des ressources aux vainqueurs. Le paupérisme y devint ainsi un privilège de la liberté ; des milliers de

citoyens, jusqu alors réputés libres, furent réduits à la servitude.

De cette manière, ce pays qui faisait l'orgueil du monde par ses sciences, ses arts, sa littérature et son commerce, est devenu un habitat de misérables esclaves. Nous pouvons employer ce mot, car les esclaves sont ceux qui vouent leur vie à un pouvoir qui les écrase et a le tort de faire consister dans la levée et l'entretien de grandes armées toute la grandeur de la Patrie. Ces forces armées, stériles ou plutôt destructives, semblent appartenir à la collectivité, mais, en réalité, elles sont soumises aux caprices d'une volonté despotique et toute puissante.

La seule force salutaire et digne de l'homme est le travail organisé pour accumuler la richesse et non pour détruire l'humanité. Celui qui ne travaille pas n'est pas digne d'être libre ; il faut qu'une société puisse avoir des colonies pour en concéder les terrains et apprendre à être libre et propriétaire travailleur.

L'époque de la gloire de la Grèce comme de celle de l'Italie ancienne, fut celle de la misère la plus abjecte et de la dégradation la plus basse. Les conquérants agrandissaient les conquêtes, mais la propriété se concentrait dans les mains de quelques hommes.

La richesse était au prix de la domination des multitudes, et c'était là le produit de la civilisation :

les grands y étaient devenus comme le soleil, dominant tous les lieux où arrivaient leurs rayons.

Après cette appréciation de l'état de la Grèce à l'apogée de sa gloire, revenons à notre sujet et rentrons dans les généralités, en faisant remarquer que tout pays dont la puissance extérieure s'amoindrit, marche vers le paupérisme. Et quel est le moyen d'affaiblir ce pouvoir extérieur ? Le change étant le baromètre de la confiance de l'étranger, le vrai moyen de produire l'affaiblissement à l'extérieur est une mauvaise administration à l'intérieur, produisant la nécessité d'établir de nouveaux impôts et d'augmenter la dette publique.

D'autre part, l'effet principal du développement du pouvoir central est l'enrichissement de la capitale et l'appauvrissement de l'intérieur. Tout le monde vient vers la grande cité pour y goûter les jouissances. Beaucoup croient que le plaisir est le moteur universel des hommes et que les femmes, qui sont partout les fleurs des jardins d'agrément, ne sont faites que pour le plaisir des yeux et l'ornement de la terre. Lycurgue, qui connaissait ce préjugé, avait cependant trouvé moyen de les employer à un plus noble usage. Il jugea ce sexe, avili et dégradé chez presque tous les peuples de l'antiquité, digne d'entrer en communauté de vie avec les hommes et de partager avec eux la gloire et leurs travaux. C'est alors que, les plus belles

Lacédémoniennes devinrent la récompense du mérite et l'amour engendra des légions de héros....

On reconnaît le mérite de ceux qui gouvernent à leur abnégation et à leur respect absolu pour les lois du pays.

Etre président d'une République pour faire ce qu'on veut faire et non ce qu'on doit faire, c'est se tracer un triste portrait dans les pages de l'Histoire. Les flatteurs peignent le chef de l'État avec les couleurs les plus variées et les plus belles ; mais le temps profite de ces mêmes couleurs pour transformer l'œuvre et la rendre aussi hideuse qu'elle était flattée : rien n'est plus beau que le visage d'une jolie demoiselle, mais la mort le rend horrible et affreux !

Combien de critiques chercheront à taxer notre langage de manque de patriotisme ! Cependant la vérité, qui peut paraître hideuse à leurs yeux, ne l'est pas moins aux nôtres ! Et néanmoins nous devons la dire, puisque le patriotisme l'ordonne.

Le temps où les peuples, avec une allure et une gravité humiliée et stupide, attendaient l'audience d'un vizir ou d'un souverain, les yeux fixes et baissés cherchant en tremblant la faveur d'un regard, est enseveli presque tout entier dans le passé, et son souvenir nous ordonne d'écrire non pour le plaisir de faire de la critique, mais pour l'honorer de nos méditations.

Nous n'ignorons pas que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on répète la phrase prononcée par Brutus : « O vertu ! tu n'es qu'un vain mot ! »

De même que les extrêmes se touchent, les histoires des gouvernements oppresseurs se ressemblent.

De quelque amour que nous soyons animés pour la Patrie, on ne voit plus, comme dans les jours de la grandeur des Romains, des mères, après la perte d'un fils tué dans le combat, reprocher aux fils qui leur restent d'avoir survécu à la défaite de la Patrie.

Cependant les gouvernements qui ont fait le plus d'opposition à l'émigration pour retenir les jeunes gens dans les armées, commencent à l'admettre, voire même à l'encourager.

Comment, en effet, pourrait-on voir avec indifférence les classes pauvres, si souvent persécutées par les besoins de l'existence ; des fils qui, devant travailler pour une misérable rétribution, sont dans l'impossibilité, malgré la meilleure volonté du monde, de porter secours à leurs vieux parents ?

Quel contraste que ce dénuement avec le luxe des grandes armées ! C'est au service surtout que le jeune homme a le temps de méditer sur la manière dont on l'enchaîne et de se convaincre que souvent, sous le mot sacré de patriotisme, se cache le des-

potisme, comme l'hypocrisie se cache sous les habits de ceux qui s'en servent.

Mais la politique, toujours ennemie du bien-être du peuple, produit de si merveilleuses combinaisons, que nous pouvons conclure que tous les socialistes qui cherchent sincèrement à réaliser le bien-être du prolétariat n'atteindront jamais leur but, s'ils mêlent la politique à leur entreprise.

Le succès que la France vient de donner aux députés socialistes en est une preuve, et l'on pourra constater, d'ici à quelque temps, que les intrigues, les divergences, l'ambition, entraîneront les partisans du socialisme dans un chemin fleuri, mais qui jamais ne pourra les mener à un but raisonnable.

Pour que la société puisse prospérer, il faut que le travail soit productif, et il ne le sera jamais s'il ne tend à augmenter chez l'homme la puissance de diriger, pour son service, les forces de la nature. C'est par ce moyen qu'il pourra créer la richesse. Ceux qui cherchent cet objectif dans l'Amérique du Sud y trouvent des avantages tellement grands, qu'ils sont incomparables avec ceux du vieux monde.

Ceux-ci dérivent avant tout de l'immense étendue du sol et de la densité extrêmement faible de la population. Pour mille ou deux mille francs, le cultivateur peut y louer des coteaux entiers et y

cultiver des légumes qu'il vend dans les villes à des prix vingt fois plus élevés qu'en Europe (1). Bref, le travailleur qui peut avoir à son service une charrette et un cheval, se crée chaque jour un revenu assuré de quarante francs.

Là, la possession du terrain est sûrement assurée à celui qui le cultive, puisqu'on peut être propriétaire où l'on veut. Le climat des montagnes est d'une douceur remarquable, et ce sont précisément ces contrées bénies qui manquent de population, celle-ci préférant s'agglomérer dans les plaines qui forment le rivage de la mer, ou dans les lieux traversés par les chemins de fer.

L'altitude du pays des montagnes est de 600 à 1800 mètres, la température moyenne est de 8° l'hiver et de 16° l'été. Là, s'étendent d'immenses surfaces dont l'hectare se vend sur le pied de dix francs (2). Dans ces lieux, on voit le sapin superbe sur le versant des montagnes, de nombreux ruisseaux où coulent les eaux cristallines les plus pures et les plus potables. C'est là que naissent les grandes rivières et fleuves navigables sur l'immense

(1) Cinquante litres de pommes de terre coûtent 20 fr. ; un pied de laitue, 40 cent. ; un kilog. de tomates, 3 fr. ; un litre de lait, 1 fr.

(2) Pour qu'on ne pense pas que nous donnons des renseignements inexacts, nous pouvons garantir que nous possédons dans cet admirable pays, une propriété de vingt mille hectares, peuplée de bétail et pourvue de grands bâtiments, et que nous avons achetée cent et cinquante mille francs. Cette propriété s'appelle Campos de Jordoa.

étendue des limites du Brésil et sur les territoires des Républiques du Paraguay, de l'Uruguay et de l'Argentina.

Si les hommes désireux de se dégager des oppressions sociales parvenaient à constituer des sociétés coopératives, dans le but d'acheter dans cette contrée de grandes surfaces de terrain, destinées à être cultivées par les associés, nous pensons qu'ils réaliseraient d'une manière pratique l'idéal suivant : chacun deviendrait l'auteur de sa propre fortune dès qu'il émigrerait et se rendrait propriétaire dans le Nouveau Monde.

M. le docteur en droit Moritz Schauz de Vienne a pris la résolution d'émigrer pour les États du Sud du Brésil. Il y a travaillé pendant longtemps comme colon, dans l'État de Parana, de Rio-Grande et de San Paulo et après trois ans, ayant amassé une fortune, il est revenu dans sa patrie, où il vient de publier sous ce rapport un livre plein de précieux renseignements (1).

C'est le progrès des idées socialistes qui émancipe l'homme des préjugés. Les lecteurs pourront lire avec le plus grand intérêt l'ouvrage dont nous parlons et qui est intitulé :

(1) Ce livre étant le plus grand éloge qu'on puisse faire du Brésil, nous venons d'écrire à ce Monsieur pour lui demander la permission de faire traduire en portugais quelques chapitres de son ouvrage.

DAS HEUTIGE BRASILIEN

Land, Lente, und wirthschaftliche verhaltnisse
Von Moriz Schanz
Hamburg W. Mauk Söhne
1893

La vérité étant simple, on verra que les gouvernements la revêtent de mille formes variables, pour qu'on ne puisse la connaître que difficilement. Mais la vérité étant simple, les idées simples sont les véritables, et le peuple, qui ne juge que par ce qu'il voit, reconnaîtra facilement qu'il ne pourra posséder l'aisance qu'en la créant de ses propres mains. Les gouvernements et les partis prétendent toujours vouloir réaliser ce bien-être, tandis qu'ils ne font que l'éluder et s'en éloigner. A quoi servent les interminables discussions des économistes et des hommes politiques « pour démontrer que le travail est improductif, quand il se traduit par une jouissance immédiate sans accroissement dans la masse des moyens de jouissances permanentes ? »

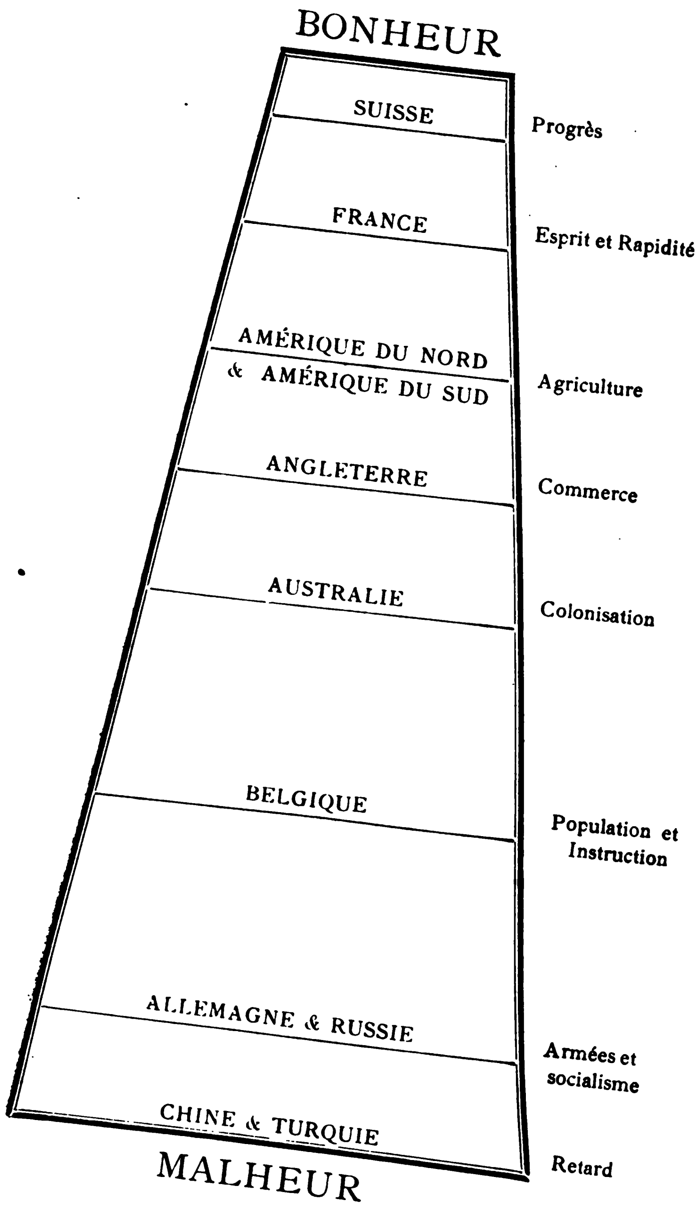
Le peuple sait que les missionnaires qui ne font que prêcher et n'apportent ni charrues, ni chevaux, ni aucun développement à l'agriculture, ne font que l'entraîner vers les précipices.

On en peut dire autant de ceux qui prêchent le socialisme et ne cherchent pas à améliorer le sort

des ouvriers. Ils flattent les prolétaires pour conquérir leurs suffrages et ne s'aperçoivent pas qu'ils les réduisent au rôle de moutons de Panurge, dont eux-mêmes sont les pasteurs. Le vrai socialisme tend à l'émancipation de l'homme, soit des préjugés, soit des oppressions. Ce qui fait la sublimité des idées qu'il défend, c'est que, si elles étaient accomplies, chacun serait l'auteur de sa propre fortune par le travail, l'association, l'honorabilité, soit de mœurs, soit d'opinion, tous ces moyens étant convenablement ordonnés dans une coopération harmonique. Il n'inspirera de la confiance et ne fera des prosélytes qu'en se manifestant sans cesse et partout, comme c'est son droit, et surtout dans les lieux où il a été repoussé.

A plusieurs reprises nous avons affirmé que la production consiste dans l'application des forces de la nature au service de l'homme, et que l'association seule a le pouvoir de soumettre et de manier ces forces. Si le concours de ces forces intelligemment dirigées produit dans le pays natal des fruits insuffisants ou nuls, rien de plus naturel que de tenter de s'en servir ailleurs.

Voulant donner une idée claire de la mesure et de la direction du développement social, nous imaginons un diagramme représentant une pyramide au haut de laquelle nous plaçons le bonheur de l'homme :


BONHEUR
SUISSE
Progrès
FRANCE
Esprit et Rapidité
AMÉRIQUE DU NORD
& AMÉRIQUE DU SUD
Agriculture
ANGLETERRE
Commerce
AUSTRALIE
Colonisation
BELGIQUE
Population et Instruction
ALLEMAGNE & RUSSIE
Armées et socialisme
CHINE & TURQUIE
Retard
MALHEUR

Nous confondons dans un même aperçu le degré de civilisation et le climat. Plus ce climat est influencé par les tropiques et par les montagnes, plus il est favorable.

Dans ce diagramme nous voulons démontrer que partout où les facilités de communication et la population augmentent, l'agriculture devient une science, l'homme arrive au bonheur et le gouvernement est digne de figurer au sommet de la pyramide sociale.

Pénétré de cette vérité et influencé par les idées de Carey, nous terminerons ce chapitre par un passage remarquable de cet auteur (1) :

« N'importe où tombera votre regard, vous trouverez la manifestation du fait que le progrès de la civilisation est en raison directe de la vitesse avec laquelle la consommation suit la production, et que dans le monde social ainsi que dans le monde physique, la plus grande somme de force correspond à la continuité la plus parfaite du mouvement. »

---

(1) *Principes de la science sociale*, tome III, Chapitre XXXVIIIe.

IV

Les forces de l'homme et leur application. — La possession de la terre doit être à ceux qui la cultivent. — Comment on peut faire fructifier les capitaux européens. — Le progrès de la civilisation est en raison directe de la force d'association. — Richesses et productions de l'Etat de Saint-Paul.—Où la politique ne règne pas, le progrès est rapide. — Examen des circonstances qui nuisent à la bonne administration du Brésil.

Pour bien connaître les bienfaits du progrès, il faut que chacun vérifie par lui-même que les besoins de l'homme et les forces dont il dispose sont les deux grandes manifestations de son organisme, formant les deux termes de la vie humaine.

Ceux-ci sont en raison inverse l'un de l'autre : l'un représente le pouvoir de la nature sur l'homme, l'autre le pouvoir de l'homme sur la nature. Plus il sera harcelé par ses besoins, plus l'homme saura

se montrer digne de sa mission sur la terre, plus il sera respecté, le travail étant la condition du bien-être.

Le *mens sana* et le *corpus sanum* qui font l'aphorisme d'Hippocrate sont la plus belle définition que nous puissions donner de l'éducation. C'est par la connaissance des règles de la physiologie, de l'hygiène et de la morale, que l'homme pourra être l'auxiliaire naturel du développement des deux termes, qui forment l'afflux et le reflux de la vie.

Isolé, l'homme perd ses forces, mais placé dans une région saine, au milieu de terrains fertiles, en compagnie d'aides naturels pour combattre ses besoins, évitant que les besoins ne l'assiègent sans avoir les moyens de les éloigner, il pourra constituer la propriété et rester à l'abri des souffrances engendrées par les nécessités de la vie. Cela revient à dire : la propriété que l'homme achète dans un pays nouveau doit être pourvue d'artisans : de maçons, de charrons, de maréchaux-ferrants, de charpentiers, de serruriers, de menuisiers, de fileurs, etc. En outre, il est extrêmement désirable d'être établi à proximité de chemins de fer, qui peuvent emporter les produits du travail aux marchés de consommation.

Les émigrants doivent avoir pour but d'être propriétaires et de former entre eux de petites sociétés coopératives. De la sorte abondent les ressources de

la nature, soumise par l'agriculture à ses propriétaires.

Les capitaux de ceux qui négocient avec le Brésil, employés dans des titres de rentes européennes à 2 et 3 p. c pourraient très avantageusement être appliqués à l'achat de terrains dans l'État du Sud du Brésil. Des Compagnies pourraient s'organiser pour l'exploitation de ces terrains, intéressant les travailleurs dans les cultures et la propriété du sol.

Ce serait une erreur de s'imaginer qu'on pourrait retenir, à l'aide d'un contrat, un travailleur européen; et malgré tous les avantages, on l'a vu violer un engagement pris.

Les lois des deux Amérique ne permettent aucune restriction à la liberté du travail, et les contrats entre travailleurs et patrons ne sont pas permis.

Rien n'est plus simple que de guérir les maux que causent les grèves aux Compagnies : il suffit d'intéresser les grévistes dans la propriété même des mines. Mais rien n'est plus difficile dans la pratique: l'intérêt sordide des propriétaires les aveuglant au point qu'ils n'aperçoivent pas le danger de perdre une propriété, faute de travailleurs.

Les mines sont comme l'argent renfermé dans les coffres-forts des banquiers, et qui n'appartient qu'à ceux qui l'y déposent et l'en retirent. Si les capitaux exposés dans des affaires périlleuses étaient

utilisés à l'achat de terres au Brésil, on aurait le moyen de déverser là-bas le trop plein de la population, d'y assurer son bien-être et de décupler la fructification des capitaux y engagés.

Il n'y a pas de doute, pour venir au Brésil, le capital est indispensable et l'association ne l'est pas moins. Il faut de l'argent d'abord, pour construire un logement dans le terrain que l'on veut cultiver. Mais une maison provisoire dans un pays où il y a des forêts, ne coûte presque rien. D'un autre côté, pour arriver à l'endroit où l'on veut s'établir, le gouvernement brésilien accorde les plus grandes facilités. Les frais de transport sont gratuits jusqu'à la Grande hôtellerie, où les émigrants peuvent séjourner huit jours sans rien payer. A qui veut se rendre dans l'intérieur du pays, l'État accorde aussi le transport gratuit sur les chemins de fer, qui forment un réseau, et sur les paquebots, soit des rivières, soit de la mer, les frais de nourriture compris.

A mesure que le monopole de la possession de la terre augmente, les inégalités sociales s'accroissent et les travailleurs souffrent beaucoup d'une injuste distribution du sol. Pour mettre un terme à cette inégalité inévitable, l'homme doit chercher le pays où il pourra être propriétaire, tout en étant en même temps bon citoyen.

Cette pensée est trop simple pour qu'on puisse

l'accepter, pourrait-on dire ; nous répondrons que c'est à cause de sa simplicité qu'elle est juste.

Si Ricardo, avec un système de discorde, a fondé des théories pour démontrer que le monopole de la terre est d'accord avec une grande loi de la nature, Stuart Mille enseigne dans son livre intitulé *Principes d'économie politique*, que la terre devrait être répartie entre ceux qui la cultivent. Et Adam Smith dit dans son ouvrage *Richesse des Nations*, tome IV, chapitre II : « Il n'y a pas de règlement de commerce qui soit capable d'augmenter l'industrie d'un pays, au-delà de ce que le capital de ce pays en peut entretenir : tout ce qu'il peut faire, c'est de faire prendre à une portion de cette industrie une direction autre que celle qu'elle aurait prise sans cela, et il n'est pas certain que cette direction artificielle promette d'être plus avantageuse à la société que celle que l'industrie aurait suivie de son propre gré. »

Quand on est convaincu que le progrès de la civilisation est en raison directe de la force d'association et de combinaison, et qu'on considère que l'agriculture est la plus noble des professions, on prévoit sans peine que les pays tropicaux de l'Amérique du Sud, où la douceur du climat et la fécondité du sol permettent de cultiver toute l'année toutes les innombrables plantes cultivées en Europe,

seront dans un temps rapproché occupés par des colons propriétaires et riches.

Et cependant, interrogeant l'histoire relativement aux théories qui ont régné sur la propriété du sol, on est émerveillé de trouver que Lycurgue, qui avait consacré sa vie à l'élaboration des meilleures lois du monde alors connu, n'avait pas eu recours à un autre moyen : il avait fait procéder à l'égale distribution du sol lacédémonien entre tous ses concitoyens. Or, le sol du Péloponèse était un sol ingrat, et les parcelles distribuées aux Spartiates étaient extrêmement limitées, tandis que les terres concédées au Brésil, aux prix les plus accessibles, sont naturellement fertiles et ont une étendue aussi grande qu'on le désire (1).

Au commencement de la civilisation du Brésil, les Portugais adoptèrent le système des grandes concessions territoriales; mais ces grandes étendues ne pouvant être exploitées que par les grands fasendéiros, ils y ont établi sur une large échelle la grande culture du café et de la canne à sucre, et en aucune partie du monde il n'existe une culture si bien faite ni si bien administrée que celle des

(1) En Sicile, une association qui ne compte pas moins de 250 000 adhérents, qui a un siége dans tous les villages, demande le partage égal des terres entre les paysans.

La misère, en Italie, n'a d'ailleurs jamais sévi avec autant d'intensité, malgré une récolte exceptionnelle, mais dont les produits ne se vendent pas.

On donne une pièce de vin en échange d'un fût.

planteurs du Sud du Brésil. Là, on rencontre des propriétés où fructifie un million d'arbres à café. Et le tout est si admirablement soigné, que les plantations comptant un million de caféiers et comportant une étendue de 1500 hectares, apparaissent au voyageur comme un immense jardin rempli d'arbres fruitiers soumis à la culture en plein vent.

C'est dans ces régions qu'on voit les grandes colonies, et c'est là que le travailleur rencontre tous les moyens de faire ses premiers pas vers la richesse.

La mauvaise politique des grands personnages brésiliens, qui absorbe la vie de quelques-uns de ces fasendéiros et produit parfois actuellement des troubles temporaires, dont l'étranger exagère la portée, n'entrave en aucune façon le travail, qui marche sous la direction de son administrateur et du chef de la colonie dans les fasendas.

On a observé que l'idéal du colon est d'être propriétaire. Il veut parvenir à administrer librement et pour son compte son bien, vendant et exportant lui-même le produit de ses récoltes.

Le bien-être dû au progrès de l'État de Saint-Paul enrichit chaque année une foule de colons. Après quelques années de vie agricole dans l'intérieur, le colon enrichi vient souvent acheter dans le voisinage des grandes villes une propriété inculte pour la transformer en un jardin pittoresque. C'est

là, pour l'observateur, un des plus grands témoignages des bienfaits de la colonisation contemporaine au Brésil.

Aussi, en six ans, la capitale de l'État dont nous parlons a doublé de population et de maisons ; elle compte aujourd'hui 120,000 habitants, dont un cinquième d'étrangers.

Pour qu'on puisse se faire une idée du mouvement d'émigration, nous insérerons ici la note officielle annuelle des entrées dans le dit État de Saint-Paul :

En	1881 . . .	2,075	émigrants
»	1882 . . .	2,743	»
»	1883 . . .	4,912	»
»	1884 . . .	4,879	»
»	1885 . . .	6,500	»
»	1886 . . .	9,536	»
»	1887 . . .	32,112	»
»	1888 . . .	92,080	»
»	1889 . . .	27,893	»
»	1890 . . .	38,291	»
»	1891 . . .	108,736	»
Soit en 11 années . .		330,393	»

On pourra voir par l'importance de l'exportation du café que les ressources de l'État sont d'accord avec la fortune de ses habitants.

Depuis 1878, l'exportation en sacs de 60 kilog.

a suivi le mouvement indiqué par les chiffres suivants, tirés du rapport officiel du gouvernement de l'État pour l'année 1892 :

En 1878	. .	1,210,164	sacs de 60 kilog.
» 1879	. .	1,042,139	»
» 1880	. .	1,204,328	»
» 1881	. .	1,524,486	»
» 1882	. .	1,827,846	»
» 1883	. .	1,929,029	»
» 1884	. .	2,165,116	»
» 1885	. .	1,657,176	»
» 1886	. .	2,456,403	»
» 1887	. .	1,107,910	»
» 1888	. .	2,481,148	»
» 1889	. .	2,045,771	»
» 1890	. .	3,034,608	»
» 1891	. .	3,686,084	»

Soit en 14 années 27,372.808 sacs de 60 kilogr.

Rien n'est plus simple d'évaluer l'immense revenu annuel de cette culture, le prix-courant de quinze kilog. de café étant dans ces dernières années d'une livre sterling.

A l'avènement des Républiques démocratiques, ce sont les idées et les opinions qui font les institutions nouvelles, mais les Constitutions votées, les gouvernants en modifient souvent l'esprit et lui donnent une interprétation arbitraire.

En outre, si ceux qui ont en main la direction des affaires publiques manquent de patriotisme ou ne reflètent pas les idées de la majorité de leurs concitoyens, ils ne sont pas à la hauteur de leur mission et par eux, souvent, les bonnes lois étant mal interprétées, deviennent mauvaises.

La Constitution des États-Unis du Brésil est admirablement organisée; seulement on a eu le tort d'accorder à quelques États plus d'autonomie qu'ils ne peuvent avoir, puisqu'il en existe un certain nombre où manquent, pour assurer leur libre développement et leur prospérité, et la force et les ressources financières suffisantes.

Pour bien démontrer que c'est la mauvaise direction donnée par un parti passionné qui cause tous les maux au Brésil, il suffit de comparer ce qui se passe entre les étrangers et ceux qui excellent à ne s'occuper que de politique. L'individu de nationalité étrangère y jouit de droits que nul ne peut léser, il est seul le fondateur de son bien-être. D'un autre côté, plus la politique jette le trouble dans les affaires commerciales et industrielles, plus la valeur de l'argent apporté par les étrangers augmente, et plus il est possible de faire l'acquisition de propriétés nationales, lesquelles sont cédées à des prix incroyablement bas, à cause des nécessités de ceux qui, ne vivant que de la carrière politique, ne font que consommer sans rien produire.

La famille unie par ses propres liens de sympathie, trouve dans elle-même la société de son choix; aussi se soucie-t-elle en général très peu de l'importance des capitales des États et reste-t-elle souvent étrangère ou indifférente à l'administration des deniers publics.

Les écoles des municipalités sont régulièrement fréquentées par les jeunes gens, puisque les professeurs, quelque influencés qu'ils soient par la politique, ne peuvent recevoir d'appointements sans produire au préalable la preuve de la fréquentation des élèves.

Tandis que l'activité règne dans toutes les sphères du progrès de la nation, la politique seule tend à troubler la paix, et les politiques ont pour constante et unique préoccupation l'organisation de groupes qu'ils ont soin de diriger à leur profit. Il est indispensable de combattre et d'anéantir leur ambition, et de n'investir des fonctions publiques que des citoyens non jetés dans la mêlée des partis.

Des hommes illustres devraient être choisis et élus pour les dignités de représentants, qui sont les plus grandes, et où les politiques élèvent quelquefois de véritables nullités.

« Savoir pour prévoir, prévoir pour agir », dit Bref, c'est une simple formule exprimant clairement les rapports de la science et de l'art.

L'étude attentive des lois est nécessaire pour

réussir dans la pratique, et M. Comte dit très bien : « C'est par la connaissance des lois d'un phénomène dont les résultats invariables sont prévus, et par elle seule, que nous pouvons nous conduire dans la vie active de manière à les modifier l'un par l'autre à notre avantage. »

Dès le commencement du régime constitutionnel un très grand nombre de lois, et des plus importantes, sont sorties du régime absolu. Or, les Présidents ont souvent violé les lois admises. Il est évident, du reste, que dans l'ensemble de l'administration supérieure, mille occasions se présentent dans lesquelles l'égoïsme et l'ambition des politiques, arbitres de la situation, veulent triompher de tout, pour être satisfaits. Mais le gouvernement doit avoir dans l'administration des citoyens distingués et non des politiques ne pouvant vivre que par les appointements attachés à leur charge. Ce doivent être là les véritables arbitres destinés à procurer le bien-être du corps social. Mesurant, comme dans la vie pratique, toutes les circonstances qui les environnent, ils sauront bien choisir, dans tous les cas, les procédés auxquels ils doivent avoir recours.

Le premier devoir d'un homme d'État est d'enlever toutes les entraves à la libre expansion de l'association, source de tant de bienfaits. La plus importante mesure destinée à favoriser admirablement le culte de cette grande liberté, consiste, vu la

nécessité des déplacements continuels, dans la facilité des communications. Celle-ci exige d'urgence, pour sa réalisation, la création dans le pays et de chemins de fer vicinaux, et de lignes de chemins de fer. C'est ce qui a été compris dans les États de Minas et de San-Paulo. Là, les Présidents ont veillé soigneusement à la réalisation de ces mesures de première utilité et ont, de ce chef, conquis l'estime générale. Aussi ces États jouissent-ils d'une prospérité croissante, florissant comme s'ils n'étaient pas des parties intégrantes de la grande République de l'Amérique du Sud, actuellement agitée tapageusement par les meneurs politiques (1).

Comme presque tous les États brésiliens embrassent toutes les variétés de sols et de climats exigés par les cultures les plus variées et les plus avantageuses, l'échange des produits de l'agriculture s'impose, et pour certains d'entre-eux, le prix de vente comprend quatre à huit fois le prix de revient. Mais, dans le but de ne pas contrarier ce salutaire mouvement de circulation, le gouvernement a le devoir d'établir des taxes modérées de transport et de contributions.

Pour nous servir d'une comparaison, nous dirons que les chefs de la République doivent diriger les

(1) San-Paulo est tombé dans une grande erreur en envoyant de l'argent (4 millions de francs) pour alimenter la guerre fratricide de Rio-Grande du Sud.

affaires générales à la manière dont un homme honnête et travailleur dirige son corps : ils doivent coordonner les mouvements des différents membres de la société, de manière que l'harmonie règne partout dans la subordination et dans l'activité, témoignant par là d'un haut degré de perfection. Mieux seront réglés les mouvements, plus il y aura d'harmonie et d'ordre.

Les hommes doivent s'associer pour se perfectionner ; le progrès est le fruit de l'association. Malheureusement la monarchie, par sa grande tendance centralisatrice, ayant combattu l'esprit d'association, la République naissante a apporté une véritable fièvre d'association dans un pays si riche et de ressources inépuisables. Les plus sagaces sont parvenus à s'emparer des capitaux des particuliers, en promettant de faire à ces derniers des conditions extrêmement favorables. C'est ainsi qu'un grand nombre de commerçants européens, connaissant l'art de faire de la réclame, se sont installés à la tête des Compagnies, secondés dans leurs entreprises par des Brésiliens habiles. Aussi jamais on n'a vu au Brésil autant d'associations de tous genres qu'à cette époque.

Les capitaux des Compagnies étaient souscrits avec une promptitude rare ; ils se formaient comme certains champignons se forment la nuit pour le jour. De la sorte, les commandes de l'Europe

devinrent extraordinairement abondantes. Comme garantie de leur payement, la moitié du montant total des versements effectués fut déposée en caution, mais l'autre moitié fut en général absorbée par les escroqueries d'un grand nombre de directeurs.

Voilà pourquoi il s'est produit à la rentrée des capitaux une rétraction immense, les honnêtes gens qui avaient perdu leur argent, tentant tous les moyens pour provoquer la dissolution, ou la liquidation amiable ou judiciaire des Compagnies. Ce fut pour la même raison qu'un grand nombre de Sociétés en voie de formation ou de développement furent frappées de mort; en présence de leurs embarras financiers et en face de tripotages scandaleux, les actionnaires furent amenés à préférer la perte du montant des sommes versées à la continuation du payement de nouveaux versements.

Sous ce rapport, le plan financier que M. Ruy Barbosa avait composé, et celui de M. Glycério, les deux plus notables hommes d'affaires du gouvernement de la République, n'auraient pas dû être adoptés, par la raison qu'ils étaient dus à l'initiative de deux membres, ayant quitté le pouvoir. Ils ont causé les plus grands maux ; et cependant il faut avouer que, bien inspirés et honnêtement pratiqués, ils eussent fait le bonheur du pays.

La Constitution de la République déclarant que les États respectifs sont respectivement les seuls

propriétaires de leurs territoires, le gouvernement central se trouve dans l'impossibilité de créer des ressources suffisantes pour couvrir les dépenses, car il ne reste pour l'Union que la tâche la plus ingrate : l'établissement des impôts.

Les terres publiques ne sont pas la propriété de l'Union, comme cela existe aux États-Unis. Cette disposition n'a pas été, malgré les discussions les plus vives, adoptée par le Congrès national du Brésil. Pour diminuer les maux engendrés par ce refus, M. Glycério, mettant à profit la jouissance des pleins pouvoirs dont était investi le gouvernement provisoire de la République, tenta de les diminuer en accordant à des Compagnies privées de grandes concessions territoriales.

Ces Compagnies, dont le but était de poursuivre l'œuvre de colonisation au Brésil, les obtinrent du gouvernement au prix de 1033 reis l'hectare (soit 2 francs), à condition de ne pouvoir les vendre aux émigrants à un prix dépassant 25000 reis (soit 55 francs) après le défrichement des terrains, l'établissement de routes et la construction de maisons pour les émigrants.

Pour un pays qui veut coloniser, il n'existe peut-être pas un moyen plus rationnel, plus pratique ni plus encourageant que celui décrété par M. Glycério ; malheureusement on avait accordé un si grand nombre de concessions qu'il devint matériel-

lement impossible de les donner dans les États où elles étaient indiquées. Dans l'entre-temps, l'opposition gouvernementale prenait la direction des affaires, elle s'attachait à défaire tout ce que M. Glycério avait fait. Le bon sens populaire se contentait de rire et comparait la politique à une perche de bois, dont le pied est solidement fixé en terre, le sommet décoré d'objets de valeur et le corps soigneusement enduit de savon : les promesses du gouvernement sont les trophées du sommet ; avant d'obtenir ceux-ci, il faut plusieurs tentatives, et l'on doit retomber plus d'une fois sur le sol.

On pouvait obvier à tous ces inconvénients en laissant subsister les Compagnies sérieusement organisées et offrant toutes les garanties désirables. Le gouvernement s'est montré disposé à entrer dans cette voie; mais les politiques, qui ont intérêt à susciter le plus de difficultés possibles au pouvoir, ont réussi à embarrasser de telle sorte la marche des gouvernants, que même les bonnes Compagnies auxquelles on n'accordait pas les concessions antérieurement promises, ont été forcées à la liquidation.

Le gouvernement n'ayant pas tenu les engagements pris, il a été amené à recourir à d'autres moyens pour travailler à l'œuvre de la colonisation, qui s'impose chaque jour davantage. Au lieu de se servir de l'intermédiaire de Compagnies privées soutenues par les capitaux nationaux et étrangers,

le gouvernement central et les gouvernements des Etats ont fait de nouveaux contrats avec de nouvelles Compagnies fondées uniquement dans le but de faciliter l'arrivée et l'installation du colon dans la terre nationale. Ces Sociétés se sont engagées à offrir aux émigrants, au nom du gouvernement, le payement de tous les frais de voyage, depuis le pays d'origine jusqu'au point du territoire où ils veulent se fixer.

.....Ce n'est pas là, nous le savons, toute l'histoire de la colonisation au Brésil ; mais il est reconnu que, de tous les systèmes, celui que nous venons d'indiquer est le plus nuisible et le plus triste. En effet, ces dispositions permettent aux Compagnies de s'enrichir à l'aide des taxes demandées aux contribuables pour réaliser le bien-être général. Beaucoup de fortunes ont été faites par le moyen de cette exploitation, indigne d'un peuple civilisé. Le contractant s'enrichit en profitant d'autant par tête d'émigrant.

L'histoire de la colonisation dans les différents pays indique d'une manière sûre les systèmes les plus avantageux. Sous ce point de vue, nous remarquons que c'est la colonisation de l'Australie qui a fait le plus de progrès dans ces dernières années. Or, quel est le système auquel les Anglais ont eu recours ? C'est précisément celui que M. Glycério a, par son initiative personnelle, fait adopter pour le Brésil.

Nous sommes persuadé que quand ce système sera réappliqué, les émigrants pourront être beaucoup plus heureux encore que leurs devanciers, dans un même espace de temps.

Bien que nous ne puissions dire comme les Français : « A quelque chose, malheur est bon » il est certain qu'on cherchera dorénavant à éviter les fautes commises, à ne plus promettre des concessions qu'on ne peut accorder, et à accorder celles qu'on a promises. La spéculation ne peut être évitée ; elle remplit l'atmosphère de cette fin de siècle, et elle a fait des « Panama » et des Géral du Brésil, et dans toute l'Europe, et dans toute l'Amérique.

Le plan de la création d'associations permettant de considérer un homme comme responsable des fautes d'un autre, est absurde. On devrait reviser la loi sur les Sociétés anonymes, de manière que la nation trouve en ces institutions les plus utiles auxiliaires. Exemple : les Sociétés pour la création de canaux, de routes, de banques, de télégraphes, de téléphones, d'hôpitaux, d'offices d'assurances, de lignes de paquebots. Telles sont encore les Sociétés coopératives, les Sociétés de lettres, les académies, etc.

Il est regrettable que le gouvernement provisoire n'ait pas profité de son pouvoir discrétionnaire, pour supprimer d'un coup tous les priviléges de

décoration et de concessions au Brésil, de manière que les privilèges de vente et de reproduction ne puissent être accordés que pour les inventions ou les œuvres littéraires.

Il n'existe effectivement rien de plus nuisible à l'esprit d'association que ces concessions multiples accordées à propos de tout et sans raison d'être ; et le devoir du gouvernement est de les éviter.

Comme presque toutes les Républiques, la République brésilienne se distingue par la diversité et le nombre immense des associations. Et cela se comprend, puisqu'elle n'apporte aucun obstacle ni à leur création, ni à leur développement.

Bien que nous ne puissions à aucun point de vue légitimer ni même excuser les troubles dont notre Patrie est actuellement le théâtre, nous devons reconnaître que ces troubles mêmes attestent un réveil du patriotisme et témoignent de la virilité nationale, les soldats étant de véritables martyrs du devoir. C'est dans cette contrée agitée et dont parletoute la terre, que s'est établi le régime républicain sans coup férir. C'est qu'il répondait aux vœux lesplus sincères de toute la nation. Pour ressaisir un pouvoir qui leur échappait, les grands de l'Empire ont eu la bassesse de faire partout leurs déclarations solennelles de bons républicains. Voulant enfin se gouverner lui-même, le peuple attendait tout du gouvernement militaire. Il a été déçu

dans son attente, et profondément indigné des agissements de l'armée, il veut renverser le parti militaire, il veut la réduction de l'armée et il exige d'elle une neutralité qui est exigée dans la plupart des nations civilisées. Nulle part, en effet, les membres de l'armée n'ont le droit de s'occuper de la direction des affaires politiques (1).

Pour y aboutir, les bons Brésiliens ont obtenu tout le concours des étrangers naturalisés depuis l'avènement de la République et qui ont aperçu sans peine la vraie source des maux actuels.

Les grandes Compagnies à fonder pour l'acquisition de terrains au Brésil doivent se former en Europe. Les émigrants doivent être des associés de ces Compagnies.

Un des moyens les plus pratiques de les bien établir, c'est celui par lequel a pris naissance « La Société des équitables travailleurs de Rochdal en Angleterre » (2).

(1) Les luttes et guerres fratricides du Brésil démontrent évidemment que le soldats sont sacrifiés aux caprices des généraux qui veulent faire d'un pays, qu'il est absolument impossible de militariser, un pays de conquête pour leur profit personnel. Les soldats sont de véritables martyrs du devoir ; ils ignorent qu'au nom d'un faux patriotisme on les voue à la mort. C'est justement là que l'on a commis la plus grande faute. On dépense des millions pour faire entrer au Brésil les émigrants que le gouvernement paye autant par tête, en vertu du contrat fait avec la Compagnie Métropolitaine, pour introduire un million de colons dans l'espace de dix ans.

C'est triste de voir dépenser des millions en des guerres fratricides où meurent tant de Brésiliens, et de les remplacer par des émigrants salariés dans un pays si peu peuplé !

(2) *The Equitable Pioners' Society* aété fondée en 1848, par une trentaine ou une

quarantaine de pauvres et humbles ouvriers, avec moins de 10 dollars en caisse et un revenu de deux pences par semaine payées par chaque actionnaire; cette Société avait pour objet « l'avantage pécuniaire et l'amélioration de la condition sociale et domestique de ses membres ». De ce modeste point de départ, elle est arrivée à comprendre aujourd'hui (l'auteur écrivait en 1861) sept départements distincts, et son capital actuel est de 95,000 dollars divisé en actions de 5 dollars Sur ce capital, 18,000 dollars sont placés dans une usine dont ils sont propriétaires. Les pionniers ne font point de dettes et n'ont point fait de pertes; et bien qu'ils aient fait pour 1.500.000 dollars d'affaires, ils n'ont jamais eu recours à l'huissier. La Société emploie directement et constamment une centaine de personnes, dont une douzaine pour les magasins seulement. Au dessus de la boutique où se vendent toutes les choses, il y a un cabinet de journaux que les membres fréquentent le soir. et une bibliothèque circulante de 2.200 volumes choisis où eux et leurs enfants viennent chercher des livres. Il y a foule de membres chaque soir à Fouad Lane, et le magasin a vendu pour 2,000 dollars en un seul jour.» (*Self-helpby the Peuple History of Cooperation à Rochdale.*) Cette brillante activité commerciale, dit l'auteur du livre, n'est pas ce qu touche le plus.mais bien le nouvel et meilleur esprit qui amène ce négoce. Acheteurs et vendeurs traitent en amis, sans que l'un songe à surfaire et l'autre à se méfier, et Fouad Lane est aussi gai dans la nuit du samedi que Lowther Cheade à Londres, et dix fois plus moral .

Ces familles d'ouvriers, qui auparavant n'avaient jamais goûté d'une bonne nourriture. dont chaque mets était frelaté, dont les souliers prenaient l'eau sur-le-champ dont les vestes gardaient une poussière du diable, dont les femmes portaient un calicot qu'elles ne pouvaient laver, achètent maintenant sur les marchés comme les millionnaires, et pour la bonne nature d'aliments vivent comme des lords. Ils tissent leurs étoffes, font leurs souliers cousent leurs habits, moulent leur propre blé. Ils achètent le meilleur sucre, le meilleur thé et moulent leur café. Ils tuent leur bétail, et les plus belles bêtes du pays traversent les rues de Rochdale pour être consommées par des tisseurs de flanelle et des savetiers.

Est-ce la concurrence qui donne à ces pauvres gens ces avantages ? Qui dira que leur caractère moral n'est pas amélioré par de telles influences ? Les preneurs de thé, de Rochdale, reconnaissent que ce magasin a fait plus d'hommes sobres depuis sa fondation, qu'ils ne sont parvenus à en faire dans le même laps de temps. Toute l'atmosphère est honnête. Ceux qui servent n'y mettent ni acharnement, ni finesse, ni flatterie ; ils n'ont point intérêt à chicaner ; ils n'ont qu'un devoir à remplir : donner exactement le poids, la mesure et l'article pur.

On voit en Belgique, en Suisse et en France, lorsque les petits cultivateurs possèdent quelque peu de terre, qu'ils sont les entrepreneurs de toutes les Sociétés d'utilité générale. En Russie, on voit que les propriétaires ne causent jamais de perturbations, ils appartiennent aux classes conservatrices, et plus il y en a, plus tranquille et riche est le pays.

V

La Politique et les Hommes politiques.

Dans un pays où la politique a envahi toutes les classes, nous sommes persuadé que pour faire disparaître les maux qu'elle a causés, il faut que le système de représentation soit changé pour affaiblir la passion, soit d'être député, soit d'être politique.

Nous indiquerons quelques idées; le lecteur leur donnera la valeur qu'elles méritent.

Il conviendrait d'établir, comme en Chine, deux sortes de ministres. Là, les uns sont les ministres signeurs : ils donnent les audiences, placent leurs seings. Les autres portent le nom de ministres penseurs : ils se chargent du soin de former les projets et de proposer les modifications que le temps et les circonstances exigent qu'on fasse, pour les changements dans l'administration.

En lisant l'histoire, on verra que les grands législateurs, quand ils voulaient faire d'une passion

un ressort de succès dans les lois, faisaient comme Lycurgue qui, ayant profité de l'amour pour assurer l'observation de ses sages lois, dans un pays où les maris n'obtenaient qu'en secret et furtivement les faveurs de leurs épouses, voulait que l'amour devînt la récompense et non l'occupation des hommes.

Rien n'est plus pratique que de faire de même pour la politique.

Il faudrait commencer par abolir l'organisation des ministères, de manière que les directeurs effectifs de ceux-ci fussent les ministres mêmes.

Un conseil choisi chaque année par les représentants, étudierait les changements à faire dans les lois.

Au lieu des élections politiques, où des moyens indignes sont employés pour choisir les représentants de la nation, qui ne représentent que la volonté et la force du gouvernement, on ne ferait que des élections communales, la commune étant la cellule mère de la vie des citoyens. Chaque municipalité désignerait un représentant pour aller à la capitale examiner les projets financiers proposés par les chefs des ministères et organiser le budget général des recettes et des dépenses du pays.

Comme il y a de petites communes qui n'ont pas la vie et le progrès des grandes, on classifierait

les premières par l'importance de leur population, et les représentants des secondes rempliraient dans l'administration du pays le rôle du Sénat actuel. On réglerait le nombre de ses membres en tenant compte du progrès et de la population, de manière qu'un-endroit plus petit, en peu d'années, pourrait jouir des avantages de se faire représenter par un sénateur, c'est-à-dire représentant de ville. On verrait le progrès être le seul ressort du bien-être, personne ne pouvant ignorer l'influence de son travail dans le milieu où il vit.

En retirant de la société les causes qui en rendent la vie complexe et difficile, l'homme deviendra l'auteur de sa propre fortune. Mais pendant que le système des élections de représentants et du choix de ministres, sera le seul moyen de régler les forces de la société, on verra quelle sera la matière première pour les infinies exploitations du gouvernement, celui-ci soi-disant le représentant du peuple, et ne faisant qu'absorber les ressources à son propre profit.

C'est dommage que ceux qui se laissent tromper par l'éloquence des gens du monde, c'est-à-dire des politiques, ne jugent que sur les apparences.

Aristote disait que la déclamation était la première partie de l'éloquence. Malheureusement les politiques seuls la pratiquent pour se présenter

au peuple, de sorte que personne ne sait l'employer mieux qu'eux.

De cette manière, même dans les conversations, ils ont l'avantage sur les gens de lettres.

Nous avons rencontré des chefs politiques qui n'ont de l'audace que pour dire quelques mots, n'ayant aucune déférence, ni aucun respect pour les gens les plus notables.

Dans le Congrès du Brésil, et comme cela se rencontre partout, il y a eu un chef politique nommé Brito Rolha ; il a gagné ce nom, car il ne faisait que demander la clôture des discussions, qu'il jugeait inutiles. Mais de même que d'autres Brito, il avait des gens illustres sous sa protection, et les citoyens distingués qui ne voulaient pas se soumettre étaient toujours méprisés, à cause de son influence.

Des sénateurs, chefs politiques comme B. Cotegipe et Paulino de Sousa, qui ont été présidents du Sénat au Brésil, ne permettaient pas que nous posions notre candidature aux élections de député pour l'État de Céarà, où nous sommes né et où notre famille avait beaucoup d'influence dans le parti conservateur, car ils étaient les défenseurs de l'esclavage, auquel nous faisions une guerre à mort; ils profitaient de l'avantage d'être chefs, écrivaient et employaient tous les moyens pour assurer l'insuccès de notre candidature, car ils disaient que nous

n'étions pas du parti conservateur qu'ils commandaient.

Étant ministre des finances, feu Belisario ordonnait à son bureau que les documents du Trésor, établis pour faire le versement des impôts, ne sortissent pas du Trésor, car le magistrat qui profitait des émoluments était un des plus notables abolitionnistes, et de cette manière il portait préjudice à l'État pour des centaines de contos de reis, rien que pour le plaisir d'empêcher son adversaire de gagner sa vie.

Comme nous avions dénoncé cette mémorable méchanceté, avec des documents officiels, les chefs disaient que nous n'appartenions pas à leur parti !

Nous avons vu un député, après avoir critiqué d'une façon indigne ceux qui abolissaient l'esclavage dans l'État de Céarà, où le peuple, le premier, a proclamé l'émancipation, être élu par cette seule raison aux Conseils de l'Empire. Mais après quelques mois le président du conseil des ministres lui écrivait une lettre le priant de donner sa démission, « car il ne savait rien. » Cette lettre a été traduite en neuf langues différentes.

Ayant eu l'occasion d'indiquer quelques-uns des grands services que le gouvernement a rendus au Brésil, car l'amitié et l'estime nous permettaient d'approcher du président de l'État et du ministre, après avoir écrit des lettres et obtenu le plan complet,

tracé par son auteur, à notre demande, nous avons vu le président et le ministre nous demander en confidence les lettres échangées entre nous et l'auteur, et jamais elles ne reparurent. De cette manière disparut la preuve de notre intervention, par l'effet de notre trop grande obligeance envers le président et envers le ministre.

On voit que ceux qui vivent de discours écrivent toujours mal, puisqu'il est certain qu'on écrit mal, quand on écrit comme on parle.

Les politiques ignorent souvent que leurs succès proviennent de leur incapacité. Les grands ne nourrissent que des oiseaux qui ne peuvent voler, afin qu'ils restent forcés de faire la cour aux éleveurs.

Pendant que les hommes d'esprit ne s'aperçoivent pas de leur valeur, puisque, comme a dit un savant : « l'esprit est comme la santé, quand on en a, l'on ne s'en aperçoit point », les politiques ne considèrent jamais que c'est le hasard qui les place dans des circonstances, où ils peuvent rester d'accord avec le public. Ayant gagné l'amitié du Roi et des chefs, ils méprisent le peuple.

L'intérêt ne présente à ceux qui le cherchent que les faces des objets sous lesquelles il est utile.

Pour les politiques la meilleure définition du mot *vérité* est celle que Fontenelle a donnée : « Ce qu'on doit ne pas dire. »

Si la vérité doit présider à la composition de l'Histoire, à l'étude des Sciences et des Arts, elle doit se présenter aux grands, et même arracher le voile qui couvre en eux les défauts nuisibles au public. Mais les politiques font le contraire ; ils disent : « C'est affliger sans utilité, sous prétexte d'être vrai ; c'est être méchant et brutal ; il ne faut pas humilier les autres... »

Quand on reprochait à M. Lafaiette, président du Conseil, au Brésil, de faire de grandes injustices, il se bornait à dire que la politique n'a pas de cœur.

Pendant notre carrière publique nous avons accumulé une infinité d'exemples, où il était évident que chaque fois qu'on disait la vérité, on perdait l'appui des chefs politiques. Ils disaient : « C'est un excellent ami, mais un politique insupportable ; il faut qu'il ne vienne point au Congrès. »

On croit généralement que c'est la méchanceté des hommes qui les représente petits et ingrats. Nous avons observé que ce sont leurs intérêts qui motivent leurs défauts.

Tous les efforts qu'emploient les honnêtes gens pour donner à leurs enfants des professions commerciales, industrielles, littéraires, sans aucune inspiration de politique, influenceront les jeunes gens plus qu'on ne pense.

On voit chez les chefs politiques faire l'éloge de

ceux qui donnent de l'argent, pour qu'ils puissent vivre à leurs dépens.

La stupidité de ces hommes, bien qu'évidente, est vantée sous le nom de bon sens ; d'autres louent leur beauté, d'autres leurs richesses ; mais ceux qui se retirent de la politique et donnent de bons conseils au peuple pour qu'il ne soit pas corrompu et ne prenne pas part au vote, ce sont des *socialistes indignes*, ce sont des gens *inutiles*.

Rien n'est plus agréable que de voir la présomption des savants politiques, quand ils classent ceux qui profitent du temps, au lieu d'aller à leurs réunions, où l'on ne fait que parler de la vie des autres.

Le marquis de Maricà, grand penseur brésilien, disait de ces gens là : « Ne soyez pas étonnés que les présomptueux se jugent très savants ; ils ont l'avantage de méconnaître ce qu'ils ignorent. »

Si prudents que soient les hommes, toujours ils désirent associer la religion à la politique ; mais ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont, ni assez humains, ni assez modérés, pour savoir considérer ceux qui ne pensent pas comme eux, comme étant instruits, dignes et patriotes.

L'histoire a toujours démontré que l'union de la politique et de la religion est hybride.

Il est rare de voir des éloges comme ceux qu'on a faits à la reine Nephté : « Loin d'exciter l'animosité, la vexation, la persécution par les conseils d'une

piété mal entendue, elle n'a tiré de la religion que des maximes de douceur ; elle n'a jamais cru qu'il fût permis de tourmenter les hommes pour honorer les Dieux ».

On fait justement le contraire partout où on lie les intérêts de l'Église avec ceux de la politique.

Nous nous attacherons à démontrer que la politique est un art qui ne profite jamais au peuple, et qu'il est en conséquence éminemment utile pour lui, d'en apprendre en passant quelques secrets.

Il verra les principes qui servent d'inspiration et de bases à l'administration de certains empereurs, rois, présidents de Républiques, et de ceux qui dirigent la politique dont ils tirent tous leurs moyens d'existence. Il comprendra alors les raisons pour lesquelles il est parfois si mal gouverné.

Il ne peut se figurer les finesses incroyables et innombrables employées dans l'application des impôts, dans la manière de conférer les places, de faire les élections et de donner des sinécures à des fonctionnaires largement rétribués.

Nos révélations auront ici admirablement leur place, car les gens du peuple commencent à s'impatienter de la manière dont s'enrichissent un grand nombre de députés et de hauts fonctionnaires, dont la position relève exclusivement de la bienveillance et de l'appui de la majorité des hommes politiques.

Quelquefois ils s'élèvent, soit seulement en vertu

de l'immoralité de leur vie domestique, soit par les Sociétés privées qu'ils soutiennent. C'est pour ce motif qu'on voit actuellement et à chaque instant, dans tous les pays du monde, les noms de personnages haut placés, mêlés dans des affaires scandaleuses. Là se trouve un péril qui doit être étudié. La direction de la société doit être donnée à d'autres qu'à ceux qui ne peuvent subsister que des revenus de leurs charges et qui sont de pures créations d'écoles politiques, réalisant tour à tour les plans les plus divers, et souvent les plus contradictoires, soit dans les réformes sociales, soit dans tout ce qui a rapport aux idées, principes, opinions religieuses, libérales, conservatrices, réactionnaires, radicales.

Dans les monarchies, plus la variété des partis politiques fomente de discordes dans la nation, plus les gouvernements des chefs des États sont sûrs de leur puissance.

Dans les Républiques, il faut distinguer celles où la volonté d'un seul homme dirige la nation, et celles où le peuple choisit librement son président.

Dans les premières, l'appui de l'armée est nécessaire, et les ressources de l'État sont consacrées en grande partie à cette dernière. Dans les secondes, l'opinion publique fait la loi.

L'honneur d'avoir découvert les idées politiques qui dominent à cette époque le monde revient à Machiavel. C'est lui qui a enseigné aux grands l'art

de se servir tour à tour du mensonge et de la vérité, de la ruse et de la vanité, et l'habileté de se revêtir avec l'un ou l'autre des deux habits, suivant les convenances. Son livre, rare pour que le vulgaire ne puisse connaître les secrets qu'il renferme, est le *vade mecum* de ceux qui ont pour rôle de diriger les hommes.

Nous ne pouvons trouver un moyen plus sûr d'ouvrir les yeux du peuple, qu'en donnant les exemples que Machiavel choisit pour les appliquer conformément aux circonstances et aux gouvernements. Il les formule et les présente de la même manière que les médecins formulent des prescriptions pour les pharmacies.

On y rencontre des recettes pour chaque cas, et plus on est habile à les manipuler, plus on est grand politique. Nous commencerons en conséquence par examiner chaque ordonnance que cet Hippocrate ou hypocrite politique a cherchée dans l'ancienne histoire des Romains en mettant à profit, pour l'édification de ses théories, les succès et les insuccès de ceux qui gouvernaient. Rien n'est plus positif que l'étude expérimentale : elle démontre que les mêmes causes ont produit toujours les mêmes résultats. Donc, dans des circonstances égales, la manière de procéder des hommes actuels doit être semblable à celle du temps passé.

Il y a donc un immense avantage à profiter des

leçons du passé : l'expérience du passé est une glace où se reflète l'image des acteurs.

Citons les exemples.

Si un chef d'Etat pouvait être influencé par les armées de manière à se trouver dans une position semblable à celle de Rome, quand, sous Pertinax, les soldats, contre le gré de qui cet empereur avait été élu, ne purent supporter la discipline qu'il voulait rétablir, après la licence dans laquelle ils avaient vécu sous Commode, on verra que ce chef d'Etat sera haï et qu'à la haine se joindra le mépris qu'inspire ce vice aux soldats ; on verra en plus qu'il périra comme Pertinax, lorsqu'il commencera à gouverner.

De là, sort une grande leçon de Machiavel :

ORDONNANCE N° 1.

« Sur quoi il y a lieu d'observer que la haine est autant le fruit des bonnes actions que des mauvaises ; d'où il suit qu'un prince qui veut se maintenir, est souvent obligé de n'être pas bon ; car lorsque la classe des sujets dont il croit avoir besoin, soit peuple, soit soldats, soit grands, est corrompue, il faut à tout prix la satisfaire, pour ne l'avoir point contre soi ; et alors les bonnes actions nuisent plutôt qu'elles ne servent. »

L'histoire donne de plus dignes renseignements sur le gouvernement d'Alexandre Sevère. Plutarque

en fait des éloges, puisqu'il a gouverné 14 ans sans avoir jamais fait mourir une personne, sans un jugement régulier ; sa bonté était prouvée, étant lui-même influencé par sa mère, dont il hérita des vertus.

ORDONNANCE N ° 2.

« Comme il en était venu à passer pour un homme efféminé, qui se laissait gouverner par sa mère et que, par là, il était tombé dans le mépris, son armée conspira contre lui et le massacra.

» Dans le même Empire des Romains, les empereurs Commode, Septime-Sévère, Antonin, Caracalla et Maximilien montrèrent des qualités bien opposées à celles de S. Sévère, puisqu'ils furent très cruels et d'une insatiable avidité, et que, pour satisfaire les soldats, ils n'épargnèrent au peuple aucune sorte d'oppression ni d'injure.

» Si bien que la sorte de ces empereurs n'a pas été bonne. S. Sévère était le plus mauvais, car il joignit l'oppression à la tyrannie, de manière que les peuples demeurèrent frappés comme d'étonnement et de stupeur. »

ORDONNANCE N° 3.

« Il est convenable d'agir en renard et en lion, deux animaux dont un chef d'État doit revêtir le caractère. »

En vain les peuples follement amoureux de leur législation cherchent-ils dans l'inexécution de leurs lois la cause de leurs malheurs.

Toute l'étude du moraliste doit chercher le moyen d'appliquer les récompenses et les punitions, de manière à rapporter toujours l'intérêt personnel à l'intérêt général.

Plus ce résultat aura réussi, plus le chef d'œuvre administratif sera digne des sociétés civilisées. C'est pour cette raison que Lycurgue, Solon et Confucius ont été de grands administrateurs. Certainement ils n'avaient ni l'instruction, ni l'expérience que les chefs d'Etat possèdent aujourd'hui, mais ils étaient comme prévenus de leur devoir, et ne se préoccupaient pas de leur personne; le peuple était leur constante préoccupation.

Actuellement les chefs d'Etats se fortifiant dans les grandes armées, ne voient dans le peuple que la source de leur bonheur. Mais si on réfléchit, on voit que de même que Sévère, ils ne cherchent qu'à se servir de l'audace du lion et de la ruse du renard ; on les verra, comme dit Machiavel, craints et révérés de leurs sujets, et chéris même de leurs soldats.

La publication des télégrammes de Napoléon III à l'empereur d'Allemagne donne une preuve contemporaine de la manière par laquelle Bismarck, le fondateur de l'Empire allemand, a profité de

ses qualités de renard, pour provoquer la guerre contre la France, et aussi la manière de forcer cette nation à l'accepter.

On voit là une interprétation que Bismarck a faite à son aise, et de cette manière la politique de ce grand homme a réussi à réaliser les plans qu'il avait imaginés.

Mais l'empereur actuel Guillaume II, ne voulant pas gouverner avec l'influence d'un homme qui était très important, et qui l'aurait placé au second plan, a profité de l'enseignement de Bismarck, en lui faisant reconnaître que tout ce qui tombe entre les mains d'un despote devient son jouet, bien qu'il y puisse entrer libre. La question, c'est de faire et non de paraître.

La maladie et la vieillesse de Bismarck étant connues, l'Empereur a cherché à lui donner des démonstrations de son estime, pour qu'il ne pût mourir sans les hommages d'un héritier du pouvoir qu'il avait fondé. Il a fait comme Louis XI, roi de France, qui, ne pouvant supporter la faveur de l'opinion publique pour un célèbre devin de son royaume, le fit venir en sa présence pour qu'il devinât le jour de sa mort.

Le sorcier voyant bien que le despote voulait lui ôter la vie, répondit : « Je mourrai 24 heures avant Votre Majesté. » Le souverain étant superstitieux lui-même, prit la résolution de ne pas lui nuire.

Bismarck, le grand disciple de Machiavel, n'a pas encore indiqué quelle est sa manière de se venger.

ORDONNANCE N° 4.

Machiavel, dans le cas de Sévère, dit ceci :

« Une observation importante résulte de ce fait : c'est qu'un prince ne peut éviter la mort lorsqu'un homme furieux et endurci dans la vengeance a résolu de le faire périr ; car quiconque méprise sa vie est maître de celle des autres. (1) Mais comme ces dangers sont rares, ils sont, par conséquent, peu à craindre. Pour ce que le prince peut et doit faire à cet égard, c'est d'être attentif à n'offenser grièvement aucun de ceux qu'il emploie et qu'il a autour de lui pour son service. »

ORDONNANCE N° 5.

« Il est très difficile, en effet, de contenter tout à la fois les soldats et le peuple, car le peuple aime le repos, et par conséquent un prince modéré ; les soldats, au contraire, demandent qu'il soit d'humeur guerrière, insolent, avide, et cruel ; ils veulent même qu'il se montre tel envers le

(1) On lit dans l'*Indépendance Belge* du 7 Octobre 1893 :
Pallas, l'auteur de l'attentat contre le maréchal Martinez Campos, a refusé jusqu'au dernier moment d'entendre le prêtre, en disant qu'il était athée ; sa mère l'ayant prié de se confesser afin de pouvoir être enterré en terre sainte, Pallas a répondu : « Tout l'Univers est saint pour moi. » Au dernier moment il a crié : « Vive l'anarchie ! » C'est lui qui a donné le commandement de « Feu ! » au peloton d'exécution.

peuple, afin d'avoir une double paye et d'assouvir leur avarice et leur cruauté. »

Ce parti, du reste, était nécessaire à prendre, car les princes, qui ne peuvent éviter d'être haïs par quelqu'un, doivent d'abord chercher à ne pas l'être par la multitude ; et, s'ils ne peuvent y réussir, ils doivent faire tous leurs efforts pour ne pas l'être par la classe la plus puissante. C'est pour cela aussi que les empereurs, qui, comme princes nouveaux, avaient besoin d'appuis extraordinaires, s'attachaient bien plus volontiers aux soldats qu'au peuple ; ce qui, pourtant, ne leur était utile qu'autant qu'ils savaient conserver sur eux leur ascendant.

ORDONNANCE N° 6.

« Il est convenable d'établir une tierce autorité d'un tribunal qui puisse, sans aucune fâcheuse conséquence pour le roi, abaisser les grands et protéger les petits. Une telle institution était sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux, de plus sage et de plus convenable pour la sûreté du prince et du royaume. De là aussi on peut tirer une autre remarque : c'est que le prince doit se décharger sur d'autres des parties de l'administration qui pourraient être odieuses, et se réserver exclusivement celles des grâces : en un mot, il doit avoir des égards pour les grands, mais éviter d'être haï par le peuple. »

Deux craintes doivent occuper un prince : 1° l'intérieur de ses États et la conduite de ses sujets ; 2° le dehors et les desseins des puissances environnantes.

ORDONNANCE N° 7.

« Pour guérir le premier, le moyen de se prémunir est d'avoir de bonnes armes et de bons amis ; et on aura toujours de bons amis quand on aura de bonnes armes (1).

» Pour le second, les moyens varient, puisqu'un homme ne peut conspirer tout seul : il faut qu'il se croie mécontent. Or, en confiant un projet decette nature à un mécontent, on lui fournit un moyen de mettre un terme à son mécontentement ; car il peut compter qu'en révélant le secret, il sera amplement récompensé. Et comme il voit là un profit assuré, pendant que la conspiration ne lui présente qu'incertitude et péril, il faut qu'il ait, pour ne point trahir, ou une amitié bien vive pour le conspirateur, ou une haine bien obstinée pour le prince.

» On y réussit de même en créant un tribunal pour rabaisser les grands et protéger les petits, c'est-à-dire le peuple. »

On ne verra point de principes plus en vogue dans l'Amérique du Sud, que ceux que Machiavel

(1) C'est pour cette raison que la France fait de si grandes fêtes à la Russie.

indique en son livre, et en les faisant bien connaître, le peuple pourra se mettre sur ses gardes pour n'être pas guidé par des ambitieux qui conspirent, comme on voit au Brésil et dans la République Argentine, troublant toujours la paix, sans laquelle une nation ne peut vivre.

ORDONNANCE N° 8.

« Si un prince est nouveau, il ne pourra observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et il sera obligé, pour maintenir l'Etat, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même.

» Il faut donc qu'il ait l'esprit assez flexible pour se tourner à toutes choses, selon que le vent et les accidents de la fortune le commandent ; il faut que, tant qu'il le peut, il ne s'écarte pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal...

» S'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde (1). »

Pour faire ressortir les avantages de ses recettes, Machiavel fait une allusion à Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon et de Castille, qui jamais ne

(1) On dirait que c'est par la pratique de ce moyen, qu'on a vu les Congrès donner toujours des encouragements à des fautes pratiquées par les présidents des Républiques De là au despotisme il n'y a qu'un pas.

prêcha que paix et bonne foi, mais qui, s'il avait toujours respecté l'une et l'autre, n'aurait pas, sans doute, conservé ses Etats et leur réputation.

Nous voulons bien, dans ces temps de développement des grandes armées, faire un recueil des victoires d'Annibal et de Scipion, pour que les soldats puissent en connaître l'origine.

D'où cela vient-il? Machiavel répondra : « Si ce n'est de cette cruauté excessive qui, jointe aux autres grandes qualités d'Annibal, le rendit tout à la fois la vénération et la terreur de ses soldats, et sans laquelle toutes ses autres qualités auraient été insuffisantes. Ils avaient donc bien peu réfléchi, ces écrivains qui, en célébrant d'un côté les actions de cet homme illustre, ont blâmé de l'autre ce qui en avait été la principale cause. »

Scipion répondant à ses accusateurs au sujet du soulèvement de ses troupes en Espagne dit : « Qu'il y avait des hommes qui savaient mieux ne point commettre de fautes que corriger celles des autres. »

ORDONNANCE N° 9.

« Pour le prince qui va conquérant avec ses armées, vivant de dépouilles et de pillage, de contributions et aussi du bien d'autrui, la libéralité est nécessaire, car sans elle il ne serait point suivi par ses soldats. »

On a vu beaucoup de princes se glorifier de la

réputation de libéral, n'épargnant aucune sorte de somptuosité, ce qui les obligeait à des dépenses immenses; pour les couvrir ils étaient contraints de grever le peuple de charges extraordinaires, et les congrès de politiques votaient facilement des sommes dignes de la libéralité de leur prince.

ORDONNANCE N° 10.

« Le prince ne pouvant donc, sans fâcheuse conséquence, exercer la libéralité de telle sorte qu'elle soit bien connue, doit, s'il a quelque prudence, ne pas trop appréhender le renom d'avare, d'autant plus qu'avec le temps il acquerra celui de libéral. »

Le grand politique considère que les grands chefs qui dirigent les nations sont susceptibles d'avoir des vertus et des vices ; par exemple, l'un est réputé généreux et l'autre misérable (celui qui s'abstient trop d'user de son bien); l'un est bienfaisant, l'autre avide ; l'un cruel, et l'autre compatissant ; l'un sans foi, et l'autre fidèle à sa parole ; l'un efféminé et craintif, et l'autre ferme et courageux ; l'un débonnaire, et l'autre orgueilleux ; l'un dissolu, et l'autre chaste; l'un franc, et l'autre rusé ; l'un dur, et l'autre facile; l'un grave, et l'autre léger ; l'un religieux et l'autre incrédule.

ORDONNANCE N° 11.

« Il faut que le chef d'Etat ne craigne pas d'en-

courir l'imputation de certains défauts sans lesquels il lui serait difficile de se maintenir ; car, à bien examiner les choses, on trouve que, comme il y a certaines qualités qui semblent être des vertus, et qui feraient la ruine du chef d'Etat, de même il en est d'autres qui paraissent être des vices, et dont peuvent résulter néanmoins sa conservation et son bien-être. »

Pour appliquer l'ordonnance n° 11, Machiavel considère que la guerre, les institutions et les règles qui les concernent, sont les seuls objets auxquels un prince doive accorder ses pensées et son occupation, et dont il convienne de faire son métier ; c'est là la vraie profession de quiconque gouverne.

ORDONNANCE N° 12.

« Une des fâcheuses conséquences pour un prince de la négligence des armes, c'est qu'on vienne à le mépriser..... or, durant la paix, loin de rester oisif, il peut se prémunir contre les accidents de la fortune, en sorte que, si elle lui devient contraire, il se trouve en état de résister à ses coups. »

ORDONNANCE N° 13.

« Le prince dont le pouvoir n'a pour appui que des troupes mercenaires ne sera jamais ni rassuré, ni tranquille ; car de telles troupes sont désunies, ambitieuses, sans discipline, infidèles, hardies envers

les amis, lâches contre les ennemis, et elles n'ont ni crainte de Dieu, ni probité à l'égard des hommes. Le prince ne tardera d'être ruiné qu'autant qu'on différera de l'attaquer. »

Dans son admirable livre, Machiavel observe que « dans tous les pays, on trouve deux dispositions d'esprit opposées : d'une part, le peuple ne veut être ni commandé, ni opprimé par les grands ; de l'autre, les grands désirent commander et opprimer le peuple ; et ces dispositions contraires produisent un de ces trois effets : ou la principauté, ou la liberté, ou la licence ».

Le grand politique donne des conseils pour les chefs des Etats peu puissants :

ORDONNANCE N° 14.

« Le meilleur moyen qui se présente est d'établir des colonies dans un ou deux endroits qui soient comme les clefs du pays... L'établissement des colonies est peu dispendieux pour le prince; il peut, sans frais ou du moins presque sans dépense, les créer et les entretenir ; il ne blesse que ceux auxquels il enlève leurs champs et leurs maisons pour les donner aux nouveaux habitants. Or, les hommes ainsi offensés n'étant qu'une faible partie de la population et demeurant dispersés et pauvres, ne peuvent jamais devenir nuisibles ; tandis que tous ceux que sa rigueur n'a pas atteints, demeurent tran-

quilles par cette seule raison ; ils n'osent d'ailleurs se mal conduire dans la crainte qu'il ne leur arrive aussi d'être dépouillés.

» .... Les hommes doivent être ou caressés ou écrasés : ils se vengent des injures légères ; ils ne le peuvent quand elles sont très grandes ; d'où il suit que quand il s'agit d'offenser un homme, il faut le faire de telle manière qu'on ne puisse redouter sa vengeance. »

Après la victoire de l'empereur Guillaume Ier sur la France, Bismarck ne faisait que des lois très habiles, pour conserver les Etats conquis d'Alsace et Lorraine. L'Empereur actuel a usé d'une manière plus active des moyens de conserver les produits de la victoire. (1)

Mais, cet empereur n'a pas voulu, en apparence, adopter les enseignements du grand Machiavel, qui avait pratiqué la métempsychose en reparaissant dans la personne de Bismarck.

C'est à propos de ce cas que nous allons transcrire la recette.

ORDONNANCE N° 15.

« Quand les Etats conquis sont accoutumés à vivre libres sous leurs propres lois, le conquérant

(1) Les fautes de Napoléon III et les succès de la Révolution républicaine annoncent à l'Allemagne la perte future de l'Alsace et de la Lorraine.

peut s'y prendre de trois manières pour s'y maintenir : La première est de les détruire ; la seconde, d'aller y résider en personne ; la troisième, de leur laisser leurs lois, se bornant à exiger un tribut et à y établir un gouvernement peu nombreux, qui les contiendra dans l'obéissance et la fidélité...

» Les pays sont gouvernés de deux manières différentes : ou par un prince et des esclaves, qui ne l'aident à gouverner, comme ministres, que par une grâce et une concession qu'il veut bien leur faire ; ou par un prince et des barons qui tiennent leur rang, non des faveurs du souverain, mais de l'ancienneté de leur race. Dans les premiers, le prince possède une bien plus grande autorité, puisque, dans toute l'étendue de ses Etats, lui seul est reconnu pour supérieur, et que si les sujets obéisssent à quelque autre, ils ne le regardent que comme son ministre, ou son officier, pour lequel ils ne sentent aucun attachement personnel.

» Toute la Turquie (1) est gouvernée par un seul maître, dont tous les autres Turcs sont esclaves.

» En France, au contraire, le roi se trouve au milieu d'une foule de seigneurs de race antique, reconnus pour tels par leurs sujets, qui en sont aimés, et qui jouissent de prérogatives que le roi ne pourrait leur enlever sans danger pour lui.

(1) Le grand Machiavel écrivait en 1513, et on voit que ses idées pourraient être appliquées aujourd'hui.

» Si l'on réfléchit sur la nature de ces deux formes de gouvernement, on verra qu'il est difficile de conquérir l'Empire des Turcs, mais qu'une fois conquis il est très aisé de le conserver.

» Mais la conquête une fois faite, et la monarchie vaincue en bataille rangée, de manière à ne plus pouvoir refaire ses armées, on n'a plus à craindre que sa race, qui, une fois éteinte, ne laisse plus personne à redouter.

» Il en est tout autrement des États gouvernés comme la France. Il peut être facile d'y entrer en gagnant quelques grands du royaume et il se trouve toujours des mécontents qui sont avides de nouveautés et de changements et qui d'ailleurs peuvent effectivement ouvrir les chemins du royaume et faciliter la victoire. Mais s'agit-il ensuite de se maintenir, c'est alors que le conquérant éprouve toutes sortes de difficultés et de la part de ceux qui l'ont aidé, et de la part de ceux qu'il a dû opprimer.

» Là, il ne lui suffit pas d'éteindre la race du prince, car il reste toujours une foule de seigneurs qui se mettront à la tête de nouveaux mouvements, et comme il ne lui est possible ni de les contenter tous, ni de les détruire, il perdra sa conquête dès que l'occasion s'en présentera. »

Et notre aperçu sur les maux engendrés par la politique est ainsi terminé :

Ce que nous avons dit peut s'appliquer à tous les peuples, car nos raisonnements sont basés sur l'histoire.

Les Présidents de la République brésilienne pourront y rencontrer beaucoup de vérités, que l'étude et le désir d'être utile à notre pays nous ont fait découvrir.

Il faut qu'ils ne s'abusent jamais au point de s'imaginer que leurs fautes sont incapables de fomenter des troubles ; et, bien que soutenu par la majorité des députés, le Président actuel aurait dû préférer la résiliation de son mandat et imiter la magnanimité de Cincinnatus, qui redevint simple citoyen.

Les pronunciamientos contre des pouvoirs constitués obligent ceux qui gouvernent à des répressions contre l'anarchie, qui est le précurseur du despotisme.

A plusieurs reprises, nous faisons référence aux Présidents de la République brésilienne, qui ne pourront voir dans notre critique que le désir d'être utile à notre pays.

Dédiant notre livre à ceux qui gouvernent, nous serions heureux, si les événements nous permettaient de voir que, pour éviter le despotisme, les Présidents ont préféré donner leur démission.

VI

Le Brésil et son climat.

Nous avons le plaisir d'aborder le climat du Brésil. Notre intention est d'en donner quelques notions claires, essentielles et surtout exactes.

Bien des savants en ont parlé : Saint-Hilaire (1), Martins, Spix, Koster (2), Carvallo (3), Martin de Mussy(4), Sigaud(5), Suthay, (6)Armitage (7) Humboldt (8), Agassis(9)et Luis Couty (10) en disent tout le bien du monde. Ce pays, affirment ces savants, est autant supérieur par son climat qu'il l'est par ses

(1) *Voyage au Brésil.*
(2) *Le Brésil.*
(3) *Études sur le Brésil.*
(4) *Le Brésil 1873.*
(5) *Le Climat du Brésil.*
(6) *Histoire du Brésil.*
(7) *History of Brésil.*
(8) *Nüeva Hespania.*
(9) *Voyage au Brésil.*
(10) L. Couty. *Le mal au Brésil.*

richesses. Cette appréciation est loin des faux jugements portés mille fois en Europe à ce sujet. Jamais nous n'avons pu entendre ni lire ces grossières erreurs sans éprouver un vif sentiment de tristesse. Elles font ressortir une vérité : c'est que les Européens parlent du Brésil sans nullement le connaître.

Un spectre s'agite devant ceux qui ont l'intention d'émigrer, quand la pensée de s'embarquer pour le Brésil occupe leur esprit. Ce spectre est celui de la fièvre jaune.

Ah ! si les autorités que la chose concerne, pouvaient se rendre compte du tort que la fièvre localisée à Rio fait à l'immense Brésil, elles s'attacheraient certainement à procéder immédiatement aux travaux d'assainissement de la capitale de la République. Cette ville, cela se comprend, est généralement la seule connue des Européens, et dès qu'on leur parle du Brésil, ces mots viennent instinctivement sur leurs lèvres : « Il y a là-bas beaucoup d'épidémies. »

Saint-Vel, dans son livre intitulé « *Hygiène des Européens,* » propage cette colossale erreur : « Le Brésil et les Antilles, écrit-il, participent de cette double condition : ils sont insalubres et la phtisie les décime ».(1) Mais ce même auteur se charge plus loin

(1) *Cartes médicales sur le Brésil.*

de faire du Brésil le plus notable éloge, d'accord en cela avec M. Lucien Papillaud : « S'il était arrivé au Brésil, dit-il, autant d'Européens que d'Africains, ce pays, grand comme il est, serait aujourd'hui aussi peuplé que l'Europe. »

On comprend sans peine que les ennemis systématiques de l'émigration, sans connaître nullement le climat du Brésil, grandissent le danger des maladies, mais ils ne se rendent nullement compte des circonstances étiologiques auxquelles est due la fièvre jaune. Cette maladie est restée inconnue en Amérique et au Brésil jusqu'en 1846. C'est cette année qu'elle a été importée de l'Asie. Elle a fait dans le temps des dévastations assez considérables dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, et notamment à Nouvelle-Orléans. Mais il est extrêmement important de remarquer que jamais plus elle n'a paru dans cette ville, une des plus grandes des États-Unis, depuis les travaux de drainage et d'assainissement y exécutés. Or les mêmes travaux sont en voie d'exécution à Rio de Jàneiro. On sera donc certain, dans cette ville aussi, d'avoir à jamais éloigné, comme à Nouvelle-Orléans, tout danger d'invasion. Il est vrai que quelques ports de mer, entre autres Santos et Bahia, ont été visités par cette épidémie, mais sans jamais y exercer des ravages considérables, comme cela se produit pour certaines épidémies d'Europe, où néanmoins la civi-

lisation a créé des merveilles dans les travaux d'assainissement.

Cette simple comparaison est de nature à faire admettre la supériorité du climat du Brésil. Cependant ce climat ne laisse pas que de présenter beaucoup de variations, selon les régions considérées. Pourrait-il en être autrement d'une contrée qui comprend 1/5 de toute l'étendue du Nouveau-Monde, plus des 3/7 de l'Amérique méridionale et 1/15 de la surface du globe ? Cette immense étendue est évaluée par Humboldt à 2.311.974 milles et à 39.000 de côtes, depuis le cap Orange jusqu'à la rivière Chuy. Elle possède pour ainsi dire presque tous les climats et subit l'heureuse influence climatérique de forêts gigantesques et de cours d'eau incomparables. D'un autre côté, il est de toute évidence que les conditions climatériques de la grande République brésilienne ne peuvent être déduites de l'apparition de la fièvre jaune. Celle-ci, en effet, n'est nullement une maladie naturelle au pays ; c'est une maladie contagieuse qui a été importée accidentellement, il y a une cinquantaine d'années, d'Asie au Brésil, tout à fait comme le choléra est quelquefois transporté par des voyageurs, d'Asie en Europe. Elle a sévi à quelques reprises dans trois villes maritimes seulement, des États du Brésil, et elle est absolument inconnue dans l'intérieur du pays, qui est très sain.

En 1891, la maladie a envahi quelques villes de l'État de San-Paulo, mais il faut le remarquer, ces villes ne possédaient alors pas d'égoûts Aujourd'hui tout danger d'invasion est écarté, ces villes ont réalisé, depuis lors, les travaux d'assainissement commandés par l'hygiène publique. (1) De plus, depuis la découverte du microbe de la fièvre jaune par le docteur Domingos Freire, on a pratiqué la vaccine pour assurer l'immunité, et de même que pour la variole, les personnes vaccinées ne sont pas atteintes.

Pour donner une idée juste du pronostic de cette endémie, nous ajouterons que la mortalité en 1888 a été de 25 p. c.

Depuis 1888, la fièvre jaune n'a fait que peu de victimes, et l'on a la certitude que cette maladie est sur le point d'être à jamais bannie de la contrée. Elle n'a pu y pénétrer d'ailleurs que par la négligence des autorités, celles-ci ne voulant jamais voter les crédits suffisants pour le parfait assainissement de la capitale, où l'on compte 700,000 habitants et où la mortalité est inférieure à celle de Bruxelles, laquelle est considérée comme la ville la plus saine de l'Europe.

Nous pensons en avoir dit assez sur ce sujet,

(1) Pour le bonheur de San-Paulo, Dor Cezario Motta Junior, médecin distingué, est le secrétaire du Ministère de l'Intérieur, et a rendu beaucoup et de bons services.

étant convaincu que le lecteur, après les détails que nous venons de lui donner, saura très bien apprécier ce qu'est ce fantôme, agité dans un but intéressé par les ennemis de l'émigration, devant les yeux des gens qui ont l'intention de venir s'établir au Brésil.

Humboldt ayant posé les lois du système de la distribution de la chaleur à la surface de la terre, il est reconnu que les lignes isothermiques qui entourent l'Europe, assignent à cette partie du monde un climat dont la température moyenne est supérieure à celle de l'Amérique du Sud.

Il serait intéressant d'étudier les diverses causes qui modifient la température du Brésil.

D'abord le système de défrichement des forêts et l'incendie périodique et intentionnel de certaines régions, couvertes de hautes herbes, altèrent le climat des villes voisines des grandes cultures.

En second lieu, l'influence des forêts se fait sentir non seulement dans les régions planes, mais aussi dans les montagnes. Baudin (1) a démontré que dans les plateaux de l'Amérique du Sud, chaque élévation d'altitude de deux cent quarante-trois mètres correspond à un abaissement de température de un degré, et M. Lyais, chef de l'Observatoire de Rio, a vérifié cette observation en la réduisant à deux cents mètres.

(1) *Climatologie de l'Amérique tropicale.*

La topographie d'un lieu est la première condition pour l'acclimatation des émigrants. L'Etat de Céarà au Nord, et ceux de Minas, San-Paulo, Paranà, Santa-Catharina, Rio-Grande du Sud, possèdent les deux types de climats : sec et chaud, et froid et sec.

Le pouvoir diathermique de l'air est une cause très importante de l'abaissement de la température dans les lieux très élevés. Cela s'explique par cette circonstance que l'air s'y trouve privé de vapeur d'eau. Le sol, auquel les rayons solaires arrivent directement, sans avoir au préalable cédé beaucoup de chaleur aux vapeurs atmosphériques, est, pendant le jour, plus échauffé qu'ailleurs, mais par la même raison, le rayonnement nocturne y est aussi très considérable. Il en est de même dans les lieux ombragés. Telle est la caractéristique du climat des montagnes: aux endroits et aux moments choisis, il est toujours agéable et frais.

On comprendra donc que le climat des États cités plus haut, dont l'altitude est de cinq à huit cents mètres, présente de grands avantages. Par ce peu de mots, on sera assuré que le climat des montagnes est le plus favorable à ceux qui veulent choisir une propriété au Brésil.

Cependant cette circonstance n'est pas due exclusivement à l'altitude, car si les climats du Nord subissent l'influence de l'Equateur, ils subissent

aussi celle des vents maritimes, qui les adoucissent singulièrement. Aussi, ayant fait un long séjour dans l'État d'Amazonas, Agassis (I) apprécie ainsi le climat de la principale ville de cette vaste région : « Manàus, la capitale de l'Amazonas, est l'une des localités les plus salubres que nous connaissions. Il n'y existe d'autres causes de maladies que celles qui sont dues à la négligence de l'homme même. Ce dernier, au lieu de se choisir pour boisson les eaux pures et potables qui coulent partout aux environs de la ville, s'oublie au point de boire l'eau stagnante chargée d'immondices, au mépris des préceptes les plus élémentaires de l'hygiène. »

Langdorf, dans son livre « *Voyage autour du monde* » dit que la Nature a donné au Brésil tout ce que l'imagination peut rêver pour réunir à la fois la fertilité, les couleurs variées, les richesses de la végétation et l'immunité du climat. Le climat d'été, au sud du Brésil, correspond au climat de l'Europe pendant l'été : la température moyenne est de 25°. Cette observation a été faite par Ackerman (2), le prince Newied, Freire, Orbigni dans son « *Voyage dans les deux Amériques* », Martin de Mussy dans la Société d'anthropologie de Paris. Et tous sont unanimes à déclarer que le climat du Brésil est remarquablement sain.

(1) Agassiz, *Voyage au Brésil.*

(2) L'*Empire du Brésil, Voyage au Brésil, Colons au Brésil.*

Nous avons entendu plus d'une fois, et non sans quelque étonnement, nous demander comment il peut se faire qu'à l'Equateur, soit dans les États du nord du Brésil, on puisse avoir les climats des régions des Tropiques.

Nous croyons inutile de le répéter : d'après les latitudes on divise les climats en cinq zones : la zone intertropicale ou équatoriale s'étendant de part et d'autre de l'Équateur aux Tropiques ; les deux zones tempérées s'étendant chacune entre chacun des Tropiques et le cercle polaire correspondant, et les deux zones glaciales avoisinant les Pôles. C'est sur cette division conventionnelle qu'on s'est accordé à classer les climats en climats chauds, en climats tempérés et en climats froids. D'un autre côté, la longitude d'un lieu est l'angle formé par le méridien de ce lieu avec le méridien pris comme terme de comparaison, soit pour le Brésil le méridien de Rio de Janeiro.

Il est acquis que plus on se rapproche de l'Équateur, plus la température se trouve influencée par la latitude. Mais M. Jourdanet, dans son livre *Climatologie de l'Amérique Intertropicale*, démontre parfaitement qu'on peut avoir la température des climats tempérés, même à l'Équateur. C'est ainsi que sur la ligne équatoriale traversant le nord du Brésil, jamais la température ne monte à l'ombre au-delà de 36° centigrades et que dans

quelques montagnes du Sud, elle descend quelquefois à 4 degrés sous o.

Des circonstances climatériques privilégiées impriment au climat du Brésil des modifications heureuses : les vents, les courants maritimes et l'altitude, tels sont les grands facteurs spéciaux, contribuant à diminuer la température élevée que semble attribuer au nord du Brésil sa position astronomique.

Aussi n'existe-t-il pas une production, ni une plante de l'Europe qu'on ne puisse cultiver au sud du pays, et la thérapeutique elle-même se trouve enrichie des plantes médicinales brésiliennes. Tels sont l'arbre à côca, le jaborandi, le quinquina, la rhubarbe, le cinnamomum ou canellier, le copaïba, le cacaotier, l'ipéca, l'anacardium occidentalis et une infinité de plantes utiles, qui comptent parmi les meilleurs médicaments actuellement au service de la médecine. Enfin, détail intéressant, nous ajouterons que sur les 150 variétés de palmiers connues, le sol du Brésil en possède 125.

Pour que lecteur puisse sans difficulté aucune apprécier les observations que nous présenterons sur les différentes régions, nous ferons ici un résumé très succinct, concernant le climat et la position astronomique de chacun des vingt États du Brésil (1).

(1) Ces observations sont plus développées dans notre thèse *Du Climat du Brésil*, où l'on rencontre des statistiques météorologiques.

AMAZONAS. — Il est situé entre 5°10' de latitude boréale et 10°20' de latitude australe. Sa longitude occidentale est comprise entre 13°40' et 0°32".

On lit dans le dictionnaire de l'Amazonas que la longévité y est extrêmement remarquable : sur cent habitants, trente atteignent l'âge de quatre-vingt-dix à cent ans. Il y existe des îles de cinquante lieues carrées où le climat est identique à celui du continent. La température moyenne y est de 26° (1). Les vents de la mer soufflent invariablement le soir, et le climat y est très agréable. Il y a beaucoup d'Anglais, de Portugais, grands propriétaires et commerçants. Un commerce direct est établi avec les Etats-Unis et l'Angleterre. Dans l'intérieur, sur les rives de quelques fleuves, par exemple le Xingu et le Negro, existent des fièvres intermittentes, mais les indigènes de cette région sont forts et très sains.

PARA. — Sa position astronomique figure entre 4°10' de latitude septentrionale et 8°40' de latitude australe; entre 2°10' et 15°20' de longitude occidentale. Sa superficie est de 40.000 lieues carrées. Elle est couverte de forêts vierges où coulent les fleuves les plus majestueux du Nouveau-Monde. Le sol y est d'une fertilité incomparable. Le climat y est modifié par l'influence des forêts et les vents de l'E.-N.-E.

(1) Observations météorologiques de Jose da Costa Asévedo.

y rendent les soirées et les nuits très agréables.

La condensation des vapeurs se fait aux approches de la nuit et apporte la pluie presque tous les jours, et les habitants de la ville se saluent le soir en disant : « Jusqu'après la pluie. »

Le climat général est chaud et humide et la température moyenne est de 27°.

Les habitants de Parà ont la peau brunâtre et ont une prédisposition notable à l'embonpoint. Bahema (1) dit qu'on y remarque beaucoup de cas de longévité et qu'on n'y connaît pas la phtisie. Le général Rohan a fait des observations météorologiques desquelles il résulte que le maximum de température du matin est de 28°15' et le minimum 25°7'.

Agassis (2) dit que la végétation est la plus féerique du monde. Les observations climatériques de M. Costa Asevedo confirment celles de Rohan.

MARANHAO. — La latitude est toute australe, entre 1°5' et 10°40'. La longitude orientale est de 1°45', l'occidentale de 5°43'.

D'après Ayres du Casal, il y règne chaque année des tempêtes qui apportent les pluies ; elles commencent en novembre. Dans la partie méridionale de l'État, les pluies viennent en octobre, et dans la partie septentrionale en décembre.

(1) *Pathologie générale*, page 50.
(2) *Voyage au Brésil.*

La température moyenne est de 27°. Mauricio Freire y a observé une température de 26° dans le temps des pluies. Les Français y ont fait un commencement de colonisation à l'époque de la découverte du Brésil, et dès 1590 y était établie une petite colonie. Il y a beaucoup d'étrangers dans la capitale San Luiz. La superficie de l'État est de 12,000 lieues carrées.

PIAUY. — Toute sa latitude est australe ; elle est placée entre 2°45' et 11°40'. La longitude orientale est de 3°5' ; l'occidentale est de 5°20'.

Le climat est chaud, avec deux saisons bien définies appelées hiver et été. Il y existe un lac appelé Paranagua comptant 13 milles de large. La superficie de cet Etat est de 10.506 lieues carrées.

La température y subit l'influence des Cordilières qui viennent de Cearà, et les observations météorologiques donnent une température moyenne de 27° dans la capitale Oeiras, et de 25° dans les montagnes. Il y est établi de grandes fermes ; le bétail y peuple et y augmente d'une manière admirable.

CEARA. — Cet État important est situé entre 2°45' et 7°11' de latitude méridionale ; sa longitude est toute orientale, entre 1°55' et 6°25'. Le climat du Cearà a la réputation d'être le plus sain de tous les États du nord du Brésil. Les saisons y sont bien définies. Celles des pluies y commencent en janvier et durent jusqu'en avril.

Les nuits sont rafraîchies par les vents qu'on appelle Aracatys, ville située à l'embouchure de la principale rivière Jaguaribe. Cet État est périodiquement affligé par la sécheresse. Mais dans l'intérieur, aux environs de la ville de Crato, la fertilité et le climat sont sans rivaux. La Cordilière-Araripe y a de 500 à 800 mètres de hauteur, et permet l'établissement de véritables jardins d'Europe. Tout y est vert pendant toutes les saisons de l'année. La difficulté des transports, résultant des sécheresses périodiques, est écartée depuis que le gouvernement a prolongé, jusqu'à près de la ville de Crato le chemin de fer venant de la capitale Fortaleza.

Mais pour assurer le rapide développement de l'Etat, il faudrait faire la canalisation de la rivière San-Francisco jusqu'à la source de la rivière Jaguaribe (1).

La température moyenne est de 23° le matin et de 30°4' le soir. La surface de l'Etat est de 2.027 lieues carrées. Le climat y est d'une grande sécheresse et les vents secs du Sud soufflent tous les soirs, de manière que les nuits y sont très agréables.

La capitale est l'une des plus belles de l'Amérique du Sud. Dans les montagnes de Baturité

(1) Nous avons fait les études de ce vaste plan avec M. T. Alencar Lima, et un travail est sous presse.

s'étalent de splendides cultures d'arbres à café. L'intérieur possède un nombre très considérable de fermes destinées à l'élevage du bétail, des moutons et des chèvres. On y fait un grand commerce de peaux.

Rio Grande do Norte. — Sa latitude est toute australe, entre 4°54' et 60°28'. Sa longitude est orientale, entre 5°22' et 8°18'. Sa superficie est de 2,000 lieues carrées. Le climat est chaud, mais sain. Les pluies commencent au mois de mars et se prolongent jusqu'en juillet. La température moyenne est de 27° pendant l'été et de 25° pendant l'hiver, d'après Mauricio Freire. Les nuits sont toujours agréables. De même qu'au Cearà, on n'y remarque jamais d'épidémies.

Parahyba. — Sa latitude est australe, entre 60° 15' et 7°50'. Sa longitude est orientale, entre 5°5' et 8°25'. La superficie de l'Etat est de 350 lieues carrées. Cet Etat, de même que celui de Cearà, a à souffrir des conséquences de la sécheresse, mais Mauricio Freire y a observé un climat très sain. Tout le rivage de la mer est orné des plus belles variétés de palmiers, et l'on fait par suite, dans cette région, un grand commerce de cocos.

Pernambuco. — Sa position est australe. Sa latitude est toute méridionale, entre 7° et 10°40'. Sa longitude, toute orientale, est entre 1° et 8°25'.

Le climat y subit une grande modification à

cause de la nature du sol. Il est chaud et humide dans le voisinage de la mer et dans les plaines qui s'étendent à plus de 300 lieues le long des côtes.

Dans les montagnes, le climat est sec et salubre. Mavignier, (1) Lyais, Sermento et Coutinho ont fait de nombreuses observations météorologiques, d'où il ressort que la température est de 27°,27. La culture en grand de la canne à sucre a imprimé au climat des modifications favorables. A Recife, une des plus belles capitales du Brésil, les Hollandais établirent une colonie sous Maurice de Nassau. La température y est quelquefois de 32 et de 36°. Koster (2) affirme que les nuages y sont très bas, les pluies très abondantes et la chaleur excessive.

La capitale est soumise à l'influence du vent du Nord et les nuits y sont agréables.

Quant au vent du Sud, il est considéré par MM. Pironet et Mavignier comme étant humide et malsain.

ALAGOAS. — Sa position astronomique est toute australe, entre 8°4' et 10°32'. Sa longitude orientale est de 5°7' et 7°58'. Le climat est semblable à celui de Pernambuco.

La canne à sucre y est cultivée sur une grande

(1) Thèse de l'Académie de Médecine de Paris.
(2) *Voyage à Pernambuco.*

échelle et constitue, comme dans l'Etat voisin, la principale richesse du pays.

Pernambuco et Alagoas ont le grand avantage de pouvoir tirer parti, dans l'intérieur de l'Etat, de la précieuse voie navigable fournie par la rivière San-Francisco. En outre, les chemins de fer y parviennent et l'agriculture y est en pleine voie de progrès. La température moyenne est de 27° ; dans les montagnes elle n'est que de 23°.

SERGIPE. — Cet Etat est situé entre 9°5 et 11°28' de latitude méridionale, et entre 5°3' et 6°53' de longitude orientale.

Le climat est sain, la culture de la canne à sucre très importante. Il s'y trouve des salines, de même qu'à Rio Grande du Nord et à Cearà. La température moyenne est de 21° pendant l'hiver et de 24° pendant l'été. La surface est de 30.000 lieues carrées.

BAHIA. — Cet État est le plus peuplé du nord du Brésil; il est très riche, son climat est très sain. La température moyenne est de 18 à 20° le matin dans le mois de janvier, d'après M. Rousin. Les pluies commencent en mars et durent jusqu'au mois d'août. Le bassin du grand fleuve San Francisco dont fait partie Bahia est presque inculte. Il est cependant d'une grande fertilité et M. Bolhòes le considère comme étant d'une remarquable salubrité et d'une richesse extraordinaire.

Bahia est situé entre 9°55' et 13°15' de latitude méridionale. Sa longitude orientale est de 3°30' et l'occidentale de 3°30' également.

C'est un des États les plus fertiles de tout le Brésil. La culture de la canne à sucre et du café y est en grande prospérité. Ce pays a réalisé des progrès très notables, et il est parcouru par un réseau de voies ferrées.

ESPIRITO SANTO. — Cet État est doué de grandes richesses, mais le rapide développement de Rio de Janeiro dont tout ce territoire n'était qu'une dépendance, a absorbé pour ainsi dire toute la vie agricole aux environs des villes de l'État de Rio. Pour cette raison, les progrès de l'agriculture n'y sont en rapport ni avec la douceur du climat, ni avec la fécondité du sol.

L'État s'étend entre 18°5' et 21°28' de latitude Sud ; entre 1°40' et 3°22' de longitude orientale (méridien de Rio de Janeiro).

De la rivière Mucory qui, avec Bahia, lui sert de limite au Nord, à Itabapoama, qui le sépare au Sud de Rio de Janeiro, la longueur est de 485 kilomètres. La superficie totale est de 69.240 kilomètres carrés.

Il possède d'immenses terrains propres à la culture du café; on peut y acheter de grandes propriétés à bas prix, car la densité de la population y est encore très faible, vu que tout l'Etat ne compte

que 200.000 habitants. Le Rio Doce, qui parcourt aussi une grande partie de l'Etat de Minas, y constitue une voie navigable. Sur les rives de ce fleuve existent de grandes lagunes mesurant 18 milles de long.

D'immenses forêts couvrent le sol, et le climat tempéré des Tropiques est une grande faveur pour ce pays, comme pour celui de San-Paulo et de Minas. Il est l'un des plus favorables à la colonisation.

C'est précisément dans les cultures et les forêts d'Espirito Santo qu'il est permis de s'apercevoir de la différence entre le climat du nord et le climat du sud du Brésil. La température moyenne est de 20° l'hiver et de 23° l'été. Les pluies y sont abondantes du mois de mars au mois de mai.

L'étendue de la côte y est considérable et la navigation extérieure y est faite par de petits vapeurs.

Rio de Janeiro. —C'est là qu'existe la baie la plus remarquable et la plus belle du monde. Elle est embellie par une centaine d'îles de toutes grandeurs et d'une beauté charmante. Les montagnes qui entourent la baie sont admirables. Elles ont été décrites par différents voyageurs étrangers. Tous reconnaissent qu'elles sont disposées de manière à pouvoir y multiplier les ports. La Serra du Mar offre de hautes pointes appelées Orgaos. A Thérésopolis, ville bâtie à 800 mètres de hauteur, le climat est

des plus agréables. C'est dans les montagnes de cette chaîne qu'on a commencé la culture du café au Brésil. Mais aujourd'hui l'Etat de Rio montre de grandes surfaces abandonnées où florissait anciennement la culture du café, et qui sont transformées en vastes pâturages destinés à l'élève du bétail. On y rencontre de grandes fermes et de nombreuses fabriques de sucre, mais la culture du café y souffre de la concurrence des Etats de Minas, de San-Paulo et d'Espirito Santo, où les terres vierges donnent de plus riches produits. Les efforts faits par le Gouvernement de Rio pour augmenter le nombre des colons ne profitent, pour ainsi dire, qu'aux Etats voisins, car le colon les préfère, soit à cause de leur climat, soit à cause de leur fertilité.

La position astronomique de cet Etat est entre 20°50' et 23°19' de latitude australe ; entre 2°9' de longitude orientale et 1°42' de longitude occidentale.

Macedo (1) dit que le climat est chaud et humide dans la partie méridionale s'étendant du bord de la mer au pied des montagnes. Dans les lieux les plus bas, au voisinage des lagunes, règnerait la fièvre intermittente. La partie septentrionale est très étendue, son climat est tempéré et son sol est éminemment propre à la culture du café et de la canne à sucre.

(1) *Corographia da Brazil.*

La température moyenne est de 22° l'hiver et de 26° l'été.

Le climat y a beaucoup changé par suite de la disparition des forêts et d'un système défectueux de défrichement. Sigaud, Freire Allemaò, Raussin ont observé que les pluies anciennement commençaient au mois de mars; actuellement elles arrivent en septembre.

D'après l'examen des observations météorologiques de Dorta, faites pendant trente années à partir de 1814, le climat de Rio de Janeiro a varié d'un degré.

Voici, à ce propos, le jugement de Jaccoud, l'illustre professeur de la Faculté de Médecine de Paris, lequel a séjourné quelques mois à Rio de Janeiro :

« Malgré les nombreux facteurs de nature à produire l'insalubrité du climat, celui-ci y reste sain, même dans la capitale. »

La capitale de la République a une population de 700,000 âmes ; elle est bâtie à côté de la baie de Rio de Janeiro. Actuellement y sont en exécution les mesures d'hygiène publique les plus importantes. Déjà les lagunes sont presque desséchées. Les égoûts sont parfaitement construits et les rues sont bien pavées. Mais aussi longtemps que le Gouvernement de Rio ne se résoudra pas à décréter la canalisation des eaux de Rio Parahyba pour

le service de la ville, il sera impossible de réaliser l'assainissement complet de la capitale du Brésil, où les nouvelles constructions continuent d'être faites d'après le système défectueux des Portugais.

San-Paulo. — Cet Etat est compris entre 19° 54' et 25° 15' de latitude australe ; la longitude est occidentale, entre 56° et 10° 19'. Le Tropique du Capricorne coupe cet Etat, dont la partie septentrionale s'étend ainsi dans la zone torride et la partie méridionale dans la zone tempérée.

Le sol est très montagneux. C'est là que commencent les plateaux centraux du Brésil, faisant partie de la Serra de Mantiqueira et permettant aux habitants du Brésil d'y aller jouir d'un climat sans rival dans le monde.

Les Campos do Jordao sont tellement favorisées par certaines conditions climatériques et surtout par l'altitude (1,800 mètres), la situation topographique et par les grandes forêts de sapins brésiliens, qu'on y jouit, comme nous l'avons observé pendant deux mois de l'été 1892 et 3 mois de l'été 1893, d'une température moyenne uniforme de 16° ; et, chose extraordinrire et digne de remarque, nous avons constaté que la viande peut s'y conserver pendant vingt jours sans être salée et tout en restant fraîche pendant ce temps. C'est là que les poitrinaires viennent faire leurs cures, et il y a d'innombrables cas de parfaite guérison. Si l'on avait dans cette

région l'art européen pour disposer avec goût les beautés physiques, on ne verrait en aucune partie du monde un endroit plus admirable, soit par les panoramas, soit par les sources d'eaux cristallines, soit par l'infinie variété de fleurs et de plantes parasites les plus charmantes qu'on puisse rencontrer.

La neige y tombe parfois, mais le climat est si sec que le givre qui s'y forme est d'une consistance analogue à celle de la neige; il est possible de le rassembler en boules.

Tous les fruits de l'Europe y viennent, aussi beaux que dans cette partie du monde, et y possèdent même plus d'arome.

Nous publions ici la lettre suivante de l'astronome jésuite F. Germain d'Annicis, qu'il nous a envoyée quand il dirigeait l'Observatoire de San-Paulo (1) :

« Après avoir reçu votre lettre du 10 juillet, j'y répondis presque immédiatement et je me fis un plaisir de vous donner le résumé des observations que j'ai faites à San-Paulo. J'ai été étonné, quand je suis venu, de savoir que vous n'aviez pas reçu ma lettre. Je vous envoie de nouveau une petite notice sur le climat de San-Paulo.

» Cette ville est bâtie sur un plateau dont l'altitude

(1) Cette lettre figure dans notre thèse de 1874.

moyenne est de 754 mètres au-dessus du niveau de la mer ; elle se trouve à 23° 33" de latitude et 48° 50" de longitude Ouest (du méridien de Paris). Le sol est peu fertile dans un rayon de plusieurs lieues.

» Le climat est bon et l'on y jouit généralement d'une bonne santé ; sauf l'apparition périodique de la variole, il n'existe pas d'épidémies (1).

» Le temps est humide et les variations de température sont brusques et quelquefois très grandes dans la même journée.

» J'ai vu assez souvent, de 6 heures du matin à midi, une différence de 20 à 24 degrés centigrades.

» Les vents qui règnent presque toute l'année à San-Paulo sont les vents du Sud-Est et du Nord-Ouest ; les premiers nous amènent l'humidité, les seconds de la chaleur et des pluies abondantes.

» Voici maintenant le résumé des observations météorologiques et hygrométriques que j'ai faites pendant plus de dix ans : La pression atmosphérique moyenne est de 700 millimètres (baromètre Gay Lussac). La température à midi est de 19° centigrades. La direction moyenne des vents est comme je vous l'ai déjà dit, S.-E. et N.-O.

(1) Après la fondation de l'Institut de vaccine, on voit très rarement quelques cas, car la vaccine est obligatoire.

» Le vent d'Ouest, quand il souffle pendant l'hiver, nous apporte de la gelée ; le vent du Nord est toujours un signal de pluie. Pendant l'hiver, ordinairement vers la fin de juillet et au commencement du mois d'août, le thermomètre s'abaisse au-dessous de zéro, mais je ne l'ai jamais vu marquant plus de 2° et 3° centigrades.

» L'état hygrométrique de l'atmosphère varie entre 6 et 65 degrés de l'hygromètre de Saussure. La différence de niveau dans la colonne barométrique dans l'année ne dépasse jamais 10 millimètres. Les variations accidentelles sont peu sensibles, les diurnes sont très régulières.

» La plus haute température pendant douze ans à l'ombre et au Sud a à peine franchi le 30e degré centigrade. La plus basse température est arrivée à 3° au-dessous de zéro. La quantité de pluie tombée a donné (avec le pluviomètre de Breton) pour moyenne, pendant 10 ans $1^{m}50$. Au sommet de la montagne de Santos (place du chemin de fer) la quantité d'eau qui tombe chaque année est énorme; elle varie entre 3 et 4 mètres, et à Santos, il pleut de 2 à 2 1/2 mètres. La déclinaison de l'aiguille magnétique est à peine de plus d'un degré à l'Ouest.

» Voilà, Monsieur, le résumé des observations que j'ai faites ; je crois qu'elles sont exactes, car je n'ai rien négligé pour cela.

» Je profite de cette occasion pour vous prier

d'agréer mes salutations et pour vous dire que j'aurais un bien grand plaisir de faire votre connaissance.

» Je suis votre dévoué et humble serviteur.

» F. GERMAIN D'ANNECIS. »

SANTA-CATHARINA. — Sa position astronomique est entre les parallèles 36°30' et 29° 18' de latitude australe et 5°8' et 11°2 de longitude occidentale. Le climat est très bon et très sain. Il y a de riches colonies d'Allemands à Ytajahy et Blummenau. Sigaud dit, qu'en vivant à Santa-Catharina, c'est comme si l'on vivait en Italie, le climat étant égal et très uniforme. Saint-Hilaire (1) ajoute : « Les montagnes ne sont pas très hautes, la nature n'est pas là comme à San-Paulo, mais ressemble beaucoup au Portugal et à l'Ile Madeira.

Van Lede, (2) qui s'occupe beaucoup de la colonisation de cet État, affirme que les pluies commencent en septembre et l'été en décembre, qu'il y a un vent appelé terral qui rafraîchit le climat.

Langdorf, étant au Brésil, écrivit un livre en hollandais faisant de Santa-Catharina le plus grand éloge, ainsi que de son climat et de sa nature.

La température moyenne de l'année est de 16°

(1) *Voyage au Brésil*, page 50.
(2) *Colonisaçao no Brasil.*

Réaumur, le maximum de la chaleur est 20°20 Réaumur. La moyenne de la pression atmosphérique est au matin 750mm20, au soir 751mm34. Van Lede, Languedorf, Moris, Duperey et Saint-Hilaire sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas un climat plus favorable au développement d'une grande population.

Rio Grande du Sud. — Cet État est placé dans la latitude australe, entre les parallèles 27°5' et 32°45. La longitude est toute occidentale : entre 6°32' et 14°18. Le climat est le même que celui du Sud de l'Europe; on y remarque de grandes plaines, et la configuration du sol est comme celle de la République Argentine. En hiver il y a quelquefois de la glace: la température descend à 4°. La température ne s'élève jamais au-dessus de 26°. C'est là qu'existent les plus riches noyaux de colonie allemande. Dans sa thèse présentée à l'Académie de Rio, le Dr Heuchel fait observer que pendant toute l'année il pleut 159 jours, et en 1866, il compta 168 jours de pluie. Camargo (1) fait observer que les montagnes de Serra Geral, Serra do Mar, Serra Herval, Serra Taipas possèdent un climat égal à celui du Portugal. La température moyenne est de 8° dans l'hiver et 15° dans l'été. Saint-Hilaire, qui a été longtemps à Rio Grande, dit (2) : « Quand je suis

(1) Statistique de Rio-Grande.
(2) *Voyage au Brésil*, page 36.

arrivé dans cette Capitanie, il faisait froid et beaucoup de fois l'eau fut gelée à Porto-Alegre. Au contraire de ce qui se passe à Minas Geraes, il pleut quand il ne gèle pas. Les vents sont très forts pendant toute l'année ; on les appelle minuano ; ils viennent du Chili après avoir traversé les pampas.

Minas Geraes. — Placé dans la latitude australe, cet État, très important, est compris entre 13°55 et 23'. Sa longitude orientale est de 3°33' et l'occidentale 7° 48'. Cet État est très montagneux, et par son étendue énorme il possède tous les climats. On plante, dans les zones des forêts, le café, et dans la campagne on élève le bétail. Il y a de riches mines d'or et de fer et une Compagnie anglaise exploite l'or ; elle y possède un des plus notables établissements de ce genre qui soient connus.

Le vicomte de Prado, grand astronome brésilien, nous a donné des renseignements nombreux sur ses observations thermométriques pendant dix ans. Comme dans notre thèse toutes ces observations sont publiées, nous nous y référerons seulement pour dire que la température moyenne est de 16°. Dans le bassin de la grande rivière San Francisco, les pluies durent pendant six mois. Les sertoes s'étendent de 13° jusqu'à 21° de latitude Sud. Saint-Hilaire donne sur cet État les meilleurs renseignements. A cause du climat des montagnes et des coutumes, les Mineiros ont conservé une physio-

nomie tout à fait brésilienne. Ils augmentent la population, car tous les mariés ont beaucoup d'enfants et les coutumes brésiliennes, là comme dans l'État de Bahia, sont des plus simples et permettent d'admirer dans cette simplicité le bon caractère du peuple. Le progrès est devenu une réalité. Pendant que tous les États du Brésil ont été influencés par les militaires, Minas et Bahia sont les seuls dont le gouvernement central n'a pu parvenir à dissoudre les Congrès. On a respecté la Constitution votée, et par cette raison les perturbations de la politique n'y ont pas produit les maux qui ont retardé le développement des autres États.

Il faut reconnaître que les coutumes du peuple lui permettent, soit à cause du climat,soit à cause de l'éducation, tout à fait brésilienne, un amour local, qui fait que les divisions disparaissent quand elles portent préjudice aux intérêts de l'Etat. La République a été très utile au développement de Minas Geraes,et le bon sens du peuple et du président de l'État, M. Aphonso Penas, a placé dans le premier plan du progrès cet État, auquel celui de San-Paulo seul peut se comparer. L'altitude des montagnes varie de 600 m. à 1800 m. Les chemins de fer parcourent toute l'étendue de l'État, dont la population est de 3.000.000 d'habitants. Ces derniers vivent heureux au milieu de leurs cultures et

du bétail qui fait la richesse principale de l'État.

MATO-GROSSO. — Cet État est placé entre 7°30' et 24°10' de latitude australe, sa longitude occidentale est comprise entre 7°25' et 22°. Le climat, bien que chaud, est excellent dans les montagnes. C'est là qu'on a désigné les plateaux où l'on devra établir la capitale de la République brésilienne. La température ne monte jamais au-dessus de 28° à l'ombre et ne descend pas au-dessous de 10°. Les oranges fructifient toute l'année, et Saint-Hilaire, qui a observé cette particularité, dit que le climat de Mato-Grosso peut être comparé à celui du sud de l'Europe.

Le bétail y est sauvage, et l'on y rencontre les plus grandes fermes en bétail du Brésil. Il y en a quelques-unes de 80 lieues carrées et d'une contenance de 60,000 têtes de bétail. A cause de l'étendue et de la distance de la capitale de la République, cet État n'a encore reçu aucun développement.

GOYAZ. — Il est situé de 5°10' à 19°20 de latitude australe. Sa longitude est occidentale et reste entre 3°54' et 9°58'. Pour se faire une idée de l'étendue de cet État, nous dirons que de la rivière Tacantins à la ville de Corumbà, il y a 1800 kilomètres.

Il n'y a presque pas de population. Le climat est très sain. La température moyenne est de 26° l'été, et de 18 l'hiver. Il pleut beaucoup, mais les vents

constants adoucissent les rayons tropicaux. On n'y connaît aucune épidémie. Les mines aurifères sont immenses. Tout reste à exploiter dans cet État qui, avec ceux d'Amazonas, de Parà, de Minas et de Mato-Grosso, sont les plus grands du Brésil. Chacun de ces États pourrait contenir cent fois la Belgique ! Et néanmoins la population de l'Amazonas est de 250,000 habitants, de Parà 400,000, de Mato-Grosso 200.000, de Goyaz 180,000. Minas et San-Paulo sont les deux États les plus peuplés du Brésil. Minas compte 3,000,000 et San-Paulo 2,000,000 d'habitants.

La population totale du Brésil est actuellement, d'après les renseignements pris à meilleure source, de 14 millions d'habitants.

Et voilà la raison pour laquelle nous faisons des efforts pour voir augmenter la population d'un pays qui, suivant les pressentiments de savants non suspects, est destiné à être l'entrepôt des nations européennes ; car il est doué d'un climat admirable et d'une étendue égale à 1/15 de toute la surface du globe !

Le gouvernement, qui y dépense des sommes énormes pour faire venir des émigrants salariés, ne s'aperçoit pas que, cherchant les moyens d'augmenter l'armée et de se maintenir par l'appui des troupes, il fait mourir des milliers de bons citoyens, les soldats étant en même temps de véritables martyrs du devoir !

On dépense des millions pour faire venir des émigrants, payés par tête, et l'on dépense des millions en des guerres fratricides détruisant les Brésiliens !!

Abnégation et Patriotisme! voilà ce qui manque! Il faut reconnaître que l'opportunisme, qui veut se faire utilitaire dans une société industrielle comme l'est celle du Brésil, ne pourra produire que des maux, dont il n'a pas même conscience (1).

---

(1) Pour ceux qui voudront connaître les particularités de chaque Etat du Brésil, nous recommandons le magnifique livre de M. A. Marc, qui, aidé par M. Ferrão, rédacteur du journal *Le Brésil*, à Paris, a rendu de grands services au Brésil.

VII

Emigration et Colonisation — Développement du Brésil.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur la partie historique contemporaine de ces questions, par la raison très simple que dans un pays où l'esclavage a régné jusqu'en 1888, il n'a pu se produire un grand mouvement d'émigration. Mais une fois l'abolition faite, tous les titres relatifs à l'esclavage ont été brûlés et détruits, et tous les abus si déplorables engendrés par cette institution ont disparu.

Jamais on ne pourra mieux constater les bienfaits de l'abolition qu'au Brésil.

Beaucoup d'affranchis y sont devenus propriétaires : ils font la petite culture ; quelques-uns se sont rendus propriétaires dans les villes.

A l'encontre des prévisions faites par ceux qui soutenaient l'esclavage, les anciens esclaves ont

tenu dans tout le Brésil une conduite morale admirable.

Ils ont émigré d'un Etat vers l'autre, et de nombreux exemples de l'organisation de la famille, que l'esclavage avait désorganisée, se sont vus partout, de manière à démontrer que les hommes de couleur, mêlés à la société, se perfectionnent dans les études et sont capables, comme les blancs, de tous les progrès.

Heureusement, il n'y a pas au Brésil des préjugés de races, et l'on voit se marier des hommes de couleur avec des femmes blanches, et vice-versa, de manière que la population noire diminuera extraordinairement. Dans une cinquantaine d'années, elle sera devenue très rare au Brésil.

Quelques propriétés étant, dans les États de Bahia et Minas, en majeure partie aux mains d'esclaves affranchis, convaincus de l'utilité de leur travail, mais dont les connaissances sont très primitives pour tout ce qui concerne l'agriculture, nous estimons que le Brésil est, pour les émigrants européens au courant des secrets de la culture des champs, la terre par excellence.

D'un autre côté, la grande question des dépenses du voyage est souvent résolue d'avance et de la manière la plus favorable.

La loi brésilienne, autorise pour ceux qui ont des parents établis comme colons au Brésil, le payement

de tous les frais de voyages, d'hébergement et d'installation jusqu'à l'arrivée sur la propriété même de destination, bien que, plus loin, nous indiquions les motifs de notre opposition à ce système.

Pour donner une idée très exacte du mouvement d'émigration vers l'Amérique, nous insérons plus loin le tableau des chiffres officiels pour les années 1889, 1890 et 1891.

Nous ferons remarquer tout d'abord que la disproportion des chiffres selon les pays d'origine est une conséquence forcée de l'opposition, d'allure despotique, faite par certains gouvernements aux citoyens libres résolus à venir, par leur travail, conquérir le bien-être sur une terre éminemment généreuse.

Bien loin de vouloir emboîter le pas à grand nombre de journaux qui, avides de nouvelles à sensation, ont rapporté, en ces derniers temps, les choses les plus inexactes et les plus invraisemblables émanant pour la plupart des sources les plus sujettes à caution, nous ne voulons, au contraire, remplir qu'une mission toute de calme et d'apaisement, et laisser de côté toute question qui n'a pas

exclusivement trait à la partie financière et économique du beau pays du Brésil, dont on a tant médit dans ces dernières semaines. Notre rôle, beaucoup plus agréable à remplir, consiste à reproduire des données certaines, puisées dans des documents ou à des sources dignes de foi et pouvant instruire nos lecteurs, chaque jour plus nombreux, du beau côté, des avantages et des ressources immenses qu'offre cette vaste région à l'agriculture, au commerce et à l'industrie du monde entier.

Ces avantages, nous nous plaisons à le constater ici, n'ont point été mis en relief par un intérêt autre que celui d'être utile à nos semblables, et n'ont point été amoindris, comme on a voulu le faire croire, par les derniers événements politiques. Si l'on consulte la statistique, on constatera que la marche des affaires ne semble pas s'être ressentie des agitations de partis, mais accuse, au contraire, une marche ascensionnelle tellement marquée que dans certaines douanes les chiffres des recettes ont doublé et triplé. On a pu s'en convaincre en lisant nos derniers comptes rendus, et, aujourd'hui encore, en ouvrant au hasard les derniers journaux officiels qui nous arrivent de Rio, nous y lisons que les rendements de la douane de Corumba se sont élevés, pour le mois de juin dernier, à 104 contos 333,771 reis, alors que pour le même mois de

l'exercice antérieur, ils n'avaient produit que 37 contos 325,519 reis. A Bahia, ces rendements ont atteint, pour le même mois, 1,835 contos 424,393 reis, tandis que la même période en 1892 n'avait donné que 1,298 contos 55,593 reis. A la douane de Parahyba, on a reçu, pour le mois de mai de l'année en cours, 102 contos 874,490 reis, contre 44 contos 439,098 reis pour le mois en 1892.

La même douane de Parahyba accuse, pour le mois de juin de 1893, 137 contos 935,647 reis, contre 41 contos 836,241 reis pour le même mois de l'exercice antérieur.

Enfin, à Rio de Janeiro, du 1er au 29 septembre de cette année, la douane accuse une recette de 5,715 contos 929,536 reis. L'année antérieure, à pareille époque, elle avait encaissé 6,876 contos 332,439 reis. Ces chiffres ont une éloquence indiscutable, et l'on peut en déduire que si les événements avaient eu, en effet, toute l'importance qu'on a voulu leur donner, le mouvement commercial du port de Rio eût été certainement paralysé. Or, on voit, au contraire, qu'il n'en est rien, ou du moins que la différence n'est pas énorme. On peut même dire qu'elle est insignifiante, comparée à celle qui s'accuse en plus dans les autres ports échelonnés sur l'immense littoral du pays.

Nous avons aussi sous les yeux un autre document d'une réelle valeur et qui peut être consulté

au *Musée commercial* de notre capitale par tous ceux qui ont des rapports d'affaires avec l'Etat de San-Paulo : C'est un rapport présenté au président du dit Etat par M. le Dr Jorge Tibriçà, secrétaire de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Dans notre numéro du 7 octobre dernier, nous avons déjà extrait quelques détails de ce rapport et nous les avons communiqués à nos lecteurs. Nous ne pouvons nous empêcher d'y revenir aujourd'hui, tant ce travail nous paraît complet. Le texte, de grand format, traite la question des eaux et égouts, des nombreuses lignes de chemins de fer, du service des terres, de la colonisation et de l'immigration, des hôpitaux, des noyaux de colonisation, des terres publiques et particulières, de l'assainissement de l'Etat, de l'Institut agronomique de San-Paulo, de la Commission géographique et géologique, des jardins et promenades publics, du poste central de police, des différents crédits accordés aux services du téléphone, du gaz, etc. A ce rapport se trouvent annexés : un travail de M. l'ingénieur inspecteur des terres, de la colonisation et de l'immigration, Leandro Dupré, donnant des détails précis sur la colonisation officielle de San-Paulo de 1828 à 1892, et passant en revue les diverses colonies de Santo-Amaro, San-Paulo, Senador Vergueiro de Angelico, Iguape, Cananéa, ainsi que l'immigration nord-américaine, la loi sur les

terres, l'organisation de l'inspection générale des terres et de la colonisation, etc. Des tableaux statistiques et de légitimation de possession des biens acquis par les colons complètent ce travail.

Il ressort de plus de cet exposé que dans le courant de l'exercice 1892 seul, 42,061 immigrants de nationalités diverses sont entrés dans l'Etat, dont la majeure partie a été engagée par l'Etat (26,630) et par la Société promotrice d'immigration (14,353).

Les onze noyaux de colonisation déjà formés sont les suivants : Ribeirão Pirès, San-Bernardo, Barão de Jundiahy, Antonio Prado, Sabauna, Quiririm, Rodrigo Silva, Pariquéra-Assu, Cannas, Cascalho et Piaguhy.

Ces derniers noyaux comptent déjà un personnel de 8,892 colons, qui ont produit 762 contos 102,100 reis en maïs, haricots, riz, pommes de terre, manioc, canne à sucre, raisins, choux, courges, farine, etc.

D'autres tableaux donnent la population respective d'après les derniers recensements, le nombre des maisons, bureaux ou fabriques, celui des animaux de labour ou domestiques, le détail du budget des dépenses, etc.

La troisième partie du rapport traite surtout de l'assainissement de l'État, et comprend : la canalisation du Tamanduatehy (avec une carte de son cours, un diagramme des observations d'échelle, une section du projet de canalisation, enfin diverses

autres cartes représentant des sections de ponts proposés).

La quatrième partie se compose d'un rapport de M. Francisco Guilherme Dafert, directeur de l'Institut agronomique de Campinas, sur les travaux exécutés du 1er janvier 1892 au 1er janvier 1893, et d'un rapport de M. São João da Montanha, de Piracicaba, sur cette même fazenda pendant la période du 21 novembre au 31 décembre 1892.

La cinquième et dernière partie comprend celui de la Commission de géographie et de géologie.

L'affluence des demandes de concessions est telle que déjà les lots font défaut. L'État a dû se réserver quelques terres, et la plupart des colons sont déjà parvenus à s'acquitter de leurs terrains par les produits qu'ils ont récoltés ou les services qu'ils ont rendus à l'État ou à des particuliers en dehors de leurs travaux de culture.

Dans le courant de l'exercice qui fait l'objet du dit rapport, plusieurs contrats très importants ont été faits. A citer : 1° celui fait avec la Société promotrice de l'immigration pour introduire dans l'État 51,000 immigrants ; 2° celui fait avec la Compagnie Mogyana pour introduire 2,000 artisans et ouvriers divers ; 3° un autre fait avec la firme Graffée, Guinlé et Cie pour un même nombre d'ouvriers ; enfin, 4° un autre avec la Compagnie

pauliste de voies ferrées et fluviales pour l'introduction de 600 travailleurs.

En même temps que ces contrats, il a été voté des crédits pour 17,160 contos 596,000 reis pour subvenir aux nécessités d'égout et de voirie, au service du gaz et des eaux, pour les passages des immigrants, la coopération à l'Exposition de Chicago, le service d'hygiène, les travaux publics et autres services.

Quant aux voies de communication, elles sont aujourd'hui fort nombreuses déjà. Outre une quantité énorme de routes et de chemins établis ou autres tracés et en exécution à l'heure présente, l'État de San-Paulo possède 2,723 kilomètres de voies ferrées en exploitation, 1,338 en construction et 600 à l'étude ou en cours de contrat. Les voies navigables sont estimées à 610 kilomètres. Il est à remarquer que ce sont là des données non fantaisistes, mais absolument officielles; les personnes intéressées à un surcroît de détails feront bien d'aller consulter l'exemplaire de ce rapport qui se trouve au *Musée commercial*, et qui leur démontrera mieux que nous ne pourrions le faire l'activité et, partant, la prospérité dans laquelle marche cet Etat (1).

Nous avions préparé le résumé du rapport officiel, mais nous préférons donner l'extrait de l'*Economiste Belge*.

EMIGRATION DES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE

Dans les trois années 1889, 1890 et 1891, l'émigration pour l'Amérique est indiquée par les chiffres suivants :

1° Vers les Etats-Unis :

	1889	1890	1891
De France	5,918	6,585	6,770
D'Angleterre	153,549	122,744	121,711
D'Allemagne	99,538	92,427	113,544
D'Autriche-Hongrie . .	34,174	56 190	71.042
D'Italie	25,307	52,003	76,055
De Russie	38,838	46,071	74,329
De Suisse.	7,070	6,993	6,841
De Danemark	8,699	9,366	10,659
De Suède et Norvège . .	78,804	41,002	49,448
De Hollande.	6,460	4,326	5,206
D'Espagne et Portugal .	583	971	1,823
De Belgique.	2,562	2,671	3.037
D'autres pays	1,316	1,267	2,346
	432,819	443,225	563,319
2° Pour le Brésil	65,161	107,100	188,816
3° Pour la Républ. Argentine	218,744	77,615	28,266
Total général . .	761,724	627,940	780,401

Pour l'émigration vers le Brésil, nous nous bornerons à en examiner le mouvement dans le seul État de San-Paulo.

Nous baserons nos appréciations sur le nombre

des entrées, et pour donner, en conséquence, une idée exacte des progrès agricoles y réalisés en grande partie, grâce à la science des nouveaux venus, nous insérerons encore le tableau des chiffres rendant compte de l'importance de l'exportation du café (1) pendant ces dernières années. (2)

Voici les chiffres ; ils sont d'une éloquence supérieure à tous les commentaires :

	HOTELLERIE DE LA CAPITALE	HOTELLFRIE DE SANTOS
1881	2,705	
1882	2,743	2,743
1883	4,912	4 912
1884	4,879	4,879
1885	6,500	6.500
1886	9.536	9,536
1887	32,112	27.689
1888	92,086	74.477
1889	27,893	17,823
1890	38 291	27,883
	108.736	86,754
	330 393	263,196

Dans ces dernières années, c'est, parmi les contrées européennes, l'Italie qui a fourni le plus grand nombre d'émigrants pour le Brésil.

(1) Nous avons inséré ces chiffres et d'autres plus intéressants dans le chapitre IV.

(2) Nous avo s une prédilection particulière pour l'Etat de San-Paulo, parce que nous y sommes à la fois grand propriétaire et grand agriculteur.

Ceux-ci sont venus s'y créer des revenus extraordinaires. Sans tenir compte de ce qu'un grand nombre doivent payer les acquisitions des terrains dont ils veulent devenir les seuls propriétaires, les ressources en argent envoyées au pays d'origine sont au-delà de tout ce qu'on peut croire. Il nous suffira de dire que les deux seules capitales Rio de Janeiro et San-Paulo comptent en tout plus de vingt banques s'occupant exclusivement des opérations de change pour l'Italie.

Voici, en ce qui concerne l'Italie, les chiffres indiquant les arrivées et les départs :

Dans le courant de l'année 1891, sont partis du port de Genova 85.484 émigrants, et sont arrivés 56.038, soit un total de 141.517, nombre inférieur à celui de l'année 1892, qui fut de 200.344.

Dans les documents officiels du Consulat de Genova, les chiffres pour les différentes provinces italiennes figurent ainsi qu'il suit :

De la Vénétie sont partis pour le Brésil 5964 émigrants.

De la Lombardie	24.740
Du Piémont.	16.444
De l'Emilie	3.400
De la Ligurie	5.262
De la Toscane	6.709
De Marcas, de l'Ombrie et des provinces romaines. . . .	1.537

Des provinces méridionales . .	10.363
De la Sicile et de la Sardaigne.	280

Le mouvement de retour est indiqué par les chiffres suivants :

De Buenos-Ayres	20.263
De Montevideo.	3.471
Du Brésil	10.551
De New-York	12.638

En ce qui concerne les lieux de destination choisis par les émigrants, voici les renseignements :

Pour Buenos-Ayres	26.621
Pour Montevideo	1.185
Pour Rio de Janeiro	28.412
Pour Santos et San-Paulo . .	19.970
Pour différentes localités de l'Amérique du Sud	8.920
Pour l'Océanie	431

Quant aux frais de voyage, ils ont été payés : 1° par les parents, pour 4,491 émigrants ; 2° par les émigrants mêmes, pour 37,590 ; 3° et par le Gouvernement du Brésil, pour 43,490.

La colonisation est opérée dans tout l'État : partout existent des noyaux coloniaux avec une vie indépendante et où les colons font de grandes récoltes. Les produits agricoles de ces foyers ont été pour l'année 1892 :

Maïs.	2,337,640 litres,	valeur	frs	367,269,600
Pommes de terre.	83,760 »	»	»	14,352
Haricots . . .	227,600 »	»	»	54,624
Riz	127,880 »	»	»	51,152
Farine	8,000 »	»	»	1,280
Amendoin. . .	28.795 »	»	»	5.600
Vin	248.795 »	»	»	174.156,500
Canne à sucre .	10,000 tonneaux	»	»	90,000
Café.	16.140 kilos	»	»	16,140
Eau-de-vie . .	4.800 litres	»	»	2,400

Total de la valeur : 762,102,180 contos de reis, soit un million 700,000 francs.

L'État de San-Paulo est celui qui est le plus colonisé du Brésil. La culture du café y est extrêmement exploitée par les fasendeiros, dont beaucoup récoltent annuellement 60,000 à 80,000 arobas (un arroba vaut 15 kil.) de café. Les voyageurs qui sont allés au Brésil et y ont étudié la culture, ont dit qu'il n'existe nulle part au monde un pays où l'on travaille le sol si intelligemment et où la grande culture soit mieux dirigée qu'à San-Paulo. Nous connaissons de grandes plantations de 800,000 à 1,200,000 pieds de café, tenues avec autant de soin que des jardins.

Nous estimons, pour notre part, que de tous les systèmes de colonisation, celui des salariés est le plus déplorable. Il a eu pour funeste conséquence de favoriser les intérêts de quelques individus qui ont fait fortune au détriment de l'humanité, qu'ils exploitent.

Mais au moment de la mise en vigueur de ce système, les circonstances étaient exceptionnelles, ce qui vaut à ceux qui l'ont décrété le bénéfice des circonstances atténuantes.

On venait d'abolir l'esclavage. Il fallait attirer les étrangers par tous les moyens honnêtes possibles. Beaucoup de propriétaires et de fasendeiros avaient le plus grand besoin de l'aide de nouveaux colons. Beaucoup de ceux-ci prirent le chemin du Brésil, pour venir y rejoindre des parents vivant dans leurs fermes, dans le bien-être de l'aisance.

Parmi les différents États, c'est celui de San-Paulo qui s'est imposé les plus grands sacrifices pour mettre à contribution le système décrété par le Gouvernement. Mais il s'était formé dans cet État une Société composée de propriétaires et de grands fasendeiros, veillant, sans recevoir de ce chef aucune rétribution, à faciliter aux colons l'arrivée sur leurs terres d'élection. Les agents d'émigration, du reste, étaient étroitement liés aux fasendeiros membres de la Société « Promotora da Emigracào ». La Société payait pour le compte de l'État les frais de passage et mettait à la disposition des étrangers, des bâtiments confortables, pouvant héberger 8,000 émigrants.

Toutes ces circonstances heureuses n'ont pas empêché les abus ; ils sont essentiellement liés au système. Aussi est-ce avec une grande satisfaction

que nous avons appris que celui-ci va, au moins dans l'État de San-Paulo, être abandonné d'un moment à l'autre. C'est ce que nous permettent d'espérer les intentions formelles et bien arrêtées du Président. Néanmoins le Congrès a encore voté les sommes nécessaires à l'introduction, aux frais de l'État, de 50,000 émigrants.

Quand le temps des émigrations à outrance sera passé, on sera frappé de l'étendue des sacrifices que s'est imposés et que s'impose encore le gouvernement pour procurer des travailleurs aux fasendeiros, parce qu'il semble persuadé que la principale source des revenus de l'État réside dans le produit de la culture du café.

On constatera une fois de plus que les mesures tendant à favoriser les riches, affaiblissent la nation dont la vraie force est dans la classe des travailleurs (1). Et, en ce moment, ces derniers sont témoins et victimes des abus les plus scandaleux : ils travaillent nuit et jour pour payer les frais de passage d'émigrants, dont tout le rôle se borne souvent à dépenser

(1) La fortune de ces grands fasendeiros est employée dans la Capitale et dans les villes. Là, les grands propriétaires exploitent leurs capitaux à un taux tout à fait scandaleux. Voici dans quelles circonstances : les commerçants et industriels n'ayant pu bénéficier des avantages dus aux sacrifices que s'impose l'État pour l'introduction de colons, sont souvent à court d'argent par suite de l'élévation du prix de la main d'œuvre. Pour pouvoir développer leurs affaires, ils empruntent à tout prix. Les grands propriétaires fonciers, dont beaucoup sont très avares, saisissent cette occasion pour prêter de l'argent à des taux exorbitants qui montent quelquefois à 30 et 40 p. c. Nous sommes convaincu qu'une des mesures les plus urgentes du Congrès

l'argent de l'État et à se retirer, après très peu de temps, avec les économies qu'ils ont réalisées.

Lors de l'établissement de ce système si défectueux de colonisation, un contrat extrêmement important a été réglé entre le gouvernement de l'Union et la « Compagnie Métropolitaine ». On y prenait les dispositions nécessaires pour l'introduction d'un million d'émigrants. On n'imagine pas tout le tort que cette mesure a causé au pays. La raison en est claire.

Les États étrangers, voyant que la République du Brésil voulait attirer tout d'un coup chez elle une population immense, ont été unanimes à s'y opposer et ont usé, dans ce but, des moyens les plus extraordinaires.

Dans tous ses bureux d'office, l'Angleterre a placé de grandes affiches, où elle a déconseillé de toutes ses forces l'émigration pour le Brésil, calomniant les habitants, attaquant le climat et jusqu'aux intentions du gouvernement.

L'Allemagne, dont l'intérêt suprême est pour elle

serait de décréter une taxe au-dessus de laquelle ni les capitalistes, ni les banques ne pourraient faire leurs prêts. Les affaires usurières seraient de la sorte protégées par des lois spéciales et tout au bénéfice des victimes.

Cette théorie est une application des idées de Turgot, cette coïncidence ne peut qu'en grandir la valeur. A San-Paulo, pendant que la classe moyenne travaille pour le progrès, les grands capitalistes ne cherchent que l'usure, ne s'apercevant pas du mal qu'ils causent à la société. Plus tard, ils seront les premiers à souffrir des funestes conséquences de leur conduite : ils manqueront de moyens propres à hâter le progrès social dont eux-mêmes sont les plus grands ennemis.

le maintien d'une armée formidable, en a fait autant et même plus : ses diplomates ont même obtenu l'interdiction de l'émigration pour le Brésil de sujets allemands, par les ports étrangers.

La Belgique a suivi : elle a défendu l'embarquement d'émigrants dont les frais de passage étaient payés par l'État brésilien. Selon les vues du ministre actuel des Affaires étrangères de Belgique, les agents d'émigration, pour combler les vides dus à l'abolition de l'esclavage, engageaient des gens dont ils recevaient autant par tête et auxquels ils avaient intérêt à cacher soigneusement le côté désavantageux de l'entreprise.

La France a dépassé toutes les autres nations dans la sévérité de ses mesures prohibitives. Une loi spéciale a ordonné l'arrestation et l'emprisonnement immédiat de tout agent occupé à recruter des émigrants.

Il en est résulté que les agents au service de la République du Brésil ont tourné tous leurs efforts du côté de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal. Pour ces trois contrées, et spécialement pour l'Italie, pays affligé par la misère et accablé d'embarras financiers, les lois prohibitives des nations voisines ont été un grand bienfait, car les avantages retirés de l'émigration ont été immenses. Des artisans italiens de toute profession sont venus s'installer au Brésil comme chez eux, et sont devenus depuis lors

les plus grands amis du pays de destination. Ils sont tellement nombreux à San-Paulo que sur une population de 135,000 habitants, on y compte 1 5 de nationalité italienne. Ils y sont tellement bien vus qu'ils ont en quelque sorte donné à cette ville l'empreinte du génie italien, et dans les constructions, et dans les coutumes. Un très grand nombre d'entr'eux ont épousé des Brésiliennes et sont devenus propriétaires.

Ils ont toujours témoigné une grande sympathie aux négresses et il n'est pas rare de les voir se marier avec elles. Aussi nous, abolitionnistes, nous avons trouvé dans les sujets italiens de bons auxiliaires pour obtenir l'abolition de l'esclavage, et Antonio Bento, le chef du parti abolitionniste, a rendu un hommage public aux bons services et à la loyauté des Italiens.

La mise à exécution des plans de colonisation a, comme nous l'avons dit, exigé des sacrifices énormes. C'est que le Gouvernement, bien que l'esclavage fût aboli, voulait donner satisfaction aux sentiments généreux dont se trouvaient animés et le parti libéral, et le parti conservateur. Tant de sommes ont été consacrées à cette affaire qu'il ressort de calculs rigoureux que l'introduction d'un colon sur la terre brésilienne a coûté à l'État 2.800 francs.

Sous la Monarchie, trois fois on a essayé aussi

l'émigration chinoise, et à chacune de ces trois tentatives on a sacrifié six millions de francs. Et veut-on savoir les résultats obtenus ? Les Chinois qui restent, et il en reste peu, sont la plupart des cuisiniers ou des vendeurs de poissons.

Après dix années d'efforts peu fructueux, le Congrès républicain a autorisé le Gouvernement à avoir recours à de nouveaux contrats. Nous avons la conviction que tout ce qu'il a dépensé, dépense et dépensera encore pour cela, le sera pour ainsi dire en pure perte, ne donnera que des résultats à peu près stériles et ne rapportera aux fasendeiros que de nouvelles déceptions.

Il serait donc salutaire que l'émigration salariée fût répudiée par tous. Tant qu'elle subsistera, nous n'aboutirons qu'à des malheurs. C'est comme si nous passions notre temps et prodiguions notre or à monter des ouvrages pour illuminer l'horizon de l'avenir.

Après le peu de fruits de tous nos efforts pour assurer à bref délai la colonisation, il devrait n'y avoir qu'une voix au Brésil pour réprouver le système en exécution. Mais il existera toujours, jusqu'à sa suppression, des partisans du système des contrats. Beaucoup de gens sont portés à les maintenir parce que leurs intérêts sont en jeu. Il est à la connaissance de tout le monde au Brésil que le contrat conclu avec M. Fiorita a été vendu

à la Compagnie Métropolitaine pour 1.600 contos de reis, soit 3 millions et demi de francs.

Ne jugeant que par ce qu'il voit, le peuple observe parfaitement que jamais on ne parvient à constituer au Brésil des noyaux de colonie qu'au prix d'innombrables sacrifices.

Etant nous-même grand propriétaire et fasendeiro à San-Paulo, nous fûmes l'un des premiers (1) à employer tous nos efforts à l'étude de cette question.

Nous avons publié plusieurs opuscules : 1° en 1877 : *Moyens de coloniser* ; 2° en 1880 : *Questions Sociales*.

En 1886, nous avons offert au Gouvernement de San-Paulo, afin d'aider à l'émigration pour l'État, la somme de 10 contos de reis, soit 20.000 francs (2).

Dans le congrès agricole qu'a convoqué M. Sinimbù et où nous nous sommes rendu comme représentant de la commune de Rio Claro, une des plus importantes de San-Paulo, nous avons combattu de tous nos efforts l'émigration chinoise, mais cela n'a pas empêché le Gouvernement d'envoyer une ambassade en Chine sans rien obtenir (3).

(1) Dès 1874, nous avons produit notre thèse pour l'Académie de Médecine de Rio: *Acclimatation des races au point de vue du climat et de la colonisation au Brésil.*

(2) Le Président de San-Paulo, Almeida Couto, nous a envoyé des remercîments, mais l'argent offert n'a pas même été appliqué à l'émigration !!

(3) Pour la seconde fois, on envoie une autre ambassade, dont le chef est M. Costa Asevedo.

Pour coloniser sérieusement le Brésil, nous pensons que les idées indiquées en notre opuscule publié en 1877 : *Moyens pratiques de coloniser*, sont aujourd'hui plus opportunes qu'à l'époque où nous les avons présentées, car l'esclavage n'existe plus. Nous les indiquerons sans aucune altération.

1. Une chose est indispensable : c'est de bien dévoiler toute la vérité aux Européens. Cela est nécessaire pour nous qui désirons des travailleurs d'Europe ; cela est nécessaire encore pour réduire à néant les jugements erronés, voire même quelquefois les calomnies, portés sur le climat de notre Patrie et sur la vie des colons établis chez nous.

2. En outre, il est urgent, dans l'ordre administratif, d'introduire quelques modifications dans les attributions et le mode de direction des différents départements ministériels ; de manière, par exemple, que toutes les affaires concernant l'émigration soient exclusivement du ressort du ministère des Affaires étrangères. De plus, le chef de chaque département en devrait être le ministre même, étant le directeur permanent et effectif ; il devrait exercer ses fonctions en se tenant en dehors de toutes les influences politiques, et occuper longtemps la charge dont il est investi.

3. Une autre mesure qui s'impose d'urgence est

la réforme du corps diplomatique. Au lieu de sacrifier une part des revenus du Brésil à l'entretien à l'étranger de ministres plénipotentiaires, on devrait, en considération de la population actuelle du Brésil, se contenter de simples consuls qui, d'après nous, rendraient à la nation des services plus nombreux et de plus grande valeur. Pour occuper ces places de consuls, on devrait choisir des Brésiliens notables, connus pour leur dévouement à la Patrie, ou des étrangers naturalisés qui aiment le Brésil comme la terre où ils sont nés.

Ces fonctionnaires seraient tenus de publier chaque année des rapports très minutieux, rendant compte de tout ce qu'ils ont fait pendant toute l'année pour être utiles à la Patrie, sans être (à l'effet de gagner du temps et de pouvoir donner à leurs travaux une rapide publicité) obligés de les soumettre au préalable à l'approbation du ministre des Affaires étrangères du Brésil. Toute la valeur de l'œuvre du consul, écrite dans la langue du pays où il représente le Brésil, n'aurait pas d'autre source que celle de son honorabilité parfaitement connue, de la grande responsabilité qu'il assume, et de son dévouement sans bornes aux intérêts de la Patrie.

Malheureusement, nous devons l'avouer à regret, les membres du corps diplomatique ont été souvent

choisis parmi des Brésiliens n'ayant pas pour le Brésil tout l'attachement qui doit être exigé, puisque c'est de leur propre volonté qu'ils se sont éloignés du sol de la Patrie.

4. Au lieu de sacrifier des sommes énormes, se chiffrant par des milliers de contos, à la conclusion de contrats pour l'introduction des émigrants salariés aussi coûteux que peu fructueux ou inutiles, il serait mille fois plus sage et plus profitable d'appeler des ingénieurs étrangers, aux frais de l'Etat, pour dresser les plans des lieux qu'on veut coloniser, et donnant une connaissance sûre des avantages immenses du travail manuel, du climat et de la production.

Ces plans et ces renseignements scientifiques devraient être signés par des personnes non suspectes, honorablement connues, et, par leurs soins, distribués par milliers aux populations au milieu desquelles elles vivent et d'où l'on veut tirer des émigrants.

5. Au lieu de faire des contrats individuels, permettant d'introduire dans le pays, par le moyen de l'émigration étrangère, des gens indignes ou dangereux : des assassins, des voleurs, des buveurs, des repris de justice pour lesquels la police locale donnerait, afin d'en être débarrassée, des primes à nos agents d'émigration, il faudrait, dans cette question, mettre à contribution tous les services

que peuvent nous rendre les étrangers de toutes nationalités établis au Brésil depuis longtemps et y connus pour leur grande honnêteté. On leur fournirait les moyens de créer en Europe, dans leurs pays d'origine, des Sociétés ou des Compagnies ayant pour but de procurer des colons à notre pays. Ces Compagnies auraient, du Gouvernement brésilien, toutes les garanties désirables et feraient, au nom de l'État, des concessions aux émigrants avant leur départ pour le Brésil et à des prix stipulés dans les lois brésiliennes.

6. Il faut établir, dans les capitales des provinces (1) et dans les centres agricoles, de grandes hôtelleries, dont l'édification sera faite aux frais de l'État, mais dont la direction sera réservée, comme une distinction et un honneur patriotique, à des Sociétés particulières de fasendeiros.

7. Parmi les colons établis au Brésil qui n'y sont pas encore ou y sont devenus propriétaires, il serait éminemment utile de se procurer des déclarations écrites, indiquant les résultats obtenus et, en général, tous les renseignements intéressants ayant rapport à la vie du colon ; puis de publier en langues étrangères toutes ces déclarations dûment signées, pour en distribuer des exemplaires aux parents et aux gens des pays d'origine des déclarants.

(1) Actuellement, ces hôtelleries sont déjà établies.

8. L'État devrait subventionner certaines Compagnies maritimes pour leur permettre de faire des réductions dans les prix de passage des émigrants, de manière que les frais de l'émigrant pour le Brésil fussent moins élevés que pour toute autre contrée de l'Amérique méridionale.

9. Parmi les étrangers établis au Brésil, on rencontre beaucoup de prêtres catholiques et non catholiques. C'est à eux que le Gouvernement devrait donner la préférence pour le service de la propagande, à condition de choisir des prêtres illustres et résidant au Brésil depuis longtemps, auxquels on recommanderait particulièrement de faire connaître que le Brésil est un pays de tolérance, où sont respectées toutes les croyances religieuses.

10. Les lois brésiliennes permettant des concessions de chemins de fer, le Gouvernement devrait donner la préférence aux concessionnaires représentants de capitalistes européens sérieux : cette mesure permettrait de faire fructifier, en les appliquant aux industries, les capitaux nationaux.

11. Le capital exploité avec avantage dans un pays nouveau concourt à faire connaître rapidement ce dernier. En ce qui concerne l'État de San-Paulo, il faut avouer que tous les travaux entrepris par la Compagnie de Chemin de fer de Santos, sont de la plus haute utilité pour le pays, en

même temps qu'ils contribuent à l'animer et à l'embellir.

12. Il est nécessaire d'établir une force publique civile, à la constitution de laquelle doivent participer tous les Brésiliens. Jamais, dans notre pays, il ne faut songer à créer de grandes armées. Elles seraient inutiles ou nuisibles, et les généraux ambitieux s'en serviraient pour révolutionner le pays.

Pour perfectionner et pour civiliser, on ne doit pas avoir recours aux guerres, mais au travail, à la loi duquel tout le monde doit se soumettre. Dans ce but, il faut établir dans l'intérieur de la contrée des foyers coloniaux, où seront envoyés les gens privés de ressources grâce à leur incurie et à leur paresse, ainsi que les perturbateurs de la tranquillité publique dans les villes.

13. La plaie la plus large et la plus horrible de la société brésilienne est l'esclavage. Ce n'est que par la liberté qu'elle pourra cicatriser et guérir. Tous les efforts des bons citoyens doivent donc s'unir pour obtenir l'abolition de l'esclavage (1).

14. Une révolution n'est pas nécessaire pour réaliser les réformes indiquées. Ce sont les hommes qu'il faut améliorer et réformer, et les charges publiques doivent être conférées à ceux qui sont

(1) Heureusement, l'abolition a été faite en 1888.

capables de les honorer, et non à ceux qui les convoitent pour y être honorés.

15. Il faut que les étrangers ayant un an de séjour au Brésil puissent jouir des droits politiques des Brésiliens, au moins en ce qui concerne les affaires de la commune.

16. Un sage protectionnisme doit être pratiqué au profit de l'industrie nationale. Dans les travaux publics, on doit préférer les produits des fabriques nationales. Cependant, il faut se garder de frapper de droits d'entrée exagérés les spécialités qui ne peuvent être fabriquées qu'en Europe et par certaines industries, sinon l'on se mettrait souvent dans l'impossibilité de travailler à l'embellissement et des maisons, et de la ville.

Voilà la quintescence des vues que nous avons développées et préconisées dès 1877 :

Le temps n'a fait que les raffermir. Jusqu'à ce jour, elles n'ont pas encore été mises à exécution. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Il faut s'attendre à de grandes fautes administratives dans un pays que guident et que dominent les passions politiques. Cependant ces idées n'appartiennent pas à une simple individualité ; elles appartiennent à tout le monde, et tout le monde les reconnait justes. Leur valeur est universellement reconnue, et elles sont appliquées dans tous les pays qui veulent coloniser. Mais l'unique inconvénient de leur application au

Brésil serait de léser quelques intérêts privés. Et c'est devant un tel obstacle que les nécessités politiques forcent de s'arrêter, au détriment de toute la nation. Et le Brésil reste ainsi le seul pays du monde où l'on se sert encore d'un système de colonisation condamné et depuis longtemps abandonné partout. Et nous devons imputer encore une fois cette négligence coupable et extrêmement préjudiciable à la maudite politique !

Les fonctionnaires chargés de l'émigration sont plus absorbés par les questions politiques locales, que par les soins de leur charge ; à très peu d'exceptions, ils sont les protégés ou les agents de tel et tel chef politique, touchent, aux frais des contribuables, des traitements mensuels élevés et ne font rien pour l'œuvre de la colonisation ; jamais on n'a vu une page de leur rapport signalant les services qu'ils ont rendus au Brésil.

Ce sera un singulier et triste spectacle à offrir aux générations futures du Brésil, que celui de notre histoire politique contemporaine et de nos tentatives actuelles de colonisation ! La postérité sera déconcertée en présence de nos agissements et de nos inconséquences. Comment, en effet, pourra-t-on parvenir à concilier ces deux choses ?!

Un pays qui manque de bras s'efforce d'attirer l'étranger chez lui, il paye ses frais de voyage et d'installation, il s'impose les plus durs sacrifices

pour pratiquer le système le plus onéreux et le plus détestable de colonisation, dans le but d'augmenter sa population ; et d'un autre côté, ce même pays se dévore en des guerres fratricides, décimant par des luttes intestines engendrées par une ambition misérable, la vraie population nationale !

Grâce aux ambitieux, la Patrie est devenue comme une mère qui tue ses propres enfants pour mettre à leur place des étrangers !

Nous ne pouvons néanmoins quitter ce triste horizon sans nous faire un devoir d'offrir aux victimes toute notre admiration. Nous espérons que le sang répandu sera de nature à inspirer aux jeunes populations du Brésil un mépris profond pour la politique, qui, pour le malheur de notre Patrie, a opéré une espèce de mariage fin de siècle entre la la société civile et l'armée qui l'a absorbée.

Comme nous l'avons démontré, le plan de colonisation le plus rationnel était celui de M. Glycerio. Les concessions de terrains auraient dû être accordées en vertu d'un plan réglé au préalable et sagement combiné. A défaut de cela, elles ont été faites au hasard et en trop grand nombre. Le gouvernement s'est vu dans la nécessité de résilier beaucoup d'entre elles; cela ne devait pas le dispenser, néanmoins, d'exécuter loyalement les contrats sérieux restants.

L'introduction de la politique dans ces questions

leur a fait le plus grand mal ; elle a fait qu'on entrave l'œuvre de quelques Compagnies sérieuses au lieu de les encourager. C'est au mépris des lois existantes qu'on a vu quelques Compagnies pleines de vie et d'avenir décliner et perdre les capitaux engagés par l'effet de la violation des engagements pris par le gouvernement, devenu, dans ces questions, l'objet d'une légitime défiance.

Voilà comment a été stérilisé le système des concessions. Il eût été et est de nature à rendre d'immenses services. Nous le constatons chaque jour d'avantage dans les populations européennes au milieu desquelles nous faisons actuellement un court séjour. Les familles qui désirent émigrer ne veulent pas se lancer vers l'inconnu et dans des aventures. Ce qu'elles désirent, c'est de savoir où elles vont, ce qu'elles vont faire et les moyens qu'elles auront à leur disposition pour lutter pour l'existence. Il n'y a que le système des concessions qui puisse les rassurer. Avant de partir, elles font l'acquisition de terrains, se groupant entre elles pour la faire si le prix en est trop élevé. puis elles prennent avec une entière confiance le chemin du Brésil.

Nous avons appris avec une satisfaction profonde que le Gouvernement de San-Paulo a l'intention d'abandonner le système des contrats adopté par l'Union et d'en revenir au système des concessions.

Tel est le désir formel de M. Bernardino Silva, le digne président de l'État. Nous sommes convaincu que la mesure, dès qu'elle sera exécutée, donnera les meilleurs fruits. Et dès que San-Paulo aura rétabli le courant d'émigration, les autres États suivront son exemple.

De grands foyers se formeront ainsi partout : ils seront formés de colons devenus propriétaires par les capitaux de l'Europe, et le Gouvernement n'aura d'autre tâche que celle d'établir une rigoureuse fiscalisation.

Pour réaliser une aussi grande et aussi simple amélioration dans la manière de coloniser, il faut que les lois soient bien claires au sujet des garanties, que les terrains à concéder soient rigoureusement démarqués, et que les prix soient connus et établis de manière à être payés au comptant, ou à délai.

La loi brésilienne qui règle le service de l'émigration doit être connue des étrangers. Les décrets du Gouvernement du 7 novembre 1890 et du 21 mars 1891 ont confirmé et garanti l'exécution des mesures contenues dans cette loi, que nous publions à la fin du présent travail, croyant de cette manière être plus utile à notre Patrie.

En terminant nos considérations, nous ajoutons que notre intention est des plus pures. Les références faites à notre individualité n'ont d'autre but que celui de montrer au lecteur étranger que nous

avons quelque autorité pour faire la critique de la vaste entreprise de la colonisation du Brésil.

Les événements actuels du Brésil sont l'objet de notre profonde douleur ; la politique y prolonge une guerre fratricide que la sage démission du Vice-Président aurait assurément écartée. L'avènement aux fonctions suprêmes du président actuel du Sénat, chef républicain notable, dont les vertus et l'austérité étaient capables de faire taire les jalousies et de mettre fin aux rivalités des classes, aurait été pour la société le commencement d'une période de paix. Avec celle-ci, la République se serait consolidée, bien que le peuple ne s'inquiète pas du Sébastianisme, qui ne deviendrait périlleux que s'il était avec l'armée même.

Nous espérons que ceux qui voudront être justes en lisant nos considérations, ne porteront leur jugement qu'après la lecture de tout ce travail, car les jugements basés sur des propositions isolées seraient faux.

Règlement du service de l'immigration

AU BRÉSIL

M. LE GÉNÉRALISSIME

Un de nos besoins les plus pressants, pour activer l'expansion des forces productrices de la République, est, sans aucun doute, le développement de l'immigration européenne. Nous ne pourrons arriver à ce but que par des dispositions qui établissent un courant d'immigrants honnêtes et laborieux, en leur assurant l'aide et les faveurs nécessaires pour leur placement convenable.

Le gouvernement a déjà donné des marques de sa sollicitude en prenant des mesures afin que les immigrants reçoivent un accueil favorable, de façon à n'avoir pas lieu de se repentir d'être venus dans ce pays hospitalier. Il leur a garanti la facilité d'employer leurs bras, et donné tous les secours que les lois actuelles mettaient à sa disposition dans ce but.

En même temps, des règlements convenables sont intervenus pour assurer l'exécution des contrats en vigueur, relatifs au transport des immigrants à destination du Brésil.

Toutefois, ces mesures ne paraissent pas encore suffisantes. Afin de les compléter, et de mettre en pratique un des points les plus importants du programme du ministère qui m'est confié, j'ai organisé

le plan de réformes que j'ai l'honneur de vousprésenter. J'ai cherché à y satisfaire, le mieux possible, les intérêts de ce service, qui sont ceux de la République elle-même, et je suis convaincu que sa mise à exécution ponctuelle nous donnera bientôt un ample courant immigratoire, destiné à transformer les conditions de l'agriculture, en développant les richesses de notre vaste territoire.

Mon plan comprend les deux branches du service de l'immigration ; il traite de chacun d'eux en resserrant les rapports qu'ils ont ensemble.

Dans la première partie j'indique les conditions que doivent remplir les immigrants pour l'obtention des faveurs promises par le gouvernement, et j'établis des règles afin de rendre effectives ces faveurs, ainsi que les autres qui leur sont également réservées. Je m'occupe de leur bien-être sur le territoire de la République et pendant la traversée, en instituant, dans ce dernier but, un prix de 100,000 frs. pour chaque Compagnie de vapeurs qui aura transporté pendant l'année 10,000 immigrants, sans encourir aucun blâme, soit au sujet du traitement donné aux immigrants, soit au sujet de leurs bagages respectifs.

Je prévois, enfin, les hypothèses où l'Etat devra prendre la charge du rapatriement, en accordant aux immigrants dans ce cas un secours suffisant pour leurs premières dépenses à leur retour au pays natal.

La seconde partie a trait à la localisation des immigrants. Elle s'occupe, non seulement de pousser à la transformation des propriétés agricoles, moyennant un système de faveurs et de prix accordés à leurs possesseurs, selon les diverses catégories des mêmes propriétés, mais encore de la création de noyaux d'immigrants spéciaux reliés aux centres de consommation ou aux points d'exportation par des chemins de fer économiques jouissant de garantie d'intérêts. Ce dernier facteur ne peut manquer de contribuer puissamment à la réussite de ces établissements, au grand profit des agriculteurs européens qui s'y trouveront établis.

D'autres dispositions garantissent pleinement les intérêts des immigrants, auxquels est assurée, pendant un long terme, toute la protection des autorités de la République, et qui trouveront, en tout cas, un placement définitif dans les centres agricoles entretenus

par l'Etat, si quelque circonstance les empêche de se fixer sur les établissements particuliers.

Tels sont, en résumé, les points principaux de la réforme du service de l'immigration, que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute appréciation.

Capitale Fédérale, le 28 Juin 1890. — *Francisco Glycerio.*

DECRET N° 528 DU 28 JUIN 1890

Réglant le service d'introduction et de localisation d'immigrants dans la République des Etats-Unis du Brésil.

Le généralissime Manoel Deodoro da Fonseca, chef du gouvernement provisoire de la République des Etats-Unis du Brésil, constitué par l'armée et par la marine, au nom de la nation :

Considérant la convenance de régler le service de l'immigration dans la République, de façon à garantir pleinement aux immigrants les faveurs qui leur seront promises pour leur installation ;

Considérant que de l'adoption de mesures convenables et tendantes à démontrer la sollicitude et les intentions du gouvernement, relativement à l'immigration, dépend le développement du courant immigratoire, ainsi que l'application fructueuse des sommes destinées à ce service, intimement lié au progrès de la nation ;

Considérant que la protection donnée aux immigrants et les mesures destinées à leur garantir un établissement prompt et avantageux, concourront puissamment à les intéresser à la prospérité des établissements où ils s'installeront ;

Considérant l'utilité de faveurs destinées à encourager l'initiative particulière et à aider au développement des propriétés agricoles, en leur facilitant l'acquisition de bras, tout en réservant le principe d'une installation avantageuse pour les immigrants ;

Décrète :

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I. — *Introduction des Immigrants.*

Art. 1er. L'entrée des ports de la République est entièrement libre pour les individus valides et aptes au travail, qui ne se trouveront pas soumis à des poursuites judiciaires de la part de leur pays, à l'exception des indigènes d'Asie ou d'Afrique. Ces derniers ne pourront être admis que par autorisation du Congrès National, et sous les conditions stipulées par lui.

Art. 2. Les agents diplomatiques et consulaires des Etats-Unis du Brésil emploieront tous les moyens en leur pouvoir pour prévenir le départ, à destination de notre pays, d'immigrants originaires des deux continents ci-dessus. Dans le cas où ils ne pourraient l'éviter, ils préviendront immédiatement le gouvernement fédéral par le télégraphe.

Art. 3. La police des ports de la République empêchera le débarquement des individus indiqués dans l'article précédent, ainsi que des mendiants et indigents.

Art. 4. Les commandants des paquebots qui transporteront les individus dont il est traité plus haut, seront passibles d'une amende de *deux contos* à *cinq contos de reis*, et perdront, en cas de récidive, les privilèges dont ils jouissent.

Art. 5. Auront seulement droit au passage intégral ou réduit, de la part du gouvernement fédéral :

1°. Les familles d'agriculteurs qui, hors le chef respectif ou ses ascendants, ne comprendront pas d'individu âgé de plus de 50 ans

2°. Les célibataires du sexe masculin au dessus de 18 ans et au dessous de 50 ans, appartenant à la classe agricole.

3°. Les ouvriers en arts mécaniques ou industriels, les artisans et les individus se destinant au service domestique, dans les limites d'âge indiquées au paragraphe précédent.

Les individus malades ou affectés de défauts physiques n'auront le passage gratuit que s'ils font partie d'uue famille comptant au moins deux personnes valides.

Art. 6. Dans les contrats pour le transport d'immigrants, le

nombre d'individus compris dans la 2me et 3me catégories de l'article 5, sera limité au maximum de 50 p. c. du nombre total des immigrants ; et ceux de la 3me catégorie ne pourront dépasser les 33 p. c. de ceux de la 2me catégorie.

Art. 7 L'État accordera aux Compagnies de transport maritime qui en feront la demande, la subvention de 120 francs pour le passage de chaque émigrant adulte qu'elles amèneront dans les ports de la République, et proportionnellement, à raison de moitié de cette somme pour les enfants de 12 ans à 8 ans exclusivement, et du quart pour les enfants à partir de ce dernier âge jusqu'à trois ans, à condition que les mêmes Compagnies s'obligent à remplir les formalités du présent décret, et à ne recevoir, des immigrants, que la différence entre la somme susdite et le prix intégral des passages : ce qu'elles devront prouver par des déclarations revêtues de leurs signatures, et qui seront vérifiées lors de l'arrivée.

Art. 8. Tous les immigrants introduits en vertu de contrats devront être accompagnés d'un certificat de l'agent consulaire de la République résidant dans le port de provenance, sur lequel se trouveront mentionnés le nom, l'âge, la profession, l'état de mariage ou de célibat de chacun d'eux, ainsi que le degré de parenté entre les membres de chaque famille.

Art. 9. Aucun immigrant ne pourra jouir de la faveur de l'article 5, s'il ne déclare expressément quelle destination il veut prendre en arrivant dans la République. Ceux qui se destinent au service agricole reconnaîtront qu'ils ne peuvent réclamer du gouvernement que le transport jusqu'au point de leur destination et leur placement respectif dans un des centres coloniaux, à leur choix, où leur seront donnés tous les secours et faveurs accordés aux immigrants dans la forme de ce décret.

Les ouvriers en arts mécaniques, industriels, etc., devront également signer la déclaration qu'ils ne solliciteront pour leur établissement aucune faveur du gouvernement, hors sa protection et celle des autorités, et leur transport jusqu'aux localités où ils désireront se fixer.

Toutes ces déclarations, qui seront faites devant l'agent consulaire et légalisées par ce dernier, seront déposées aux archives de *l'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation*.

Art. 10. Les émigrants indiqués nominalement, ou ceux qui seront demandés pour le service des établissements particuliers, ne pourront jouir de la faveur de l'article 5, sans une déclaration préalable signée, par laquelle les personnes qui les feront venir ou les demanderont, s'obligeront à fournir à leur entretien respectif pendant le temps nécessaire, jusqu'à ce qu'ils puissent y pourvoir par leur travail.

Ces documents, qui seront également déposés aux archives de *l'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation*, entraîneront pour leurs signataires une responsabilité effective, au cas où ils manqueraient de remplir leur promesse.

Art. 11. Les propriétaires agricoles, ainsi que les banques, compagnies ou propriétaires de centres coloniaux qui désireront recevoir des immigrants, devront adresser à *l'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation* leur demande respective, en déclarant le nombre d'individus ou de familles désiré, leur nationalité, ainsi que les avantages offerts, selon le genre de service indiqué.

Une copie de cette demande sera envoyée au concessionnaire du transport, qui la fera traduire dans la langue du pays auquel appartiendront les immigrants demandés, en ayant soin d'indiquer la valeur du salaire offert en monnaie locale.

Ce document, fait en double, sera signé par l'immigrant avec la mention qu'il accepte les conditions proposées. Un des duplicatas lui sera remis ; et l'autre sera présenté à *l'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation* lors de son arrivée.

Art. 12. Les immigrants resteront sous la protection spéciale du gouvernement et des Inspections Générales et Spéciales des Terres et de la Colonisation, pendant les six premiers mois qui suivront leur arrivée.

Ceux d'entre eux qui, placés dans des établissements particuliers, désireront passer sur des centres coloniaux particuliers, ou de l'Etat, pourront le faire dans ce délai, en se conformant aux dispositions de l'article 5.

Ceux qui se trouveront dans les villes du littoral de la République pourront également solliciter, dans le même délai, leur transport jusqu'à tout autre point desservi par des communications régulières, par voie maritime, fluviale ou terrestre.

Art. 13. Les réclamations faites par les immigrants ne seront prises en considération que pendant ce laps de temps. L'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation dans la capitale fédérale, les Inspections spéciales ou les agents officiels de la colonisation et d'immigration, dans les localités où existeront ces fonctionnaires; et enfin, les présidents des municipalités, intendances ou autres corporations d'élection populaire, créées pour remplacer les anciennes chambres municipales, seront chargés de vérifier les allégations des réclamants, et de provoquer les enquêtes nécessaires. Ils donneront de tout connaissance au Ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire des gouvernants, quand la réclamation sera adressée directement aux fonctionnaires des Etats, — ou par l'intermédiaire de l'Inspection Générale des Terres et de la Colonisation ; lorsque l'enquête sera faite par cette autorité les susdits fonctionnaires devront émettre leur avis sur le fondé de la réclamation.

Art. 14. Le propriétaire ou gérant d'un établissement particulier, convaincu d'avoir manqué à ses engagements envers les immigrants, sera obligé à les exécuter par les moyens légaux, et perdra le droit de se procurer des immigrants par l'intermédiaire de l'Etat, pendant le temps de six mois à deux ans, selon les circonstances du cas.

Art. 15. Les concessionnaires du transport d'immigrants encourront les amendes établies par les contrats respectifs si les vérifications, auxquelles il sera procédé dans la forme des articles précédents, démontrent que les immigrants soumis aux enquêtes ne sont pas des agriculteurs, bien qu'ayant été introduits comme tels.

En cas de silence des contrats, l'amende encourue de ce fait sera égale à la moitié du prix des passages de toute la famille, ou seulement du passage de l'immigrant, si celui-ci est entré isolé.

Art. 16. Les Compagnies de navigation qui auront transporté pendant l'année 10,000 immigrants, au moins, sans donner lieu à aucune réclamation au sujet des bagages et du traitement des mêmes immigrants, auront droit à une prime de 100,000 francs.

Art. 17. Auront seulement droit au rapatriement aux frais de l'Etat :

1°. Les veuves et orphelins, ayant perdu leurs maris ou leurs parents dans l'espace d'un an à dater de leur arrivée dans les ports de la République.

2°. Les immigrants devenus impropres au travail par suite d'un accident survenu à l'occasion du service auquel ils se seront consacrés, et n'ayant pas encore un an de résidence dans la République.

Les immigrants qui se trouveront dans ces circonstances recevront, sur leur demande, outre le passage nécessaire, le secours de 50 a 150 *milreis*, selon le nombre des personnes de la famille, pour les dépenses de voyage et d'installation.

Il ne sera compris dans ces dispositions que les immigrants introduits dans le pays, avec passage payé par l'Etat.

Art. 18. Les gouverneurs prendront les mesures nécessaires afin de protéger les immigrants honnêtes et laborieux contre toute tentative d'exploitation dans les Etats respectifs.

Art. 19. Toutes les réclamations relatives aux bagages devront être adressées à l'*Inspection Générale des Terres et de la Colonisation*, à laquelle il appartiendra d'adopter les mesures nécessaires pour que les mêmes bagages arrivent à destination en même temps que leurs propriétaires.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II. — *Propriétés agricoles.*

Art. 20. Tout propriétaire territorial qui désirera établir des immigrants européens sur son domaine, aura droit aux faveurs accordées par ce décret, en satisfaisant aux conditions stipulées.

Art. 21. Les propriétés destinées à la localisation d'émigrants devront être inscrites au registre auquel se réfère le décret n° 451 B du 31 mai dernier, et ne pourront avoir une superficie moindre de 500 hectares, si elles sont incultes, ou de 300 hectares, si elles sont en culture.

Leur distance des centres de consommation, ou d'une station de la voie ferrée la plus voisine, ne pourra dépasser 13.200 mètres, comptés du centre de la propriété.

Art. 22. Les mêmes propriétés devront être décrites dans un mémoire contenant des informations précises sur la qualité des terres, leur salubrité et leur aptitude à la culture, et les cours d'eau qui les arrosent, ainsi que sur le genre de culture auquel elles conviennent.

En outre, lorsqu'il s'agira de propriétés déjà cultivées et en exploitation, on indiquera également les routes qu'elle possèdent, et les édifices, machines et appareils destinés à la préparation de leurs produits.

Art. 23. Les propriétés devront être divisées en lots convenablement pourvus d'eau et de bois pour les besoins domestiques.

Dans les propriétés incultes, la superficie des lots sera de 15 hectares ; dans celles où existera déjà la culture, les lots pourront être de 5 hectares au minimum ; dans ce cas, la moitié de leur superficie, au moins, devra déjà être cultivée.

Les lots devront avoir les sentiers nécessaires pour communiquer entre eux, et avec la grand'route existante ou projetée.

CHAPITRE III. — *Vente des lots et mode de paiement. Secours aux immigrants. — Titres de propriété.*

Art. 24. — Les lots contenant une maison provisoire de valeur non inférieure à 200 *milreis*, selon le type approuvé par le gouvernement — seront vendus aux immigrants ayant famille, au prix maximum de 25 *milreis* (1) par hectare, si les terres sont incultes, ou de 50 *milreis*, si les terres sont en culture.

Dans ces prix n'est pas incluse la valeur de la maison provisoire.

Le paiement sera effectué par annuités, à partir du premier jour de la deuxième année du terme accordé à cet effet, qui ne pourra être moindre de 10 ans ; et à la valeur de chaque versement annuel l sera ajouté un intérêt, qui ne pourra jamais dépasser 9 p. c. par an.

Art. 25. Les propriétaires avanceront aux immigrants localisés les outils, semences, etc., ainsi que les moyens nécessaires à leur

(1) Le *milreis* vaut 2 fr. 84 au change au pair.

subsistance et à celle de leurs familles pendant neuf mois au maximum jusqu'à ce qu'ils aient obtenu du résultat de leurs cultures.

L'importance des avances sera ajoutée à la valeur du lot, lequel, avec toutes ses bonifications, restera hypothéqué au propriétaire, jusqu'à complet paiement.

Art. 26. L'immigrant recevra, au moment de son installation, un titre provisoire de sa propriété, sur lequel seront inscrites, avec le prix du lot, les avances qu'il recevra.

Aussitôt après le versement total des paiements dus par l'immigrant, ce titre sera remplacé par un autre de caractère définitif, qui lui donnera pleine quittance, et où seront mentionnés tous les avantages établis par le décret déjà cité n. 451 B, du 31 mai 1890.

CHAPITRE IV. — *Défaut de paiement et abandon du lot. Transfert. — Evaluation des bonifications.*

Art. 27. En cas de retard des paiements pendant deux années consécutives, le propriétaire pourra réclamer l'évacuation du lot, en payant à l'immigrant les bonifications qu'il y aura apportées et lui rendant la moitié des versements déjà réalisés, déduction faite de la valeur des avances.

Art. 28. En cas d'abandon du lot, avant complet paiement, l'immigrant perdra droit à toute indemnité, de quelque nature que ce soit.

Art. 29. Il est permis à l'immigrant de transférer son lot, avant de l'avoir payé, moyennant consentement du propriétaire.

Art. 30. — En cas de désaccord dans l'évaluation des bonifications apportées aux lots, le juge de paix du district où sera située la propriété nommera un arbitre, dont la décision fera loi.

CHAPITRE V. — *Faveurs accordées par l'Etat.*

Art. 31. Tous les propriétaires ou entreprises qui satisferont aux conditions indiquées dans les articles précédents, auront droit à recevoir de l'Etat les faveurs ci-dessous, dans la proportion suivante, selon la catégorie où sera classée la propriété respective.

Art. 32. Les propriétés auxquelles se réfère l'article précédent sont de trois catégories.

Art. 33. Appartiennent à la 1re catégorie : les propriétés en état de culture où pourront être établies, au moins, 30 familles.

Appartiennent à la 2me catégorie : les propriétés dans les conditions précédentes qui pourront admettre 200 familles au minimum, et posséderont déjà dans leur intérieur des routes carrossables et des communications avec les marchés de consommation, ou avec une station de chemin de fer ou des ports maritimes ou fluviaux ; ayant, en outre, des fabriques et des machines pour la préparation des produits.

Appartiennent à la 3me catégorie les grandes propriétés, telles que : usines centrales et fabriques de toute espèce, possédant un territoire déjà cultivé ou inculte, où pourront être installées 500 familles, au moins, de travailleurs agricoles, et qui rempliront les conditions établies pour celles de la 2me catégorie ; et, en général, les territoires acquis par les entreprises qui se formeront pour le peuplement des terres du domaine public de l'Union Brésilienne. Les mêmes entreprises seront tenues de satisfaire aux conditions de l'article 23; elles devront installer, au moins, le nombre ci-dessus de familles, et établir les usines et fabriques nécessaires pour la préparation des produits et l'utilisation des matières premières, ainsi que des édifices pour écoles et infirmeries.

Art. 34. Les faveurs auxquelles ont droit les propriétés comprises dans la 1re catégorie consistent dans la prime de 200 *milreis* par famille installée, et dans celle de 250 *milreis* pour la maison provisoire.

Les propriétés comprises dans la 2me catégorie recevront, outre les faveurs précédentes, la somme de un *conto* cinq cents *milreis* par kilomètre de route qui sera nécessaire pour relier le siège de la propriété à la station la plus voisine de chemin de fer, ou à un centre de consommation.

Les propriétés de la 3me catégorie auront, non seulement les faveurs déjà mentionnées pour celles des deux premières catégories, mais encore la subvention de 800 *milreis* pour construction de chemins intérieurs, ainsi que la concession de terres de domaine public nécessaires pour l'établissement du double du nombre mini-

mum de familles qni devront y être établies, dans les termes de l'article 33.

Si le gouvernement le juge convenable, la subvention pour la construction de la route destinée à relier le siège de la propriété à la station de voie ferrée la plus voisine, ou à un centre de consommation, à un port fluvial ou maritime, pourra être remplacée par une garantie d'intérêts de 6 p.c. sur le prix maximum de 15 *contos de reis* par kilomètre de chemin de fer économique, pendant le terme de 20 ans, selon les conditions à établir.

Art. 35. Le propriétaire qui aura 100 familles régulièrement installées sur sa propriété recevra la prime de 5 *contos de reis*.

Cette prime sera répétée autant de fois que la même condition sera proportionnellement remplie, et le paiement en sera effectué après les vérifications nécessaires.

CHAPITRE VI. — *Comment les faveurs sont rendues effectives. Mode du paiement.*

Art. 36. La propriété une fois classée, les primes relatives à la maison provisoire et à la localisation seront payées à mesure que seront installés les immigrants, par groupes jamais moindres de 10 familles, 90 jours après l'établissement de la dernière famille, sur le vu du certificat délivré par l'inspecteur désigné, et déclarant que les familles se trouvent dûment placées et installées dans les maisons provisoires selon le type adopté.

Dans la même proportion sera effectué le paiement des subventions relatives aux chemins vicinaux, d'après mesurage fait sur le plan général de la propriété et des lots occupés.

Le paiement de la subvention accordée pour les grandes routes se fera sur le vu des études approuvées, après établissement du quart du nombre de familles que devra contenir la propriété.

Art. 37. Chaque fois que se retirera une ou plus d'une famille, pour laquelle auront déjà été payées les primes respectives, le propriétaire devra en donner communication à l'inspecteur désigné, afin que la même famille n'aille pas recevoir de nouvelles faveurs dans une autre propriété.

Dans les paiements ultérieurs, il sera déduit la valeur de la maison provisoire existante sur le lot abandonné.

CHAPITRE VII. — *Mode d'obtention de faveurs accordées aux propriétaires.*

Art. 38. Les propriétaires qui désireront recevoir les faveurs mentionnées dans le présent décret devront présenter à l'*Inspection Générale des Terres et de la Colonisation* leur pétition, instruite conformément aux articles 20, 21 et 22, et accompagnée du plan de la propriété.

Art. 39. Après les formalités nécessaires, la pétition sera présentée au ministre, qui décidera si la propriété doit être acceptée, et à quelle catégorie elle appartiendra. La même propriété entrera aussitôt en jouissance des faveurs respectives, sous la condition tacite que son possesseur accepte les conditions du présent décret.

Art. 40. Les prétendants à la formation d'entreprises, dans la forme de la dernière partie de l'article 33, devront accompagner leurs pétitions de documents prouvant et les ressources dont ils disposeront pour réaliser leurs projets.

Après avoir reçu une décision favorable, ils devront, dans le délai maximum d'une année, effectuer le mesurage des terres qui leur auront été concédées, et en verser le prix respectif à raison de 1033 reis par hectare, selon les termes de la concession, au trésor public ou aux trésoreries des États.

Art. 41. Ce n'est qu'après avoir rempli cette dernière formalité que le concessionnaire pourra entrer en jouissance des autres faveurs.

CHAPITRE VIII. — *Dispositions générales.*

Art. 42. Sur le nombre total des familles d'immigrants qui seront installées il pourra être admis 25 p. c. de nationaux, pourvu qu'ils soient de bonnes mœurs, laborieux et aptes au service agricole. Ils auront droit aux mêmes faveurs que les familles européennes.

Art. 43. Les dispositions du présent décret seront observées en tout ce qui sera relatif à l'introduction d'immigrants.

Salle des séances du gouvernement provisoire des États-Unis du Brésil, le 28 juin 1890, an deux de la République.

Manoel Deodoro da Fonseca. Francisco Glycerio.

Erratum

Page	2,	14e ligne,	Lisez *forcés* et non *force.*
»	4,	15e ligne,	» fuir *aux* nègres et non *les.*
»	15,	8e »	» *nous* et non *je.*
»	17,	22e »	
»	20,	dernière ligne	*Ne tenez pas compte des guillemets.*
»	21,	premières lignes	
		Ailleurs	Lisez *serra* et non *sierra.*
»	57,	notes dern. ligne	» *Campos de Jordão.*

Pour la ponctuation, le lecteur excusera quelques petites fautes, qui ne peuvent nous être attribuées.

Page	112,	5e ligne	Lisez *Martius* et non *Martins*
»	112,	Note dern. ligne	» *Le Maté au Brésil* et non *Le Mal.*
»	117,	Note dern ligne	» *est le Ministre de l'Intérieur* et non *le secrétaire du Ministère de l'Intérieur.*
»	122,	22e ligne	» *le lecteur* et non *lecteur.*
»	132,	Note dern. ligne	» *do Brasil* et non *da Brasil.*
»	133,	5e ligne	» *Roussin* et non *Raussin.*
»	129,	22e »	» *Roussin* et non *Rousin.*
»	136,	Note dern. ligne	» V*accine* au lieu de *vacciue.*
»	142,	24e ligne	» *Tocantins* et non *Tacantins.*
»	147,	« C'est un article puisé dans l'*Economiste Belge* du 28 Octobre 1893 »	

Table des Matières

Slod

